

Emmanuel Bove

LA FIANCÉE DU VIOLONISTE

la toque de
breitschwantz

1933

*édité par la
bibliothèque
numérique romande
ebooks-bnr.com*

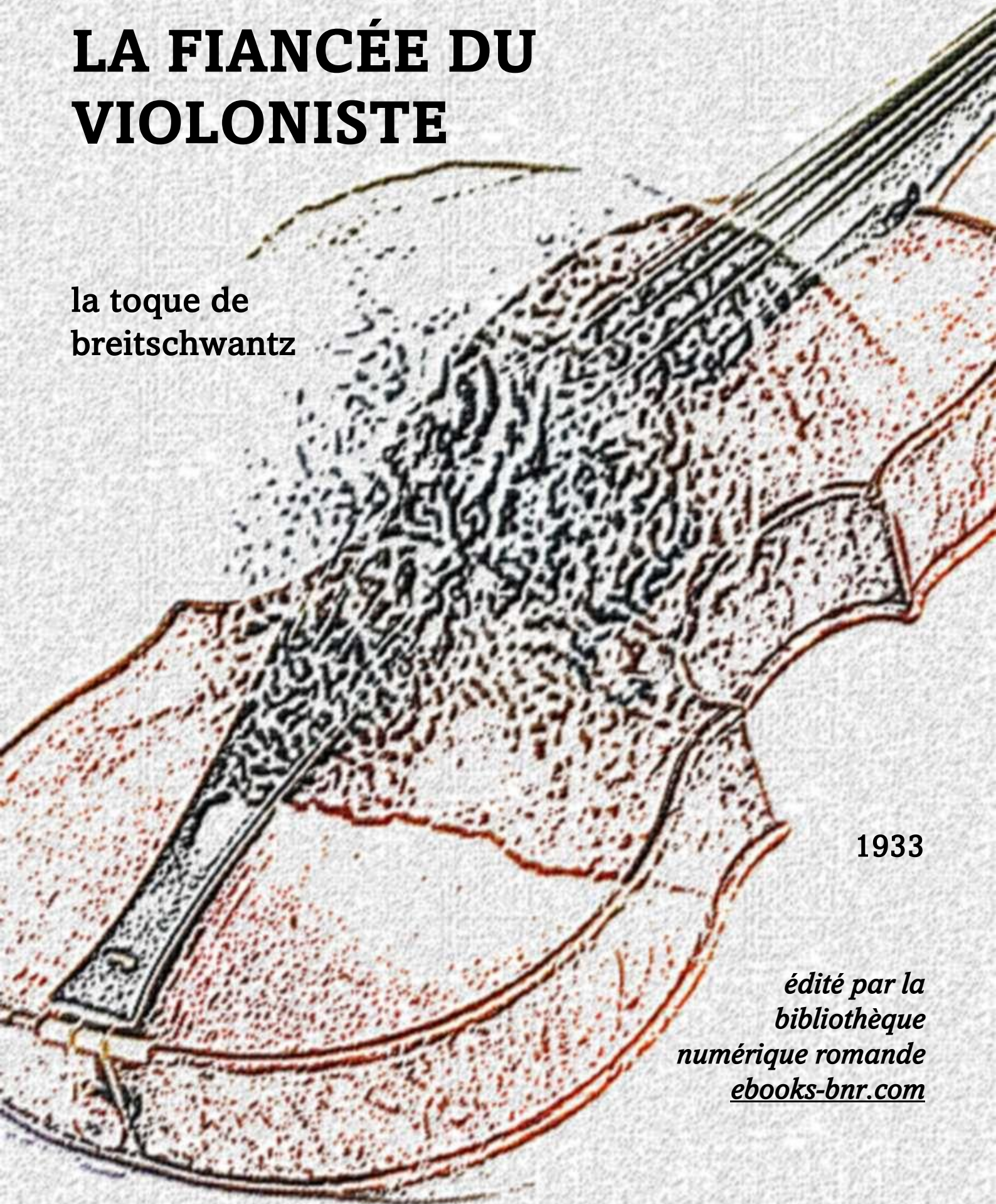


Table des matières

I CROISEREL REÇOIT UNE ÉTRANGE VISITEUSE.....	3
II RUE DE LA COMÈTE	12
III CROISEREL NE PERD PAS UNE MINUTE.....	28
IV UN CADAVRE	37
V MADEMOISELLE IRÈNE	50
VI JEAN CECOUTEUX.....	67
VII MARCEL FAVRIN PARLE	96
VIII CHEZ LE COMTE DE JUILLY	104
IX CROISEREL TRIOMPHE	139
Ce livre numérique	148

La toque de breitschwantz fut le titre du roman publié, par Emmanuel Bove en 1933 aux Éditions Émile-Paul sous le pseudonyme de Pierre Dugast. Bien que nous le mentionnions en sous-titre, nous reprenons, dans cette édition numérique, le titre des éditions Calmann-Lévy, La fiancée du violoniste, qui s'appuient pour ce choix sur le titre figurant dans les Carnets intimes en tête d'un synopsis de ce roman.

Bibliothèque numérique romande.

I

CROISEREL REÇOIT UNE ÉTRANGE VISITEUSE

Le 7 mars 1932, en rentrant de Nice où il venait de passer quarante-huit heures afin d'éclaircir une affaire d'escroquerie, compliquée de dette de jeu, le commissaire Croiserel se rendit chez lui, 22, rue Boulard, pour embrasser sa femme et prendre quelque repos.

À trois heures de l'après-midi, il hélait un taxi et se faisait conduire à la police judiciaire. Après avoir serré de nombreuses mains, il gagna son bureau. Un volumineux courrier l'attendait. Il s'apprêtait à le dépouiller, lorsque François, le vieil appariteur, lui annonça qu'une dame demandait à lui parler.

— Comment est cette dame ? interrogea Croiserel en allumant une cigarette et en clignant des yeux, soit pour éviter la fumée, soit par malice.

— Non, Monsieur le Commissaire... elle n'est pas jolie.

— Je t'en prie... ne fais pas d'esprit... Qu'elle entre !

Quelques instants plus tard, une femme pouvant avoir une quarantaine d'années, vêtue simplement, une cloche de feutre sombre dissimulant à demi son regard, pénétrait dans le bureau.

— Asseyez-vous, madame.

La visiteuse, intimidée, avisant une chaise contre un mur, se dirigea vers elle.

— Non, dans ce fauteuil, en face de moi.

Elle revint sur ses pas avec cet air peureux des enfants qui s'approchent d'un chien. Seulement lorsqu'elle se fut assurée que le fauteuil se trouvait bien derrière elle, elle s'assit, sur le bord. Ensuite, elle posa à ses pieds un filet contenant divers paquets. Finalement, les mains croisées sur ses genoux, elle demeura immobile.

Tout en triant son courrier, le commissaire Croiserel l'observait à la dérobée. Comme il le faisait toujours lorsqu'il avait affaire avec un inconnu, il se demanda quelle pouvait être la profession de cette femme. « Domestique ou blanchisseuse... » pensa-t-il.

— Je suis à vous dans un instant, madame.

Il prit quelques notes sur un calepin, donna un coup de téléphone, toujours sans cesser d'épier la visiteuse. Celle-ci n'osait lever les yeux. Elle semblait hypnotisée par ses mains gantées de noir.

— Eh bien, madame, qu'avez-vous à me dire ? demanda finalement le commissaire.

— Oh ! Monsieur, je vous dérange, balbutia l'inconnue avec un tremblement dans la voix.

— Justement. C'est pour cela que je vous prierai d'exposer en peu de mots les motifs de votre démarche.

La visiteuse rougit. Elle voulut parler, mais l'émotion la paralysait. Elle leva ses deux mains, les laissa retomber.

— Je vous en prie, madame, ne soyez pas émue à ce point, fit Croiserel en se radoucissant.

— Ah ! si vous saviez, monsieur le commissaire...

Elle s'arrêta de nouveau pour reprendre sa respiration.

— Expliquez-vous.

— Ma sœur a disparu.

— Votre sœur a disparu ?

— Oui, monsieur le commissaire. La dernière fois qu'elle est venue chez moi, c'est le dimanche 3 janvier. Elle devait revenir le 17. Je l'ai attendue en vain. J'ai cru qu'elle avait eu un empêchement. Mais le dimanche 24 janvier, elle n'a pas donné davantage signe de vie. Je lui ai écrit alors. C'est son mari qui m'a répondu. Leur fils avait été très malade et Marie-Louise était partie, une quinzaine de jours, pour Bandol, entre Marseille et Toulon. Cela me surprit beaucoup que ma sœur fût partie sans me prévenir, sans tenir à me voir, d'autant plus que le petit était malade et qu'elle n'ignorait pas que je l'aimais beaucoup. J'écrivis donc à Marcel pour lui demander l'adresse de Marie-Louise. Dans sa lettre, il avait omis de me la donner.

— Une minute, interrompit le commissaire Croiserel. Comme vous appelez-vous ?

— Ernestine Godel.

— Avez-vous des papiers sur vous ?

La visiteuse ouvrit son sac avec précipitation et, fièrement, en tira un extrait d'acte de naissance.

— Vous avez quarante-et-un ans, observa le commissaire. Vous êtes née dans le vingtième... n'est-ce pas ?

— Non, monsieur le commissaire, dans le dix-huitième.

— Ah ! c'est vrai, j'avais mal lu. Et à présent, où habitez-vous ?

— Chez mes patrons, 6, rue de Miromesnil.

— Vous êtes femme de chambre ?

— C'est cela, monsieur.

— Votre sœur Marie-Louise est mariée, n'est-ce pas ? Avec qui ?

— Avec Marcel Favrin.

— Elle est sans doute femme de chambre également.

— Elle l'était... elle ne l'est plus.

— Et son mari, que fait-il ?

— Il était cuisinier.

— Il ne l'est plus ?

— Non, ils se sont retirés tous les deux à Viroflay.

Le commissaire Croiserel parut réfléchir un instant. Il tira un paquet de cigarettes de sa poche, le posa sur son bureau.

— Votre sœur est sans doute votre aînée de plusieurs années ?

— Non, monsieur. Elle a cinq ans de moins que moi.

— Tiens ! Et Favrin, quel âge a-t-il ?

— Il a un an de plus qu'elle.

— Et la maison qu'ils habitent à Viroflay leur appartient-elle ou bien l'ont-ils louée ?

— Ils l'ont achetée.

— Vous disiez donc qu'à la fin janvier vous n'aviez encore eu aucune nouvelle de votre sœur.

— Parfaitement. C'est pour cela d'ailleurs que, à cette époque, je me suis rendue à Viroflay. Je voulais que Marcel me donnât l'adresse de Marie-Louise.

— Il ne vous l'a pas donnée.

— Il m'a dit qu'il l'ignorait, mais que, certainement, Marie-Louise allait m'écrire d'un jour à l'autre. Mieux que cela, il n'avait, lui-même, reçu aucune nouvelle de sa femme. Il supposait que son fils était guéri et que Marie-Louise rentrerait incessamment. C'était pour cette raison qu'elle n'écrivait pas. Je suis donc revenue à Paris assez tranquillisée. Mais quinze jours plus tard, je n'avais toujours pas de nouvelles. J'écrivis de nouveau à Marcel. Cette fois, il me répondit que tout allait pour le mieux, qu'il avait reçu une lettre de Marie-Louise lui annonçant son retour pour le 20 février. Malheureusement, ajoutait-il, il leur faudrait repartir presque aussitôt parce que le petit Jeannot, bien que rétabli, était sujet à des rechutes. Il allait donc tâcher de vendre sa maison d'ici-là et ils iraient s'installer tous les trois à Nice où, si la nécessité s'en faisait sentir, lui, Marcel, trouverait facilement du travail. Le 20 février arriva sans que je fusse avisée de quoi que ce fût. Le 28, je me rendis de nouveau à Viroflay. Je trouvai Marcel en train de faire visiter la maison à un agent

de location. À ma vue, il parut ennuyé. J'attendis donc que cette visite fût terminée pour lui parler sérieusement. Je commençais à être très inquiète. En effet, à mon arrivée, il ne s'était même pas dérangé, semblant ainsi désireux de me faire comprendre que mon inquiétude l'agaçait. Lorsque nous fûmes seuls, je lui demandai s'il avait reçu des nouvelles de Marie-Louise, s'il avait son adresse. Alors, il se passa quelque chose de tout à fait imprévu. Il me répondit : — « Comment veux-tu que je sache où elle est ? » — « Mais, puisqu'elle est partie avec le petit pour Bandol, tu dois bien connaître son adresse. » — « Je ne connais rien du tout », répliqua-t-il sur un ton cassant. — « Comment ! tu ne sais pas où sont ta femme et ton fils ? » — « Elle m'a abandonné, voilà ce que je crois. » — « Alors, pourquoi m'écrivais-tu, l'autre jour, qu'elle allait rentrer le 20 ? » — « Je n'en sais rien... je n'en sais rien. Et puis, laisse-moi tranquille, j'ai assez d'embêtements comme cela. » Je me souvins, à ce moment, que Marie-Louise m'avait confié que Marcel devenait de plus en plus violent, qu'il buvait à rentrer ivre-mort, qu'heureusement elle avait trouvé en un certain Auguste Delaune, employé à la gare de Viroflay, une amitié sûre. Comme je savais que ma sœur était d'un naturel très sensible, très romanesque, ayant tendance à grossir les choses, je n'avais pas prêté une attention particulière à cette confidence, d'autant plus que, par la suite, elle ne revint jamais sur l'inconduite de son mari. Je me souvins donc de cette conversation et, en quittant la rue de la Comète, je me rendis à la gare. Je demandai à un employé s'il connaissait Auguste Delaune. Il me conduisit dans un bureau où justement ce dernier travaillait. C'est un garçon jeune, tout à fait comme il faut, et très différent de Marcel qui a plutôt mauvais genre. Je lui appris que j'étais la sœur de Marie-Louise et que j'avais à lui parler. À peine eus-je prononcé ces mots

qu'il se leva et me conduisit dans une petite pièce voisine. Il me raconta alors combien il avait souffert depuis le samedi 9 janvier. Pendant trois heures d'horloge, il avait attendu que Marie-Louise vînt au rendez-vous qu'elle lui avait elle-même fixé. Depuis, il avait passé presque chaque jour devant la maison de Favrin, sans jamais apercevoir celle qu'il aimait et qui, il me l'a affirmé, l'aimait également et ne songeait qu'à divorcer pour se remarier avec lui. Il ne s'expliquait pas comment ma sœur avait pu l'abandonner ainsi. Mais il n'avait rien pu tenter pour la revoir par peur du mari et, depuis, il espérait chaque jour le retour de l'infidèle, mais en vain.

Comme il le faisait toujours, le commissaire Croiserel avait écouté ce récit sans paraître y attacher de l'importance. Plusieurs fois, il avait rallumé sa cigarette ; plusieurs fois, il avait distraitemment jeté un coup d'œil, par la fenêtre, sur les sombres bâtiments de la police judiciaire. Cette feinte indifférence lui servait à mettre en confiance ses interlocuteurs, à les faire sortir de leur réserve. Pas une seconde son attention ne faiblissait et c'était au moment où, après avoir volontairement fait tomber une boîte d'allumettes, il se penchait en maugréant pour la ramasser d'une main, qu'il observait son vis-à-vis avec le plus d'acuité.

— Qu'a-t-il pu arriver selon vous ? demanda-t-il finalement.

— Je ne sais pas... j'ai peur...

— Vous ne croyez pas votre sœur capable d'une fugue ?

— Elle ne l'aurait pas fait, ne serait-ce que pour son fils qu'elle adorait.

— Puisqu'elle l'a emmené...

— Non, ce n'est pas possible. Elle était, malgré tout, très attachée à son mari.

— Depuis combien de temps étaient-ils mariés ?

— Cinq ans et trois mois.

— Et l'enfant, quel âge a-t-il ?

— Il aura quatre ans au mois d'avril. C'est d'ailleurs à la suite de cet accouchement, qui fut terrible, que Marcel et Marie-Louise décidèrent de s'installer à Viroflay.

— Il y avait donc environ trois ans et demi qu'ils habitaient Viroflay ?

— Oui, monsieur le commissaire.

— Savez-vous combien cette maison leur a coûté ?

— Oui, monsieur, cent dix mille francs.

— Et ils pouvaient disposer de cette somme ?

— Ma sœur avait trente mille francs d'économies.

— Et le reste ?

— Marcel avait également des économies.

— Ils étaient tous les deux au service des mêmes maîtres, sans doute...

— Oui, monsieur le commissaire. Au service de M. et M^{me} de Jully, rue Boissière.

— Vous-même, chez qui êtes-vous employée ?

— Chez M. Merrick, 6, rue de Miromesnil.

Le commissaire se leva, ouvrit une porte, appela :

— Victor... Victor...

Au bout d'un instant, un jeune inspecteur parut.

— Va trouver Legay, continua Croiserel. Demande-lui s'il n'y a rien au sommier sur un certain Favrin, Marcel.

Puis, se tournant vers la femme de chambre :

— Vous ne connaissez pas la date exacte de sa naissance ?

— Si, si... Marcel a un an de plus que Marie-Louise. Il doit avoir trente-sept ans.

— Classe 15, probablement, murmura le commissaire. Nous allons voir ce qu'il nous reste à faire.

II

RUE DE LA COMÈTE

Le lendemain matin, vers huit heures, le commissaire Croiserel débarquait à la gare de Viroflay. Toute la nuit, un vent de tempête avait soufflé. À l'aube, une pluie fine et glacée lui avait succédé. « Ça change avec la Côte d'Azur » murmura le commissaire en faisant des détours pour éviter les flaques parsemées sur le quai. Il était vêtu d'un trench-coat doublé d'une peau de mouton. Une casquette grise le coiffait.

À cette heure, sous la pluie, Viroflay n'a rien d'attrayant. En sortant de la gare, le commissaire descendit une avenue boueuse, bordée de petits pavillons d'aspect triste. La trompe d'une automobile de boulanger résonnait dans la rue déserte. De temps en temps, il croisait un passant, caché sous un parapluie, dont la principale préoccupation était d'atteindre la gare sans maculer par trop ses bottines. En arrivant, Croiserel avait bien songé à interroger Auguste De-laune, mais à la réflexion il lui était apparu qu'il valait mieux commencer par se renseigner dans le pays sur les habitudes du ménage Favrin. La veille, il n'avait pu trouver trace de l'ex-cuisinier dans les dossiers de la police. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'il s'occupait d'une affaire de ce genre. Il savait par expérience qu'on finissait toujours par découvrir que la disparue coulait le parfait amour avec quelque amant dans un coin perdu de province. Pourtant, en

ce qui concernait les Favrin, il avait l'impression très nette qu'il se trouvait devant un cas qui réservait des surprises.

De gros nuages noirs s'étaient amoncelés dans le ciel et la pluie, un instant avant tenue comme des fils, s'alourdissait de minute en minute. Avisant un petit café, le commissaire y entra. Le patron, mutilé d'un bras, le torse moulé dans un maillot grenat, astiquait de l'extérieur le zinc de son comptoir. Il tendit une chaise au client, lui demanda ce qu'il voulait boire.

— Un bon café noir, bien chaud, répondit Croiserel en examinant la salle avec certain plaisir.

Elle lui rappelait, cette salle dallée de rouge, avec ses pancartes réclames, avec son horloge réclame, avec ses tables à toile cirée clouée, avec ses chaises, sous lesquelles la paille se détachait, ces cafés de l'Argonne, du Soissonnais où, soldat au repos, il avait passé tant d'heures à chanter, à boire, à jouer aux cartes.

— Eh ! bien, patron, dit-il d'un ton enjoué, ça ne vous dit rien votre café ?

L'interpellé sourit sans comprendre.

— Vous avez déjà tout oublié ?

— Pourquoi ?

— Enfin, cette salle où vous vivez tout le jour, ça ne vous rappelle pas la guerre. On était tous des amis dans ce temps-là. On n'avait pas besoin de gagner sa vie comme aujourd'hui.

À l'évocation de ce passé qui avait fait de lui un infirme, le patron du café eut un sourire à la fois attendri et triste.

— Enfin, dit-il, on « se défend ».

Une seconde, Croiserel s'en voulut de gagner, à des fins professionnelles, la sympathie de cet homme en évoquant des souvenirs qui lui tenaient tant à cœur. Il changea la conversation, parla du temps effroyable qu'il faisait depuis quatre jours. Finalement, il demanda :

— Est-ce que vous connaissez, par hasard, un certain Favrin ?

— Favrin ?

— Oui.

— Comment est-il ?

— Moi, je ne le connais pas. Tout ce que je sais, c'est qu'il a acheté une petite maison rue de la Comète.

— Oui, je vois qui vous voulez dire... le grand Marcel.

— C'est cela, le grand Marcel. Est-ce que c'est un homme bien ?

— Très bien, répondit avec respect le patron.

— Vient-il souvent chez vous ?

— Chez moi et chez les autres.

La pluie tombait toujours avec la même violence et le vent, qui s'était de nouveau levé, la rabattait contre les vitres. Le commissaire demanda s'il pouvait avoir un autre café. C'était sur un ton bon enfant qu'il parlait. Il tenait à masquer le plus longtemps possible la raison de sa présence à Viroflay, car il savait trop combien rapidement se répandrait la nouvelle de son arrivée s'il avait la maladresse de se

découvrir. Et, dans une affaire comme celle-ci, où aucun détail ne doit être négligé, l'effet de surprise était un élément important de succès.

La tempête était loin de se calmer. Croiserel ne pouvait attendre ainsi indéfiniment, d'autant plus que Favrin n'allait sans doute pas tarder à sortir.

— Il faut que je m'en aille, patron.

Puis, de manière à gagner la confiance de son interlocuteur, il ajouta :

— Je vais justement voir votre ami Favrin. Il paraît qu'il veut acheter une Renault. J'ai quelque chose de bien, vous savez, dans mon garage. Une dix chevaux qui a roulé deux mille kilomètres, juste ce qu'il faut pour la roder. Elle n'a plus qu'à partir maintenant. Et pour rien. Le client vient de perdre sa femme. Des souvenirs sont attachés à cette voiture... enfin, il la donnerait presque.

— C'est intéressant, ce que vous dites. Repassez donc me voir, je vais en parler.

Les deux hommes se serrèrent la main. Croiserel releva le col de son trench-coat, baissa la visière de sa casquette sur ses yeux, et d'un pas désormais indifférent à la boue et aux flaques, il se dirigea vers la rue de la Comète.

Lorsqu'il arriva avenue de Versailles, il tourna à gauche comme on le lui avait indiqué. Cent mètres plus loin, il prenait, sur sa droite, une ruelle montante, bordée de maisons en construction. De-ci de-là, sous des tentes, semblables à celles des égoutiers, on apercevait trois ou quatre maçons qui cassaient la croûte, le pouce gauche sur le fromage, le canif dans la main droite. Le long des trottoirs dévalaient

deux torrents d'une eau argileuse. Au sommet, le commissaire s'arrêta, secoua sa casquette déjà traversée. Il se trouvait au milieu d'une place sur laquelle donnaient quatre chemins, dont l'un, celui qui était le prolongement de la ruelle, conduisait vers les bois dont on apercevait la masse sombre à l'horizon. De cinquante en cinquante mètres, se dressait une maison. Des planches clôturaient les terrains incultes disséminés un peu partout. Au centre de la place, il y avait un poteau indicateur comme on en voit dans les forêts au haut duquel les panneaux s'entrecroisaient. Sur l'un d'eux, le commissaire lut : rue de la Comète.

Cette rue était plutôt une impasse. En effet, elle ne menait nulle part. Elle allait en s'amincissant et, au bout de deux cents mètres, se perdait dans les pierres et les mauvaises herbes. Pourtant, dans les terrains qui s'étendaient devant soi, on distinguait d'autres tentes, des matériaux, et même, derrière une butte, une fumée grise montait lentement vers le ciel. À la première maison qu'il trouva sur son chemin, le commissaire sonna pour demander où habitait M. Favrin. Une vieille femme, par la fenêtre de son rez-de-chaussée, lui indiqua une maison juste séparée de la sienne par un verger.

Avant de sonner de nouveau, Croiserel examina la demeure de Favrin. C'était la typique villa de banlieue dont chaque pierre est encadrée d'un liseré de ciment. Un grillage provisoire entourait le jardin au fond duquel se dressaient quelques arbres. Pour accéder à la maison, il fallait prendre une contre-allée parsemée de gravier, puis monter cinq ou six marches qui aboutissaient à un carré abrité par un auvent.

Ce fut ce que fit le commissaire. Il tira un anneau. Celui-ci mit en mouvement une sonnette qui continua à tinter après que l'anneau eut été lâché.

Presque aussitôt la porte s'ouvrit et un homme vêtu d'un costume de velours à côtes, les jambes moulées dans des leggings se lançant sur le devant, les cheveux dépeignés, une cigarette éteinte au coin de la bouche, parut. À la vue du commissaire, il demeura un instant surpris, décontenancé. Il avait cru avoir affaire à quelque fournisseur, à la marchande de journaux, et déjà il s'était réjoui de faire quelque bonne plaisanterie, lorsqu'un homme qu'il ne connaissait pas s'était trouvé devant lui. Rapidement, il avait inspecté la rue avec l'espoir d'y découvrir une voiture de livraison. Mais rien. Malgré la tempête, ce visiteur était venu jusque sur le plateau pour le voir.

— Vous êtes bien Monsieur Marcel Favrin ? demanda Croiserel.

— Oui, répondit en pâlisant l'homme aux leggings français.

— J'ai à vous parler.

— Pourquoi ? Qu'est-ce qu'il y a ?

Le commissaire tira son portefeuille. En l'entrouvrant à peine, il laissa paraître sa carte de membre de la police judiciaire, puis, sans y être invité, il entra dans la maison. Favrin, intimidé, s'était effacé sans dire un mot. Bien qu'il n'eût même pas regardé la carte que lui avait montrée le policier, il avait compris à qui il avait affaire.

Déjà, Croiserel avait posé la main sur le bouton d'une porte :

— Est-ce que nous pouvons entrer là pour parler ? demanda-t-il.

Marcel Favrin, pris de frayeur, ne répondit pas. Le commissaire poussa la porte, pénétra dans la pièce. C'était une salle à manger à buffet Henri II, à suspension, à chaises de cuir repoussé. Elle donnait à la fois sur la rue et le jardin. Par ce jour de pluie, elle avait un aspect sinistre. Il y avait, à terre, un linoléum de ton criard. Mais ni ce dernier, ni le papier-tenture à ramage violet et or, ne parvenait à égayer ce lieu clos où flottait une odeur de renfermé.

Croiserel prit un siège puis, en désignant un à son interlocuteur, dit :

— Asseyez-vous en face de moi.

Entre-temps, Marcel Favrin s'était ressaisi.

— Mais qu'est-ce que vous me voulez ? demanda-t-il.

— Vous allez le savoir tout de suite. Tenez, prenez une cigarette. La vôtre est éteinte.

Favrin accepta, sans pourtant se départir de l'air vexé qui lui était venu peu à peu.

— Enfin, on ne vient pas comme cela chez les gens, dit-il en allumant sa cigarette au briquet que lui tendit le commissaire.

Ce dernier, tout en feignant de tenir surtout à faire impression, à voir tout plier autour de lui, à passer pour vaniteux et bon bougre, n'avait pas manqué d'observer son interlocuteur : « Il a l'air trop crapule pour être un assassin », avait-il pensé. « À moins qu'il ne soit les deux. »

— Il paraît que votre femme a disparu ! Est-ce vrai, cette histoire ? fit Croiserel brusquement, en homme qui gagne la sympathie de ses interlocuteurs par le dédain qu'il a des fioritures.

— Bien sûr qu'elle est vraie, cette histoire-là ! répondit Favrin soulagé de connaître enfin le but de la visite du commissaire. « Ça va faire bientôt deux mois qu'elle est partie. Ah ! la garce... me faire cela à moi... partir avec un amant... et m'enlever mon Jeannot, ce petit que j'aimais tant... Dieu sait quelle éducation elle va lui donner à présent... Non je n'aurais jamais cru cela possible. »

— Quand est-elle partie exactement !

— Ah ! je le sais par cœur, ce jour ! Le samedi 9 janvier. Je suis Parisien, monsieur...

— Quel rapport cela a-t-il donc !

— Quand arrive le samedi, monsieur, c'est plus fort que moi, il faut que je retourne à Paris pour rencontrer les amis. Ce samedi-là, donc, j'ai pris le tramway et je suis parti. Ma femme était à la maison, avec mon fils. Quand je suis rentré, le lundi, par le premier train du matin, elle avait disparu. J'ai cherché partout, j'ai interrogé les voisins... Impossible de la retrouver.

— Le samedi matin, elle était encore là ? Vous lui avez parlé ?

— Naturellement.

— Samedi soir, vous étiez donc à Paris. Donnez-moi les noms de ces amis qui ont passé la soirée avec vous.

— Mais, enfin, qu'est-ce que vous me voulez... ? Ma femme s'en va, elle part avec un amant, et c'est moi qu'on vient embêter... C'est un peu fort... Allez donc la chercher, elle, et laissez un honnête travailleur en...

— Faites attention... Ne le prenez pas sur ce ton.

— Je ne me tairai pas... On exagère... Vous n'avez qu'à la chercher, ma femme, où elle est, et me laisser tranquille. Je ne fais de mal à personne, et je suis honnête, vous m'entendez... On peut regarder mon casier. Rien, vous m'entendez... rien. Tout le monde ne peut pas en dire autant.

Le commissaire comprit qu'en insistant davantage, il ne tirerait rien de l'ex-cuisinier. Il se leva, poussa sa chaise avec brusquerie.

— Marcel Favrin, dit-il, j'aimerais visiter votre maison. J'ajoute que vous êtes en droit de me le refuser.

« Le grand Marcel » parut ne pas comprendre.

— Vous avez entendu ?

— Oui, mais je suis chez moi.

— Je le sais bien. Faites comme vous voudrez. Si vous avez la conscience tranquille, qu'est-ce que cela peut vous faire de me laisser jeter un coup d'œil dans cette maison ?

Favrin eut ce geste de la main, ce roulement d'épaules qu'ont les fortes têtes quand, matées, elles sont obligées d'obéir.

— C'est bon... c'est bon... bougonna-t-il.

En se dandinant il s'approcha de la porte, l'ouvrit.

— Passez, dit-il.

— Non, non, j'aime mieux que vous me montriez le chemin.

— La pièce d'où nous sortons, c'est la salle à manger. Ici, c'est l'entrée. Et là, c'est le salon.

Le commissaire y pénétra. Six chaises de bois noir à filet d'or, un fauteuil mi-rustique, mi-bureau, imitation cuir, à gros clous de cuivre, un piano droit, visiblement en mauvais état, une console, meublaient la pièce. Pas un objet personnel, pas une fleur, rien d'intime. Aux murs, une reproduction de « la Liseuse », le portrait d'un enfant, prime d'un familistère, le « Poilu » de Scott, et de larges taches d'humidité apparaissant de-ci de-là. Un petit lustre à douze facettes de cristal pendait au milieu du plafond. C'était tout.

— Pourquoi a-t-on enlevé le tapis ? demanda le commissaire en examinant le parquet.

— Le tapis ? fit Favrin comme s'il ne saisissait pas.

— Oui, le tapis qui était cloué ici...

Croiserel avait en effet remarqué, le long des murs, les traces de pointes dont se servent les tapissiers.

— Parfaitement, il y avait un tapis. Mais il était trop salissant. C'est bon en ville. En banlieue, on rentre les souliers couverts de boue. Il vaut mieux rien.

— Où est-il, ce tapis ?

— Je l'ai vendu.

— À qui ?

— Au marché de la porte Saint-Ouen.

— Vous ne vous souvenez sans doute pas à qui...

— Il y a si longtemps... Pourtant...

— Est-ce avant le départ de votre femme ou après que vous avez vendu ce tapis ?

— Oh ! avant, bien avant... C'est elle-même qui me l'a fait enlever.

— Et cette vitre, comment se fait-il qu'elle est neuve ?

Le commissaire ouvrit la fenêtre. À l'extérieur, le mastic de l'un des carreaux était frais. « C'est bien ce que je pensais » murmura Croiserel. Les carreaux étaient mats, ternes, alors que celui qui avait attiré son attention avait encore le brillant d'un verre de table.

Favrin ne broncha pas.

— C'est ma femme qui l'a cassé en faisant le ménage.

Mais déjà l'attention du commissaire se portait sur autre chose. Il y avait deux fenêtres dans ce salon, par conséquent quatre rideaux. Il les examina, un à un, avec un soin méticuleux. C'étaient des rideaux de mousseline ordinaire, sur laquelle étaient brodées, à la machine, une trentaine de tulipes absolument identiques.

Soudain, Croiserel se retourne :

— Ce rideau allait là, et celui-là ici.

Comme s'il avait affaire à un maniaque, Favrin haussa les épaules en répondant :

— C'est possible...

Ce qui avait amené le commissaire à faire cette constatation nécessite une courte explication. Les rideaux se posent sur une tringle creuse dans laquelle on glisse comme un fourreau une autre tringle, pleine celle-là, dont un des bouts est redressé à angle droit. Ces rideaux sont fixés aux fenêtres à l'aide de vis appelées dans le monde de la quincaillerie : vis raquettes. Pour la tranquillité du coup d'œil, on pose le côté recourbé de la tringle soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, mais toujours d'une façon semblable. Or, à la fenêtre du salon dont justement un carreau avait été remplacé, les deux tringles étaient posées de telle façon que les côtés recourbés se trouvaient à gauche du rideau, cependant qu'à l'autre fenêtre ils se trouvaient à droite.

Croiserel en avait conclu que le rideau qui se trouvait à présent devant le battant de la fenêtre dont un carreau avait été remplacé n'était pas celui qui s'y trouvait primitivement. En examinant les autres rideaux, il s'était aperçu que l'un d'eux était troué comme par une brûlure de cigarette. Or, c'était justement celui qui, pour l'harmonie des tringles, eût dû se trouver à la place de celui qui pendait à présent devant le carreau neuf.

Le commissaire se garda de faire part de cette constatation à Marcel Favrin. Il feignit même, en tâtant la mousseline des rideaux, d'avoir été surtout préoccupé de leur qualité. Puis, il se rendit à la cuisine. Elle était minuscule. Rien de ce qu'elle contenait ne retint l'attention du policier. Pourtant, au moment de sortir, une boîte de carton, à couleurs vives, surprit son regard. Il la prit. Elle contenait des grains, semblables à des grains de riz, mais un peu plus gros et plus légers.

Croiserel lut l'étiquette de la boîte. Elle était rédigée en anglais. Il ne savait pas très bien cette langue, mais il comprit qu'il s'agissait de grains de blé soufflé, aliment très répandu en Amérique.

— Qu'est-ce que vous faites de cela ? demanda-t-il.

— C'était pour mon Jeannot, répondit Favrin.

— Tiens, quelle idée ! ne put s'empêcher de murmurer le commissaire.

Quelques secondes après, les deux hommes montaient au premier étage.

— Où est votre chambre ? interrogea le commissaire.

Le « Grand Marcel » ouvrit une porte. Elle donnait sur une pièce dont la conformation était la réplique de la salle à manger. À la place du buffet, il y avait un grand lit de milieu. Près de la fenêtre, donnant sur le jardin et empêchant l'ouverture du panneau de gauche, une armoire à glace. De l'autre côté, un fauteuil recouvert de reps violet. Au-dessus du lit, une applique et, pour tamiser la lumière, des pétales de sparterie rose enveloppant l'ampoule.

Croiserel ouvrit l'armoire. Il passa sa main, plus par acquit de conscience qu'avec l'espoir de trouver quelque chose, entre les draps empilés sur un des rayons. À ce moment, son regard se porta, par la fenêtre, sur le jardin. Celui-ci pouvait avoir au plus quatre cents mètres carrés. Des buissons en masquaient le fond.

— Et où couchait le petit ? demanda le commissaire.

Favrin le conduisit dans une pièce voisine. C'était le seul endroit de la maison qui fût meublé avec quelque goût. Dans

un coin, il y avait un lit-divan recouvert d'une cretonne rustique. Les murs étaient tapissés d'un papier gris clair. La frise en était charmante. Elle représentait les principaux animaux, peints tous avec des couleurs très vives. Au milieu de la pièce, il y avait une chaise d'enfant faisant corps avec une petite table, le tout sur roulettes. Malgré la pluie, des rideaux de percaline jaune apportaient une note lumineuse.

Avisant des jouets entassés dans une caisse, Croiserel s'agenouilla, puis les examina un à un. Il y avait un ours, des poupées, une locomotive, un jeu de construction, des billes, des livres d'images.

Une seconde durant, le commissaire ne put se défendre d'être ému. Comme le plaisir qu'avait pu goûter cet enfant au milieu de ce petit univers contrastait avec le décor sordide qui l'entourait ! Cette rue boueuse, ce père vulgaire, cette maison humide, si tristement meublée, tout cela, l'enfant l'avait toujours ignoré. Il s'était fait un monde à lui, coloré, naïf, où il était roi. Le reste, il ne l'avait jamais vu.

Soudain, Croiserel se releva.

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il.

— Quoi ? fit Favrin sans se départir de l'air qu'aurait une femme de chambre obsédée par la méticulosité de sa maîtresse.

Le commissaire tenait à la main un objet dont il était difficile de déterminer l'usage et la provenance. C'était un morceau d'ébène ayant un peu la forme d'un capuchon de porte-plume réservoir. À l'une des extrémités, il se terminait par un pas de vis. Au milieu, une virole d'argent était incrustée dans le bois. Le tout donnait l'impression d'avoir de la valeur. C'était lourd, poli par le temps. Le pas de vis était intact. À

l'autre extrémité, se trouvait une petite plaque ronde d'argent également, destinée sans doute à retarder l'usure...

— Vous ne savez pas ce que c'est ?

— Je n'en ai aucune idée, répondit Favrin.

— Cet objet n'est pas tombé du ciel.

— Mon fils l'a peut-être trouvé. D'ailleurs, vous voyez, c'est dans ses jouets.

Croiserel n'avait pas lâché cette chose étrange. Il la faisait aller et venir entre ses doigts avec cette satisfaction que donne au toucher un objet lourd, précieux et parfaitement fini. Finalement, il la glissa dans sa poche.

— Allons, descendons, dit-il. Je voudrais jeter un coup d'œil sur le jardin.

Malgré la pluie qui tombait avec violence, Croiserel fit lentement le tour du jardin. De temps à autre, il s'arrêtait même et, du bout du pied, il s'assurait de la consistance du sol.

— Vous avez sans doute des outils de jardinier ? Où sont-ils ?

Favrin conduisit le commissaire sur le côté de la maison. Une petite cabane recouverte d'un toit de tôle ondulée se dressait là. Croiserel jeta un coup d'œil sur la pelle, la pioche, le râteau, la brouette qu'elle abritait.

— Au fond, dit-il avec un sourire destiné à rassurer son interlocuteur, tout ça, ce sont des histoires de femme. On dérange les gens pour rien, voilà la conclusion. Au revoir. Je ne crois pas que je serai obligé de revenir.

Avant de gagner la petite allée de gravier, le commissaire s'arrêta pourtant une seconde.

— Voulez-vous aller voir si je n'ai pas laissé mes allumettes dans la salle à manger.

Heureux à la pensée d'être bientôt débarrassé du policier, ce fut avec un tout autre air que Favrin obéit. Mais à peine ce dernier eut-il disparu, que Croiserel leva la tête. Comme par hasard, il s'était arrêté juste sous la fenêtre du salon au carreau changé. Durant un instant, il examina avec attention le battant du volet qui, fermé, venait masquer la vitre neuve. Puis, détournant la tête, il se mit à siffloter.

III

CROISEREL NE PERD PAS UNE MINUTE

Dix heures sonnaient à la petite église de la place du Marché, lorsque le commissaire franchit le seuil de la gendarmerie de Viroflay. Il existe chez les gens de la même profession une sorte d'air de famille qui fait qu'ils se reconnaissent tout de suite. Empruntant le trench-coat et la casquette de Croiserel, un boucher, un horloger, un fonctionnaire, un acteur de théâtre serait entré à la gendarmerie, que des regards méfiants eussent accueilli son arrivée. Le policier, tout au contraire, fut salué par un gendarme qui s'apprêtait à monter à cheval et avant même qu'il eût demandé quoi que ce fût, le chemin du bureau du capitaine lui fut indiqué. Sans avoir montré un papier ni donné une explication, simplement par sa manière de remercier en portant l'index à la visière de sa casquette ; Croiserel fut introduit auprès de cet officier. C'était un homme simple dont la préoccupation principale était visiblement de faire son devoir et d'éviter les gaffes. Quand il apprit qu'il s'agissait d'un ex-cuisinier habitant le plateau, c'est-à-dire un quartier de petits rentiers de qui on n'avait rien à redouter, il manifesta son contentement.

— Cet homme a certainement tué sa femme, peut-être même son fils, expliqua le commissaire. Je crois pouvoir affirmer que les corps sont enterrés dans le jardin. Je voudrais donc que, dans une heure, pas avant, vous mettiez à ma disposition deux gendarmes et trois ou quatre terrassiers, afin

que nous puissions entreprendre immédiatement des fouilles. Je repasserai ici dans trois quarts d'heure.

Quelques minutes plus tard, Croiserel entra dans la plus grande quincaillerie de la ville. Après avoir discrètement, décliné sa qualité, il demanda :

— N'avez-vous pas vendu, au début de janvier, une pelle et une pioche à un certain Marcel Favrin ?

La jeune fille qui avait reçu le commissaire appela son père. Lorsque ce dernier parut, Croiserel renouvela sa demande sans y changer un mot, terminant comme la première fois par : « à un certain Marcel Favrin. »

— Une pelle et une pioche, vous dites ?

— Oui.

— Voulez-vous avoir l'amabilité d'attendre un instant, je vais consulter mes livres.

Après quelques minutes de recherches, le quincailler leva la tête et, montrant du doigt une ligne de son livre :

— Voyez vous-même. J'ai vendu une pelle et une pioche, le 7 janvier, un jeudi.

— Ne pouvez-vous pas me dire à qui ?

— Vous m'en demandez trop, monsieur le commissaire. Chaque jour, je sers plus de cent clients. Sans mon livre, j'aurais été incapable de vous donner la moindre indication.

— Et l'heure à laquelle cet achat a été fait, vous la rappelez-vous ?

— Exactement, cela m'est impossible. Tout ce que je peux affirmer, c'est que c'est certainement sur la fin de la journée, car, comme vous pouvez le voir vous-même, c'est dans les derniers achats que figure celui dont vous me parlez.

— Sauriez-vous reconnaître une pelle et une pioche sortant de votre maison ?

— Oui. Pourtant je dois vous dire que je ne suis pas seul à vendre ces outils. Ils nous sont fournis, à nous détaillants, par une fabrique de Boulogne-sur-Mer, la maison Chauvois frères. Je ne peux donc affirmer que les outils que vous me présenterez, même s'ils sont en tous points semblables à ceux que j'ai en dépôt, sortent de mon magasin.

— En tous les cas, le 7 janvier, sur la fin de la journée, vous avez vendu une pelle et une pioche.

— C'est certain.

— Je vous remercie, monsieur.

Cinq minutes après, le commissaire arrivait à la gare de Viroflay. Il se rendit dans le bureau du chef de gare. Ce dernier, un brave homme à moustache d'une longueur ridicule, apprit à Croiserel qu'il avait, en effet, sous ses ordres un employé du nom d'Auguste Delaune. Le policier demanda si on pouvait lui prêter un local afin d'interroger ce jeune homme.

— Mais, mon bureau, monsieur le commissaire, est à votre disposition, dit le chef de gare en se levant et en faisant signe aux deux employés qui travaillaient au fond de la pièce de le suivre.

*
* *

— Vous n'ignorez pas, commença Croiserel, que M^{me} Favrin et son fils ont disparu.

— Non, je ne l'ignore pas, répondit Auguste Delaune avec le souci visible de montrer, dès le début, qu'il était le premier à souffrir beaucoup de cette disparition.

C'était un grand jeune homme d'une trentaine d'années. La petite moustache noire qui ombrait sa lèvre supérieure ne suffisait pas à vieillir son visage rose et enfantin. On devinait à sa chemise d'Oxford, à sa cravate de soie, qu'il avait quelque part, dans un vestiaire, un veston d'une autre coupe que celui, usagé, qu'il portait pendant les heures de travail, et que, au sortir de son bureau, il devait être un autre homme. Ses mains étaient soignées, ses ongles faits. Une raie bien droite séparait, sur le côté, ses cheveux noirs et lustrés. Malgré la pluie qui tombait depuis l'aube, aucune tache n'était visible sur ses souliers. Il possédait, sans doute, dans quelque tiroir, une brosse, une peau de chamois, tout ce qu'il fallait pour entretenir sa toilette.

— Je voudrais que vous me disiez, continua le commissaire, où et quand vous avez vu M^{me} Favrin pour la dernière fois.

— Mardi soir, monsieur. Son mari était allé au cinéma.

— Mardi 5 janvier, n'est-ce pas ?

— C'est cela. Marie-Louise m'avait demandé de passer devant sa maison vers les huit heures et demie. S'il y avait de

la lumière dans le salon, cela signifiait qu'elle était seule. Il y avait de la lumière. J'ai donc sifflé, comme nous avons convenu et, aussitôt après, j'ai longé le verger qui se trouve...

— Oui, je sais.

— J'ai longé le verger et j'ai été me poster dans le fond du jardin. Elle est venue me rejoindre quelques instants après.

— Elle n'avait pas manifesté l'intention de faire un voyage, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, monsieur. Elle n'avait qu'un désir : divorcer et se remarier avec moi.

— Pourquoi ne le faisait-elle pas ?

— À cause de son enfant qu'elle adorait.

— Que disait-elle de son mari ? Est-ce qu'il la menaçait de violences ? Est-ce qu'il était jaloux ?

— Pas même. Il se désintéressait complètement d'elle, de son fils. Il ne songeait qu'à boire et tout ce que faisait Marie-Louise le laissait tout à fait indifférent.

— Elle n'avait qu'à divorcer, dans ce cas...

— Elle préférait attendre.

— Est-ce qu'elle avait des amies à Viroflay ?

— Non, personne. C'est-à-dire qu'elle aimait à bavarder avec M^{me} Gilbert, lorsqu'elle la rencontrait. C'est tout.

— Qui est M^{me} Gilbert ?

— C'est la mercière de la place, une veuve de guerre.

Tout en parlant, tout en paraissant surtout préoccupé des réponses que le jeune homme lui faisait, le commissaire ne l'avait pas quitté un instant du regard, si bien qu'Auguste Delaune, sans s'en rendre compte, s'énervait de plus en plus. Soudain, un train passa. Il détourna la tête pour le voir, avec l'espoir que le commissaire l'imiterait machinalement. Mais ce dernier continua à l'examiner. Alors, n'y tenant plus, le jeune homme se leva comme pour chasser un engourdissement.

— Qu'avez-vous ? demanda Croiserel, toujours fixant son regard sur le jeune homme.

— Rien. Rien... j'avais besoin de mouvement.

Auguste Delaune n'osait plus lever les yeux de peur de rencontrer ceux du commissaire. À chaque instant, comme si on lui eût touché la nuque, il se retournait.

— À quelle heure avez-vous quitté M^{me} Favrin ? demanda Croiserel implacable.

— À onze heures.

— Avant de vous quitter, avez-vous repris rendez-vous ?

— Oui.

— Pour quand ?

— Pour le samedi suivant. Tous les samedis, son mari partait pour Paris.

— Le samedi 9 janvier ?

— C'est cela. Sauf contre-ordre de sa part, je devais me trouver à quatre heures et demie devant sa maison et attendre qu'une lumière se fit au salon, car il se pouvait que

Marcel, au lieu de s'en aller après le déjeuner, comme il en avait l'habitude, partit à la fin de l'après-midi.

— Samedi, à quatre heures trente, vous vous trouviez donc rue de la Comète, en face de la villa des Favrin. Est-ce que des voisins vous ont vu ?

— Je ne crois pas.

— Et alors, que s'est-il passé ?

— Eh bien ! j'ai attendu, mais la maison entière resta obscure. Marie-Louise n'était pas là.

— Qu'avez-vous supposé à ce moment ?

— J'ai supposé que son mari l'avait obligée à l'accompagner à Paris, ou qu'elle avait été appelée auprès de sa sœur.

— Vous êtes resté quand même ?

— Oui, je n'ai pas pu me résoudre à m'en aller. Je savais combien Marie-Louise m'était attachée. J'avais le pressentiment qu'elle n'allait pas tarder à rentrer, qu'après tout il était possible qu'elle fût descendue en ville afin d'y faire quelques achats. Je me cachai dans un renforcement et guettaï son retour. Il faisait un froid glacial. J'apercevais au loin les deux réverbères de la place. Heureusement que la lune, qui venait de se lever, me permettait de voir distinctement la maison de l'endroit où je me trouvais. Vers six heures et demie, c'est-à-dire après deux heures d'attente, je crus percevoir des cris d'enfant. Je me souviens d'avoir pensé que ce ne pouvait être le petit Jeannot. Marie-Louise ne le quittait pas une minute et les soirs où nous nous rencontrions au fond du jardin, il ne se passait pas de demi-heure sans qu'elle s'absentât un instant pour s'assurer que son fils dormait bien. Elle l'aurait

laissé seul à la maison ! Non, ce n'était pas possible. Je m'approchai pourtant de la maison pour en avoir le cœur net. Quelle ne fut pas ma surprise en m'apercevant que c'était bien Jeannot qui pleurait ainsi ! Il était donc seul ! Je commençais à m'inquiéter. Certainement, un malheur était arrivé. Je poussai la grille du jardin, je frappai à la porte, prêt à demander, si le mari m'avait ouvert, un quelconque renseignement. Mais personne ne m'ouvrit et, presque aussitôt, les cris de l'enfant cessèrent. Je résolus d'attendre encore. Je retournai à ma cachette, avec l'espoir de voir surgir Marie-Louise d'un moment à l'autre. Deux heures s'écoulèrent encore, puis, de nouveau, les cris de l'enfant retentirent. Je repassai devant la maison, en sifflant, car tout à coup il m'était apparu que Marie-Louise s'était peut-être endormie. Enfin, bref, je rôdai dans la rue de la Comète jusque vers deux heures du matin.

— Vous êtes donc rentré chez vous vers deux heures du matin...

— Plutôt deux heures et demie.

— Avec la conviction que M^{me} Favrin n'était pas chez elle.

— Certainement, sans quoi elle m'aurait ouvert.

Le commissaire se leva, regarda l'heure à l'horloge du quai.

— Quelle est votre adresse ? demanda-t-il brusquement.

— 14, rue des Minimes.

— Est-ce que vous vivez seul ?

— Non, avec ma mère.

— C'est bien.

Sur ces derniers mots prononcés d'un ton sec, Croiserel traversa les bureaux, salua d'un geste le chef de gare qui, à la manière d'un maître d'hôtel accourant pour demander à ses clients s'ils sont satisfaits, se précipitait à sa rencontre. Il héla un des taxis qui, malgré la pluie, avaient finalement consenti à sortir et se fit conduire à la gendarmerie. Il était onze heures dix. Un petit groupe l'attendait avec impatience.

— Allons-y, dit Croiserel en allumant une cigarette.

Et la bande se mit en marche, non sans fierté. Elle faisait naître, sur son passage, des murmures, des conversations. Les boutiquiers accouraient sur le pas de leur magasin. Des fenêtres s'ouvraient. Des ménagères, des jeunes filles, des ouvriers se montraient du doigt celui, dans le groupe, qu'ils connaissaient. Prudemment, à vingt mètres derrière, des garçons suivaient à bicyclette.

— Tu vois, disait l'un d'eux, le type au trench-coat et à la casquette grise qui marche devant avec le capitaine.

— Eh bien ?

— Il paraît que c'est un commissaire de Paris.

IV

UN CADAVRE

Comment cela se fit-il ? on ne saurait le dire, mais le bruit que Marcel Favrin avait assassiné sa femme, qu'à onze heures la police devait perquisitionner chez lui, faire des fouilles dans son jardin, s'était répandu dans toute la ville. Aussi, lorsque le groupe formé par les gendarmes, Croiserel, les cantonniers qu'on avait finalement recrutés pour retourner la terre, arriva rue de la Comète, eut-il la surprise de voir déjà, devant la maison, une cinquantaine de curieux parlant avec animation. À une fenêtre du premier étage de la villa, Favrin, coiffé d'un béret basque, regardait l'attroupement avec une expression de défi. « Qu'est-ce que vous voulez ? » criait-il de temps en temps d'une voix manquant de clarté. Personne ne lui répondait. Les bruits qui couraient sur son compte étaient encore par trop vagues. Il fit plusieurs fois un geste qui signifiait : « Allez-vous en. » Mais les curieux, conscients de la force que leur donnait le nombre, ne bougeaient pas, se contentant simplement d'éviter de se laisser prendre à partie isolément. Lorsqu'ils aperçurent, débouchant de la place, les gendarmes, le commissaire et les suivants, ils s'enhardirent. « Assassin ! », hurla même l'un d'eux. Le visage de Favrin se congestionna. En tendant le poing dans la direction de celui qui venait de l'insulter, il répondit d'une voix perçante : « Assassin toi-même ! » Des murmures s'élevèrent, puis, comme le « grand Marcel » continuait de gesticuler dans l'embrasure de la fenêtre, appréhendant soudain que ce dernier, dans un accès de folie, ne fit

feu sur eux, ils s'éloignèrent comme pour aller à la rencontre des gendarmes.

Ce fut Croiserel qui, le premier, adressa la parole à l'ex-cuisiner.

— Ouvrez la porte, dit-il sur un ton bon enfant. On ne vous veut pas de mal. C'est une simple formalité. Dans une heure, vous pourrez aller déjeuner tranquillement.

— Qu'est-ce que vous me voulez tous ? demanda Favrin sans bouger de sa fenêtre.

— Nous voulons que vous nous ouvriez. Si vous nous obéissez, tout se passera le plus simplement du monde... Al-lons, un bon mouvement, Favrin.

Ce dernier parut réfléchir un instant, puis il dit :

— C'est bien, je descends.

Quelques instants après, Croiserel, accompagné des gendarmes et des cantonniers, entra dans la villa. Favrin s'était radouci ; il porta même instinctivement la main à son béret lorsqu'il se trouva en présence du capitaine de gen-darmerie.

— Vous voulez visiter encore une fois la maison ? de-manda-t-il au commissaire vers lequel il s'était approché parce que, confusément, il sentait que c'était encore de ce dernier qu'il pouvait attendre le plus de bienveillance.

— C'est le jardin que nous voulons visiter, répondit Croiserel en regardant Favrin de cette même manière qui avait tant impressionné Auguste Delaune. Mais pas un muscle du visage du « grand Marcel » ne broncha. Il ne cli-gna même pas des yeux ni n'entrouvrit la bouche, absolu-

ment comme si cette nouvelle le laissait tout à fait indifférent.

— Faites, répondit-il comme quand on lui demandait pardon de l'avoir bousculé.

Un cantonnier crachotait déjà dans ses mains ; un autre enlevait la veste de cuir qui le protégeait de la pluie. Le temps, d'ailleurs, avait changé. À la pluie avait de nouveau succédé le vent. Il ployait, dans le fond du jardin, les quelques lilas qui s'y trouvaient. Le ciel était d'un gris noir. Et les nuages, poussés par la tempête, s'étiraient, se confondaient, sans jamais découvrir une parcelle d'azur.

— C'est ici qu'il faudrait creuser, dit le commissaire en désignant un endroit du jardin où le sol présentait un léger affaissement.

Empoignant leur pioche, les cantonniers se mirent au travail. À les voir abaisser leur outil d'un mouvement régulier, s'arrêter de temps en temps pour relever leur pantalon, on eût dit qu'ils s'employaient à dégager quelque conduite de gaz aux fins de la réparer. Il ne venait pas à l'idée que le geste paisible, qu'ils accomplissaient avait pour raison la découverte d'un cadavre. Les gendarmes, le commissaire, les regardaient sans paraître accorder à leurs gestes l'importance qu'il convenait.

Soudain Favrin demanda la permission d'aller chercher une chaise. Il était pâle. De temps à autre, il portait la main à son menton comme s'il eût voulu s'assurer qu'il était bien rasé.

— Ne vous dérangez pas, répondit Croiserel. Je vais y aller pour vous.

Il se rendit dans la salle à manger. Par la fenêtre qui donnait sur la rue, il aperçut les curieux qui stationnaient en conversant à haute voix. Il prit une chaise, la rapporta. Mais quand il la posa, juste derrière Favrin, afin d'épargner à ce dernier le plus petit effort, celui-ci affirma qu'il n'en avait jamais eu besoin.

— Ça, c'est un peu fort, dit à ce moment le capitaine de gendarmerie en apercevant dans le verger contigu au jardin une vingtaine de personnes. Il fit quelques pas dans leur direction, puis, quoique vêtu de son uniforme, il leva les bras au ciel ainsi qu'une commère :

— Voulez-vous bien vous sauver... Vous n'avez pas honte de vous intéresser à un spectacle pareil, ajouta-t-il, alors que pour un empire il n'eût pas cédé sa place.

Les curieux reculèrent de quelques mètres, puis se rapprochèrent de nouveau, se gardant de faire des observations, espérant ainsi, grâce à leur silence, obtenir la faveur de rester.

— Vous ne voulez vraiment pas vous asseoir ? demanda Croiserel.

— J'ai la conscience tranquille, répliqua Favrin.

— Cela n'a aucun rapport. Vous pouvez avoir la conscience tranquille et être fatigué.

— Je ne suis pas fatigué.

Les cantonniers avaient déjà creusé une fosse de cinquante centimètres de profondeur. Soudain, l'un d'eux sauta au-dehors.

— Venez voir, venez voir, cria-t-il.

Les gendarmes et le commissaire obéirent sur le champ à cette invitation. Au premier moment, ils n'aperçurent rien.

— Regardez, dit le cantonnier en désignant de sa pioche une tache jaunâtre qui, à première vue, ressemblait à un galet.

— Je crois que c'est le crâne... balbutia-t-il.

Il redescendit dans la fosse, cependant que les deux autres cantonniers en sortaient pour former, avec les gendarmes et le commissaire, cercle autour de lui. À petits coups légers, il se mit à piocher. En effet, c'était une tête humaine.

Souillée de terre mouillée, reconnaissable uniquement par sa forme, elle émergeait peu à peu.

— Favrin, dit avec sévérité le commissaire, approche-toi.

Le « grand Marcel » obéit, suivi aussitôt par le gendarme qui, de l'entrée, le surveillait.

— Approche-toi donc, surenchérit le capitaine.

Les cantonniers s'étaient écartés pour lui faire place. Durant quelques secondes, un profond silence plana sur le groupe. On percevait le mugissement du vent dans les arbres et, deux fois, tout le monde entendit nettement le sifflement d'un train. Soudain, par-dessus la maison, venant de la rue, des cris s'élevèrent, cependant que, se faufilant à travers les fils de fer barbelés qui clôturaient le verger, des curieux envahissaient le jardin.

Le capitaine de gendarmerie s'avança vers ces derniers.

— Attention à vous, cria-t-il, reculez, reculez...

Il appela les gendarmes et ce fut en usant de violence qu'on les chassa.

Favrin n'avait pas desserré les lèvres. La tête baissée, les yeux fixes, il semblait hypnotisé par le cadavre dont la tête émergeait seule de la terre gluante.

— Reconnais-tu ta femme ? demanda Croiserel.

L'ex-cuisinier ne répondit pas. Deux gendarmes lui avaient déjà saisi les poignets.

— Reconnais-tu ta femme ? répéta le commissaire.

Il ne répondit toujours pas. On dit que les Européens qui passent plusieurs années en Chine, en Amérique du Sud, reviennent de ces pays complètement changés. L'influence du climat, de la nourriture transforment leurs traits et vont jusqu'à leur donner l'aspect d'indigènes de ces pays. Pourquoi un bouleversement plus important encore qu'un changement de climat ne métamorphoserait-il pas un homme ? En l'espace de quelques secondes le visage de Favrin était devenu méconnaissable, non à cause de sa pâleur. Ce n'était plus celui d'un ex-cuisinier retiré à Viroflay, forte tête et gros buveur, mais celui d'un assassin. En cet infime laps de temps, d'un homme libre, pouvant songer à l'avenir, il était devenu un monstre, dont tous les journaux reproduiraient les traits.

— Je te demande si tu reconnais ta femme, demanda, avec plus de douceur cette fois, le commissaire.

Comme précédemment, Favrin garda le silence. Alors, un des gendarmes qui assistait à la scène, vint se planter de-

vant lui. D'un léger coup de poing, il lui releva la tête. Favrin le regarda sans comprendre, avec des grands yeux étonnés.

— Tu n'as pas entendu ce que vient de te dire le chef ?

Marcel Favrin ne fit même pas un geste de dénégation.

— Ah ! tu n'as pas entendu ! continua le gendarme.

Il recula d'un pas et, avant que personne eût pu s'interposer, de toutes ses forces, frappa Favrin au visage. Ce dernier poussa un cri, chancela. Il serait tombé sans les deux gendarmes qui lui tenaient les poignets.

— Assez, assez... interrompit Croiserel. Qu'on finisse d'abord d'exhumer le cadavre.

Les cantonniers se remirent au travail.

— Capitaine, j'ai à vous parler, dit le commissaire au bout d'un instant. Je voudrais que vous envoyiez un de vos hommes téléphoner à Paris. Qu'il demande qu'on prévienne immédiatement le service de l'identité judiciaire et un médecin légiste. C'est urgent.

*

* *

Le corps de la malheureuse épouse était à présent presque entièrement dégagé.

— Il faut avoir le cœur bien accroché pour faire un pareil travail, observa un des cantonniers.

En effet, malgré le froid, malgré le vent, une odeur âcre flottait autour de la fosse. Quant au cadavre, il était horrible à voir. En voulant le tirer de la terre avec laquelle il avait fait corps, la tête s'était détachée. On distinguait, de-ci, de-là, à travers les chairs complètement rongées, une côte, un fémur, une vertèbre, et aussi invraisemblable que cela paraisse, ces os entr'aperçus réconfortaient, dans la mesure où c'était possible, les assistants, car au milieu de toutes ces pourritures, ils avaient quelque chose de net et de propre.

— Mais elle était toute nue, constata le commissaire.

Il avait beau, avec un bâton, fouiller le sol, aucune trace d'étoffe n'apparaissait.

— Je voudrais que vous dégagiez complètement les pieds, ajouta-t-il.

Ils apparurent, ces pauvres pieds d'une femme qui avait dû être jolie, ainsi que des racines recroquevillées, dépourvus de chaussures.

Finalement, en s'aidant de vieux sacs pour ne pas le toucher avec les mains, le corps de Marie-Louise Favrin fut dégagé, morceau par morceau, et posé sur le maigre gazon de la pelouse. Un gendarme alla chercher une couverture dans la maison et recouvrit ces restes.

Favrin avait assisté avec la même impassibilité à la fin de l'exhumation de sa femme. Pas une larme n'avait jailli de ses paupières. Pas un mot de regret n'était venu sur ses lèvres. Trois fois il avait murmuré : « Ce n'est pas moi. » C'était tout ce qu'un pareil spectacle avait pu tirer de son âme rustre.

— Suis-moi. J'ai à te parler, lui dit le commissaire.

*
* *

Dans cette même salle à manger où, trois heures auparavant, ils avaient eu leur premier entretien, les deux hommes étaient de nouveau assis, face à face.

— Allons, Favrin, maintenant que ta femme est retrouvée, dis-moi ce que tu as fait de ton fils.

— Je suis innocent, répondit machinalement le « grand Marcel ».

— Tu es innocent ?

— Oui, monsieur le Commissaire.

Croiserel se leva, empoigna son interlocuteur par les épaules et, avec une telle violence qu'en le poussant il renversa une chaise, il l'amena jusqu'à la fenêtre qui donnait sur le jardin.

— Regarde, assassin.

— Je suis innocent, répéta encore Favrin sur le ton d'une litanie.

— Tu la vois, là, sous cette couverture. Regarde, regarde donc.

Mais Favrin avait détourné la tête.

— Et tu as l'aplomb de dire que tu es innocent.

— Oui, oui... je suis innocent.

— Tu l’as enterrée toute nue, là, à dix mètres, dans la nuit du 7 au 8 janvier.

— Non... non... Ce n’est pas vrai... non, je ne l’ai pas tuée.

— Elle s’est suicidée et ensuite elle s’est enterrée toute seule... !

— Je ne sais pas.

— Et ton fils, où est-il ?

On apercevait, par la fenêtre, les cantonniers qui continuaient à remuer de fond en comble le jardin, cependant que la couverture écossaise semblait sécher sur l’herbe.

— Alors, ramasse la chaise et assieds-toi.

Mais, comme s’il avait peur des coups, au lieu de la ramasser à l’endroit où elle se trouvait, il la poussa du pied et ne se courba que lorsqu’il fut trop loin pour être frappé.

— Je ne te battrai pas. Je veux causer avec toi. Où est ton fils ?

— Je ne sais pas.

Croiserel garda un instant le silence. Durant ce laps de temps il dévisagea le criminel.

— Écoute, dit-il, il ne s’agit pas de finasser. Tu es pris, c’est un fait. Et bien ! sois beau joueur. On t’en tiendra compte. Pourquoi l’as-tu tuée, cette femme ? Tu étais jaloux ? Elle te trompait avec un employé de chemin de fer...

— Un employé de chemin de fer ?

— Tu le sais bien... Elle te trompait... Tu es un homme comme les autres... Les femmes n'ont pas des faveurs spéciales pour toi... Tu l'as surprise, jeudi après-midi, à la nuit, dans le fond du jardin. Tu n'as rien dit. Tu as attendu que ton rival soit parti. Grande scène. Tu n'es plus maître de toi et tu la tues. Un crime passionnel, quoi ! Tu lis les journaux. Tu sais qu'on est toujours acquitté pour ce genre de crime. Alors, pourquoi aggraves-tu ton cas ? Avoue... dis-moi où est ton fils. Le maximum que tu risques, c'est cinq ans. Tu as trente-sept ans, n'est-ce pas ? Eh ! bien, à quarante-deux, tu refais ta vie.

Favrin s'était ressaisi. Pour la première fois, depuis la découverte du corps, il osa regarder le policier en face. D'une voix calme, il répondit :

— Monsieur le Commissaire, je suis innocent. Le 7 janvier j'étais, en effet, chez moi, et je peux vous jurer...

— Tu as bonne mémoire. Je serais incapable de te dire, moi, où j'étais le 7 janvier...

— Je ne l'ai pas tuée, je vous le jure. Je suis parti le samedi pour Paris et je ne suis rentré que le lundi matin. C'est vérifiable. Quand j'ai quitté la maison, ma femme et mon fils étaient en parfaite santé. Quand je suis revenu, ils avaient disparu. Si on a tué ma femme, si on l'a enterrée dans ce jardin, cela s'est passé le samedi ou le dimanche. A-t-elle eu une scène avec son amant ? l'employé de chemin de fer venait-il chez moi ? je l'ignore. En tous les cas, tout ce que je peux vous dire, c'est que ma femme était vivante lorsque je suis parti. Elle a d'ailleurs fait son marché ce jour-là. En interrogeant ses fournisseurs habituels vous en aurez la preuve.

— C'est ce que nous verrons. Pour le moment, il faudrait que tu me dises ce que tu faisais le jeudi soir, vers six heures, chez le quincaillier.

— Je ne m'en souviens pas.

— La pelle et la pioche de la cabane à lapins ont été achetées jeudi soir. Tu ne vas pas nier cela ?

— C'est vrai. Je ne me souviens pas du jour, mais je sais que j'ai acheté une pelle et une pioche.

— Pour cultiver tes quatre salades ?

— J'avais l'intention de refaire mon jardin.

— Il est fâcheux que cette intention te soit venue juste au moment où ta femme a disparu. Il est également fâcheux pour toi qu'on la retrouve enterrée dans ton jardin.

— Je suis innocent. C'est tout ce que je peux affirmer.

— Tu ne veux toujours pas dire ce que tu as fait de ton fils ?

— Je suis innocent.

— Puisque tu refuses de parler, on va te conduire à la gendarmerie. Là, tu parleras peut-être.

Le commissaire ouvrit la fenêtre, appela. Un instant après deux gendarmes pénétraient dans la salle à manger.

— Mettez-lui les menottes, dit Croiserel, et conduisez-le à la gendarmerie. Je viendrai l'interroger dans la soirée, lorsque j'aurai le rapport du médecin légiste. Et puis, enlevez-lui ce béret. Il a l'air d'un apache avec ça.

Resté seul, le commissaire alluma une cigarette. Il s'apprêtait à retourner au jardin, lorsqu'un brouhaha s'éleva de la foule massée devant la villa.

— À mort, à mort..., criait-on de toutes parts.

Il se pencha à la fenêtre pour voir ce qui se passait. Entourés d'une quarantaine de personnes, les gendarmes étaient impuissants à défendre leur prisonnier, sur lequel les coups pleuvaient.

En l'espace d'une seconde, le commissaire fut sur les lieux de la bataille.

— Assez... assez..., cria-t-il en écartant les plus acharnés.

Un justicier plus violent que les autres continuait à frapper le criminel.

— Tu ne m'as donc pas entendu ? demanda Croiserel en le prenant par le cou. « Tu es sourd ».

L'énergumène, perdant toute mesure, se mit en demeure de frapper le commissaire. Alors, pour la première fois, le policier se départit de son calme. Doué d'une force peu commune, il ceintura son adversaire, et comme il eût fait d'un enfant, le jeta à trois mètres.

— Si tu bouges, je te fais conduire à la gendarmerie sur-le-champ.

Pendant ce temps les deux gendarmes s'étaient éclipsés avec leur prisonnier. Impressionnée, la foule s'était tue.

V

MADemoiselle Irène

— Je vous félicite, commissaire, dit le capitaine de gendarmerie en frisant sa moustache au moment où Croiserel reparaisait dans le jardin. Vous avez fait preuve, dans cette affaire, d'un flair qu'on ne rencontre pas souvent. Avec un dérangement minimum vous êtes arrivé à un résultat maximum.

— Je vous remercie, capitaine.

— Ne me remerciez pas. J'ai souvent vu vos collègues de Paris à l'œuvre. Ils font du zèle pour vous en imposer, ils sont toujours suspendus au téléphone, ils demandent des ordres, des autorisations, des confirmations, ils se servent de nous comme de domestiques, « apportez-moi un sandwich..., apportez-moi une serviette... », ils dérangent l'identité judiciaire sans raison, ils se faufilent jusqu'à nos chefs, jusqu'au préfet, enfin ils font du volume pour des résultats insignifiants. Tandis qu'avec vous, tout est simple, tout est clair...

— Pas tellement, malheureusement, interrompit Croiserel.

— Que voulez-vous dire ?

— Je dis que tout n'est pas si clair que cela...

— Comment... on retrouve la victime, on arrête le coupable..., que voulez-vous de plus... ?

— Beaucoup de choses.

Le capitaine regarda le commissaire avec des yeux étonnés. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, au poil roux, d'un aspect professionnellement sévère, mais qu'on sentait ne pas devoir négliger les parties fines. Comme la plupart des hommes qui tiennent à leur plaisir, il appréhendait plus que tout les complications, les histoires, en un mot tout ce qui risquait de retarder le rendez-vous du soir. Dès le commencement de l'après-midi, il veillait à écarter ce qui était susceptible de prolonger, au-delà du temps réglementaire, ses fonctions officielles. Il était deux heures. Personne n'avait déjeuné. La journée, vraiment, avait été mouvementée. Cela pouvait suffire comme cela.

— Oui, beaucoup de choses, répéta le commissaire.

— Je ne vous comprends pas.

— Vous me comprendrez plus tard. Pour le moment, il y a encore de nombreux points obscurs.

— Je ne vois pas lesquels.

Croiserel sourit.

— Est-ce que vous jouez aux échecs ? demanda-t-il.

— À la manille, mais pas aux échecs.

— Aux dames, alors ?

— Ah ! aux dames, c'est autre chose.

— Vous vous êtes sans doute déjà amusé à résoudre des problèmes ?

— Oui.

— Vous avez constaté combien le problème qui vous avait demandé des heures de réflexion paraissait enfantin une fois résolu. Il en est de même de toute affaire criminelle. On peut arriver à un résultat par mille moyens, ou si vous voulez en quatre, cinq, six coups. La difficulté est de n'employer que trois coups. Les blancs jouent et gagnent. Pour le moment, nous avons joué, mais nous n'avons pas gagné. Nous avons cru que la solution la plus simple était la meilleure.

— Elle l'est toujours.

— Je suis de votre avis, mais souvent ce n'est pas celle que l'on croit. Dans ce cas, neuf personnes sur dix seraient convaincues de la culpabilité du mari. Pourquoi ? Parce qu'elles ne se sont pas donné la peine de réfléchir. Comment expliquez-vous, par exemple, capitaine, que le meurtrier de cette femme ait jugé utile d'enterrer sa victime complètement nue ?

— Rien de plus normal. Au moment où il l'a tuée, elle était nue. Il n'allait pas la vêtir une fois morte...

— Comment se fait-il que la victime ne portait même pas d'alliance ?

— Elle l'avait peut-être enlevée, à moins que ce ne soit le meurtrier qui ne l'ait enlevée, considérant qu'une alliance, au poids, peut toujours valoir une centaine de francs.

— N'avez-vous pas l'impression qu'une nudité aussi complète est voulue ?

— Non.

— Vous ne serez jamais un fin limier, capitaine. Dans notre profession, il ne suffit pas, comme on l'a dit tant de fois, d'avoir un esprit logique, d'être capable de tirer des faits des déductions savantes. Il faut également de l'intuition, du flair, une sorte de prescience des choses.

— Vous croyez vraiment ?

— J'ai le sentiment très net que si on a retrouvé cette pauvre femme sans vêtements, sans bijoux, c'est qu'il y a une raison. Ce serait un hasard vraiment extraordinaire que cette femme ait été tuée juste au moment où elle n'avait pas même une chemise sur elle.

— Je ne vois pas où vous voulez en venir.

— Vous allez comprendre. Ne trouvez-vous pas étrange que ce même homme qui appréhende à ce point de laisser sur le corps de celle qu'il a tuée le plus petit indice qui puisse un jour servir à l'identifier l'enterre justement dans son propre jardin ?

— Vous êtes trop compliqué, à Paris. Allons déjeuner, cela vaudra mieux.

Croiserel n'insista pas.

— Vous avez raison, répondit-il, allons déjeuner. Ou plutôt, allez-y, vous. J'ai encore quelques petites choses à faire. Dites simplement à un de vos hommes de rester là pour recevoir l'identité judiciaire, si elle arrive avant notre retour.

Sur ces mots, le commissaire prit congé du capitaine. Il traversa la maison, gagna la rue de la Comète. Quelques curieux contemplaient encore la villa du crime. Il ne prit pas

garde à eux. Un instant, il hésita, puis, au lieu de se diriger vers la place, il tourna à droite. À une trentaine de mètres, sur l'autre trottoir, se dressait une maisonnette de briques rouges. Il sonna. Personne ne répondant, il sonna de nouveau. Finalement il perçut, à travers la porte, des pas. Une minute s'écoula pourtant avant qu'une femme, jeune et belle encore, marchant péniblement en s'aidant de deux cannes, vêtue d'une robe de chambre de cachemire, vînt lui ouvrir.

— Que voulez-vous, monsieur ? demanda-t-elle en s'approchant le plus possible du commissaire pour tâcher de le reconnaître.

Elle était presque aveugle.

— Je viens, madame, vous demander quelques renseignements sur vos voisins, les Favrin.

— La maison du crime ?

— Oui, madame.

— Mais, monsieur, je ne sais rien, je ne les connais pas. Depuis le terrible accident qui m'a mise dans l'état où vous me voyez, je ne sors plus, je ne vois plus personne. Mais si vous voulez vous donner la peine d'entrer, je m'efforcerai de vous aider dans la mesure de mes moyens.

Un instant après, le commissaire pénétrait dans une pièce qui était peut-être la plus étrange qu'il eût jamais vue. Alors que, de l'extérieur, cette maison semblait le banal abri de petits rentiers sans histoire, l'intérieur faisait songer à un musée de province où l'on eût assemblé les étoffes, les fourrures, les bibelots les plus précieux. Dans l'entrée, émergeant d'un vase chinois posé sur un trépied de bois de santal, des immortelles mauves jetaient une note funèbre.

L'histoire de M^{lle} Irène, comme on l'appelait dans le quartier, était pourtant très simple. Elle était partie avec une troupe jouer la comédie en Indochine. Au cours d'un déplacement, l'automobile dans laquelle elle avait pris place, était tombée dans un ravin. Elle avait été relevée mourante, les deux jambes cassées, le visage meurtri par des éclats de verre. À l'époque, les journaux avaient parlé de cet accident avec beaucoup de tristesse. Une fête fut même donnée à son profit. Mais cela n'avait été qu'au bout de dix-huit mois qu'elle avait pu rentrer en France. Son retour, après une si longue absence, passa presque inaperçu. Elle avait été oubliée. Ses plus chauds amis se lassèrent vite de lui venir en aide. Incapable de gagner sa vie, estropiée, elle était parvenue cependant à réaliser une petite somme d'argent avec laquelle elle acheta ce pavillon. Pour le meubler, elle fit venir des différents pays où son existence errante l'avait conduite ce qu'elle avait acheté, ce qui lui avait été donné et qu'elle avait confié à des garde-meubles, à des amis. Aujourd'hui, ces achats faits par caprice, ces présents, ces mille inutilités formaient le cadre où s'écoulait une vie désormais sans joie. C'était ce contraste qui provoquait chez le visiteur cette impression bizarre qu'avait ressentie le policier.

— Vous n'ignorez pas, madame, commença ce dernier, qu'un crime a été commis dans la maison qui fait presque face à la vôtre.

— Je ne l'ignore pas, en effet. Dans la matinée, mon attention a été attirée par l'attroupement qui vient seulement de se disperser. Mon épicier, en passant prendre ma commande, m'a tout raconté. C'est horrible, n'est-ce pas ?

— Je voulais vous demander si, par hasard, vous n'aviez rien...

Croiserel s'interrompt. Le mot « vu » lui était venu aux lèvres.

— ... si vous n'aviez rien entendu, si, par exemple, vous n'aviez pas le souvenir du bruit d'une détonation dans la journée du 7 janvier.

— Le 7 janvier, quel jour était-ce ?

— Un jeudi.

— J'ai, en effet, le souvenir d'avoir entendu le bruit, non pas d'une détonation, mais de deux. D'ailleurs, il me sera facile de me rappeler le jour exact, car je n'étais pas seule. Une amie de Saïgon, venue à Paris pour les fêtes du jour de l'an, se trouvait justement avec moi. La dernière visite qu'elle m'a faite (elle était déjà venue me voir deux jours avant) était la veille de son départ pour Marseille. Et je me souviens très bien qu'elle embarquait le onze.

— Elle est donc venue le 7 et le 9.

— C'est cela. Le jeudi ainsi que le samedi.

— Mais est-ce le jeudi ou le samedi que vous avez entendu ces détonations ?

— Cela, je suis incapable de le préciser.

— Voyons, faites un effort de mémoire.

La pauvre femme porta la main à son front, réfléchit durant une minute. Finalement, elle dit :

— Non, vraiment, je ne me souviens pas. Nous étions toutes les deux dans cette même pièce où nous nous trouvons en ce moment. Il faisait nuit. Il pouvait être cinq heures, pas plus tard, car les deux fois que mon amie est ve-

nue, elle est partie vers cinq heures et demie, afin de prendre le train de six heures moins dix. Si vous y tenez, je peux lui écrire à ce sujet. Mais nous n'aurons pas sa réponse avant six semaines.

— Faites encore un effort. De quoi parliez-vous au moment où ont retenti ces détonations ?

— Non, non, je ne me souviens pas. Elle a simplement dit : « Tiens, tu habites un drôle de quartier. » Et j'ai répondu que c'était sans doute un moteur quelconque qui avait fait ce bruit. D'ailleurs, il est très possible que j'aie eu raison.

— Malheureusement pas. Ce qui est ennuyeux, c'est que vous n'arriviez pas à vous souvenir du jour exact.

— Le mieux est que j'écrive à mon amie, je crois.

— Vraiment, en faisant un grand effort... voulez-vous que je vous aide, que je vous pose des questions... Aviez-vous goûté, par exemple... ?

— Oui, nous avons goûté.

— Vous n'aviez pas un gâteau particulier !

— Non. Je regrette beaucoup, monsieur le commissaire, de ne pouvoir mieux vous renseigner, mais vous devez comprendre combien il est difficile, à deux mois de distance, d'avoir la mémoire exacte d'un détail auquel on n'a accordé aucune importance sur le moment.

— Oui, je comprends. Enfin, il y a un fait : vous avez entendu, vous et votre amie, deux détonations. Il reste à déterminer le jour. Nous savons déjà que c'était le jeudi 7 ou le samedi 9. Estimons-nous satisfaits.

Sur ces mots, le commissaire prit congé. « Évidemment, pensa-t-il, en se dirigeant vers la ville, si les coups de revolver ont été tirés le samedi 9 janvier, cela change tout. Ce jour-là, Favrin prétend qu'il était à Paris. Si les vérifications que nous allons faire nous montrent qu'il n'a pas menti, il faudra nous occuper d'Auguste Delaune qui, de sa propre déclaration, se trouvait justement dans les parages de la demeure des Favrin. »

En arrivant sur la petite place où aboutit la rue de la Comète, il aperçut, montant la côte, une grosse voiture qu'il reconnut tout de suite pour être celle de l'identité judiciaire. Il lui fit signe. Six hommes l'occupaient. En se serrant, ils purent lui ménager une place. Une minute après, l'automobile s'arrêtait devant la villa du crime.

*

* *

Cependant que le docteur Tourillon procédait à l'examen du corps, Croiserel avait conduit les deux inspecteurs dans le salon de la maison.

— C'est ici, dit-il, que Madame Favrin a dû être abattue. Mon impression est que deux balles de revolver ont été tirées et qu'une seule l'a atteinte. Nous verrons tout à l'heure, lorsque le médecin légiste donnera ses conclusions, si je me suis trompé. Quant à l'autre balle, elle est venue se perdre dans la fenêtre. Le carreau cassé a été remplacé, ainsi que vous pouvez vous en rendre compte. Comme le crime a été commis vers cinq heures de l'après-midi, il faisait nuit et les

volets étaient fermés. Je les ai examinés. L'un d'eux porte visiblement la trace d'une balle.

— Nous allons photographier la pièce, la fenêtre, ainsi que le volet en question, dit l'inspecteur Godard.

Le commissaire laissa les inspecteurs. Mais au lieu de retourner dans le jardin, il monta au premier étage. Il entra dans la chambre à coucher, décidé à procéder à un examen plus attentif de cette pièce. Rien n'avait été touché. L'armoire était encore entrouverte, Croiserel ne l'ayant pas complètement refermée lors de ses précédentes investigations. De nouveau, il passa sa main sous les piles de linge. Un rayon, cependant, était vide. Ce détail attira l'attention du commissaire. Il souleva machinalement le journal qui le recouvrait. Quelle ne fut pas sa surprise de voir que ce journal portait le titre de *Dépêche de Vichy et du Centre*. C'était un exemplaire de septembre 1927. En première page, une photographie retint les regards du policier. Elle représentait l'orchestre de l'hôtel de la Source, chaque musicien assis sur une chaise de jardin et tenant sur ses genoux son instrument. En dessous, un petit article signalait les mérites de cet orchestre. Le commissaire plia ce journal, le mit dans sa poche. En se rendant dans la chambre du petit disparu, il vit, sur le palier, une porte qu'il n'avait pas remarquée lors de sa visite du matin. Il l'ouvrit. Elle donnait sur une sorte de cabinet de débarras aménagé en garde-robres. Des costumes, des robes y étaient suspendus. Le commissaire les examina un à un. C'étaient des effets de confection, de qualité médiocre, sans grand intérêt. Soudain, il s'arrêta devant un chapeau pendu à un clou. C'était une toute petite toque de breitschwanz dont la draperie était retenue sur le côté par une agrafe de diamants. « Tiens, tiens..., murmura Croiserel, elle était élégante cette pauvre M^{me} Favrin ! » Il prit le chapeau, le regar-

da au jour. En lisant la griffe fixée à l'intérieur, il ne put retenir un cri d'étonnement. Cette toque venait de chez Catherine Lebourg, la plus importante maison de modes de la rue de la Paix. Ce modèle de goût et d'élégance, perdu dans ce cabinet de débarras d'une maisonnette de banlieue, au milieu de vêtements de confection, de vieilles chaussures à 49 francs, de robes de cotonnade, de chapeaux achetés au déballage, c'était bien étrange. Jusqu'à ce jour, le commissaire n'avait jamais prêté une bien grande attention à la mode. Ce 8 mars 1932, il le regretta vivement. Quand les femmes avaient-elles donc porté des toques semblables ? En 1927 ? Existait-il un rapport entre ce chapeau élégant et la feuille régionale trouvée dans l'armoire, cette feuille en première page de laquelle un orchestre, depuis des années, demeurait pétrifié ?

Croiserel n'eut pas le temps de méditer davantage sur la ravissante petite toque de breitschwantz. Des cris s'élevaient du jardin ; on l'appelait.

— De l'examen auquel je me suis livré sur le cadavre découvert dans ce jardin, commença le docteur Tourillon, il résulte que le crime a été commis il y a environ deux mois. La victime devait être âgée d'une trentaine d'années au plus. La conformation de son bassin permet d'affirmer qu'elle était mère. Quant à sa mort, elle est due à une blessure provoquée par une balle de 6 millimètres, qui, pénétrant à la base de la nuque, est ressortie un peu au-dessus de l'oreille gauche. Au moment où elle a été assassinée, la victime n'était pas à jeun. Elle venait de prendre un très léger repas.

Cette déclaration du médecin légiste avait été débitée sur le ton d'un professeur expliquant un problème à ses élèves. En parlant, pour donner plus de poids à ses paroles, il

désignait du doigt la tête ou les pieds du cadavre allongé près de lui. À la longue, ce genre de spectacle avait complètement émoussé sa sensibilité.

— Quelle taille pouvait avoir la victime ? demanda le commissaire.

— Un mètre soixante environ. C'était une petite nature.

— Je vous remercie, docteur.

Puis, comme s'il venait d'effectuer le travail le plus normal du monde, le médecin légiste, qui n'avait pas encore ôté ses gants de caoutchouc, demanda l'heure à Croiserel car, ajouta-il, « j'ai l'intention de profiter de l'occasion et de pousser jusqu'à Versailles. Figurez-vous que j'ai peut-être été dix fois dans ma vie à Versailles et que jamais je n'ai eu le temps de visiter le château. Il y a, paraît-il, un tableau de la bataille de Rocroy qui est une splendeur ».

« Un seul cadavre ne vous suffit donc pas ? », faillit demander le commissaire, mais la plaisanterie lui parut par trop macabre.

— Il est deux heures et un quart, se contenta-t-il de répondre.

— Ce sera juste.

— En vous dépêchant, vous arriverez à temps, poursuivit Croiserel, avec une pointe d'ironie que ne remarqua pas le docteur Tourillon.

À ce moment, un des inspecteurs s'approcha du policier.

— Une dame voudrait vous parler, annonça-t-il sur le ton que prendrait l'ami d'un maréchal de France, pour lui faire part du désir d'un soldat de deuxième classe.

— C'est bien, j'y vais. Où est cette dame ?

— Dehors, à la porte.

Le commissaire traversa le jardin, gravit les quelques marches qui conduisaient à la maison, se dirigea, par le couloir, vers l'entrée.

Sous l'auvent, une femme en cheveux, chaussée de sabots, les épaules couvertes d'un châle de tricot noir, attendait en effet.

— Entrez, madame. Ce vent qui souffle n'a rien de très agréable.

— C'est peut-être inutile. J'ai juste un mot à vous dire.

— Entrez tout de même.

La femme obéit et, alors qu'une dizaine d'hommes avaient circulé dans la maison sans songer une fois à s'essuyer les pieds, elle ôta avec précaution ses sabots qu'elle laissa à la porte, afin « de ne pas salir », et elle entra.

Croiserel la conduisit dans le salon.

— Quel est ce mot que vous aviez à me dire ? demanda-t-il tout de suite.

— Voilà, monsieur. J'ai appris que M^{me} Favrin avait été assassinée, que le coupable était son mari, qu'il était même arrêté.

— C'est exact.

— J'ai appris également que vous, je veux dire la police, étiez convaincu que le crime avait été commis le jeudi 7 janvier. Or, cela est impossible.

— Pourquoi ?

— Parce que dimanche 10 janvier, M^{me} Favrin était vivante. Je l'ai rencontrée ce jour-là.

— Où ?

— À la gare. Elle tenait son fils par la main. De l'autre, elle portait un paquet entouré de courroies.

— Comment se fait-il, madame, que vous puissiez affirmer, à deux mois de distance, que c'était le 10 janvier plutôt que le 3 ou le 17 que vous avez rencontré cette femme ?

— Oh ! c'est bien simple, monsieur. Je suis mercière. Vous ne me connaissez pas, je me nomme M^{me} Gilbert. Il y avait déjà plusieurs semaines que M^{me} Favrin, chaque fois qu'elle venait de faire un petit achat, me promettait de régler une facture de 425 francs qu'elle me devait.

— Que lui aviez-vous donc vendu ?

— Dix-sept kilos de laine picarde à 25 francs le kilo pour un matelas. À la fin de l'année dernière, je m'étais présentée ici avec ma facture acquittée, comptant sur sa promesse. Je l'entends encore me dire : « Écoutez, M^{me} Gilbert, nous avons eu beaucoup de dépenses à cause des fêtes, mais je vous donne ma parole que je vous payerai samedi prochain. » Elle faisait allusion au samedi 9 janvier. Je l'attendis en vain toute la journée. Le lendemain, je devais me rendre à Bellevue, ma fille qui, jusqu'alors, habitait un appartement sans la moindre « miette » de soleil ayant loué une charmante villa et désirant que je vinsse la conseiller par le choix

des papiers-tentures. Je me trouvais donc à la gare de Viroflay à huit heures. À cette heure matinale, un dimanche, il n'y avait presque personne sur le quai. Ce fut à ce moment que je vis arriver M^{me} Favrin. Ma première pensée fut qu'elle quittait Viroflay pour toujours et que ma facture allait rester impayée. Je m'approchai d'elle. À ce moment, un porteur de la gare lui remit un bulletin, ce qui me confirma dans cette impression. « Vous partez ? », lui demandai-je. À ma vue, elle parut gênée. « Oui, me répondit-elle, je pars pour quelques jours, mais j'ai dit à mon mari de passer vous payer. » « Ce n'est pas gentil ce que vous faites, lui ai-je même fait observer. Avant de prendre des vacances, vous devriez vous acquitter de vos dettes. » À ce moment, le train est arrivé et nous nous sommes quittées.

— Vous êtes certaine que ce n'est pas le dimanche 3 janvier ?

— Absolument certaine. M. Favrin est même venu le lendemain régler la facture. Pour plus de sûreté, avant de venir vous voir, j'ai consulté mes livres... Le 11 janvier, la facture de 425 francs a été payée.

— Est-ce que Favrin, ce jour-là, ne s'est pas plaint du départ de sa femme ?

— Non.

— Lui avez-vous dit que vous l'aviez rencontrée la veille ?

— Oui. Il m'a répondu qu'elle partait soigner le petit.

Une fois seul, Croiserel se prit à réfléchir sur cette étrange déposition. M^{me} Gilbert avait-elle dit la vérité, ou bien, pour une raison encore obscure, voulait-elle égarer les

recherches ? De sa déclaration, il ressortait que Favrin n'avait rien ignoré du départ de sa femme ? En conséquence, comment se faisait-il qu'il avait commencé par affirmer que Marie-Louise, profitant de son absence, s'était enfuie du domicile conjugal ? Comment se faisait-il que le cadavre une fois découvert, il se fût borné, pour se défendre, à manifester de l'étonnement, cependant qu'il lui était si simple de se justifier en invoquant le témoignage de la mercière ? Pourquoi avait-il, au contraire, tenu à ce que le corps trouvé dans son jardin passât pour celui de sa femme ? Qui pouvait être la victime pour que le souci d'en cacher l'identité l'emportât sur celui de prouver son innocence ? Tout cela était bien complexe. Favrin avait-il assassiné sa maîtresse ? Espérait-il, en se défendant de l'accusation portée contre lui, laisser la police se perdre sur une fausse piste ? Pourtant, en supposant qu'il avait eu une maîtresse, il était bien invraisemblable qu'il l'eût reçue chez lui, en présence de sa femme et de son fils.

Comment expliquer encore que M^{me} Favrin fût partie, chargée d'un incommode paquet, alors qu'il était si naturel qu'elle utilisât la valise portant ses initiales ? Et cette *Dépêche de Vichy et du Centre* sur le seul rayon vide de l'armoire ! D'où provenait ce journal ?

À ce moment, le commissaire tira machinalement de sa poche le petit morceau d'ébène qui l'avait si fortement intrigué dans la matinée. « Je comprends », murmura-t-il. Il venait de lui apparaître que cette pièce de bois pouvait être l'extrémité d'un archet. « Sans doute, pensa-t-il, le rayon vide de l'armoire était occupé par le linge de corps de la disparue. Il fallait un prétexte à cette dernière pour conserver près d'elle, à l'insu de son mari, l'image d'un homme qu'elle aimait peut-être. Il lui était doux de songer que ses chemises,

que ses combinaisons voisinaient si intimement avec le portrait d'un musicien. »

Le commissaire ne put réprimer un sourire. La hardiesse de ses déductions lui parut malgré tout un peu trop grande. De la découverte d'un journal en première page duquel figure la photographie d'un orchestre et d'un morceau d'ébène apparaissant comme l'extrémité d'un archet, parvenir à conclure que M^{me} Favrin était la maîtresse d'un violoniste, c'était évidemment un peu téméraire. Pourtant, en véritable policier qu'il était, Croiserel n'était pas fâché de ce résultat. Il aimait à reconstituer avec une feuille de papier à cigarette, avec un objet insignifiant, tout le mystère d'un drame. Et rien ne lui causait une satisfaction plus grande que d'être amené, par le jeu des déductions, à découvrir un coupable, alors qu'il n'y avait au départ, pour toute présomption, qu'un peu de fil, qu'un peu de cendre.

« M^{me} Favrin était la maîtresse d'un violoniste », murmura-t-il avec ce contentement que donne l'affirmation d'une vérité. « Si cet amant est violoniste, il est probable qu'elle l'a connu au cours d'un séjour dans une ville d'eau, à Vichy, par exemple. Or, il est à présumer qu'un tel séjour n'a pu être effectué qu'en compagnie de ses maîtres, alors qu'elle était encore femme de chambre. »

La déclaration de M^{me} Gilbert n'avait pas été seule à lui faire douter de l'identité du cadavre. La toque de chez Catherine Lebox avait également éveillé ses soupçons. Peut-être en apprenant qui en avait été le possesseur ferait-il faire à l'enquête un grand pas en avant.

VI

JEAN CECOUTEUX

Le lendemain matin, vers neuf heures et demie, Croiserel descendait d'un taxi qui venait de s'arrêter devant le numéro 9 de la rue de la Paix.

— La maison Lebourg ? demanda-t-il au portier en gants blancs qui s'était avancé à sa rencontre.

— Au premier étage, monsieur.

Et il souleva respectueusement sa casquette galonnée d'or.

Prenant le visiteur pour quelque représentant ou solliciteur, une vendeuse s'approcha de lui avec hauteur.

— Vous désirez, monsieur ?

— Je voudrais parler immédiatement au directeur.

— Il n'y a qu'une directrice, monsieur.

— Eh ! bien, à la directrice. Vous lui direz que c'est très urgent et que nous n'avons pas de temps à perdre.

Discrètement, Croiserel souleva le revers de son veston de manière à découvrir sa plaque de commissaire à la police judiciaire.

Quelques instants après, il était introduit auprès de M^{me} Lebourg.

C'était une femme déjà d'un certain âge, portant un ruban rouge à la boutonnière de son tailleur. Elle était forte, coiffée comme un homme. Des lunettes, cerclées d'écailles, achevaient de lui donner un aspect masculin.

— Puis-je savoir le but de votre visite ? demanda-t-elle aimablement.

Le commissaire ouvrit un petit paquet qu'il serrait sous son bras. Il contenait la fameuse toque de beitschwantz.

— Je voudrais que vous me disiez, madame, si ce chapeau sort bien de chez vous et, dans ce cas, à qui vous l'avez vendu.

M^{me} Leboux prit la toque comme le font les modistes, c'est-à-dire qu'elle la posa sur son poing, la fit tourner.

— Oui, monsieur. Cette toque sort d'ici. C'est notre modèle « Chauve-Souris ».

— Pourriez-vous consulter vos livres afin de voir à qui vous l'avez vendu ?

— Rien de plus facile, monsieur.

M^{me} Leboux sonna. À l'employée qui parut aussitôt, elle dit :

— Tâchez de savoir auprès de M^{lle} Madeleine le nom de la cliente qui nous a acheté « Chauve-Souris ».

— Mais de quand date ce modèle, madame ?

— Du commencement de l'année. D'ailleurs, vous devez vous en rendre compte, c'est un modèle d'hiver.

— Oui, mais il aurait pu dater d'il y a deux ans.

La directrice eut un sourire de pitié.

— Il y a deux ans, monsieur, on faisait des bords très larges et des calottes très hautes.

À ce moment, la jeune fille reparut.

— Ce modèle n'a pas été vendu, madame, dit-elle non sans jeter un regard de curiosité sur le commissaire.

— Comment ! s'exclama M^{me} Leboux. Regardez bien, ce n'est pas possible.

— Madeleine et moi, nous avons bien regardé. Ce modèle avait été fait pour M^{me} Beaubourg qui n'en a pas voulu.

— Comment se fait-il, dans ce cas, qu'il se trouve entre les mains de monsieur ?

— Je ne sais pas, madame. C'est peut-être Fernande qui l'a emporté.

— Fernande ?

— Oui, Fernande Cecouteux Piegat.

— Ah ! je vois qui vous voulez dire... le petit mannequin, la maîtresse du violoniste.

— C'est cela, madame.

Lorsque M^{me} Leboux et le commissaire furent seuls, ce dernier, qui avait écouté avec attention le précédent dialogue, demanda :

— Vous aviez ici un mannequin qui était la maîtresse d'un violoniste ?

— Ne m'en parlez pas, monsieur. Nous avons eu, à cause d'elle, des histoires qui n'en finissaient plus.

— Cette personne n'est plus à votre service ?

— Oh ! il y a au moins deux mois qu'elle nous a quittés. Un beau jour, juste après les fêtes du Jour de l'An, elle a disparu sans même nous réclamer l'argent que nous lui devons. Mais le violoniste, lui n'a pas manqué de le demander pour elle.

Croiserel pria M^{me} Lebox de lui donner l'autorisation d'allumer une cigarette. Puis, feignant de ne pas attacher une très grande importance aux aventures de Fernande, il détourna un instant la conversation.

— Pourriez-vous peut-être vous rappeler le jour exact du départ de ce mannequin ? fit-il incidemment.

— Rien n'est plus facile, monsieur.

De nouveau, M^{me} Lebox sonna.

— Allez, dit-elle à l'employée qui s'était déjà présentée, allez demander à M^{lle} Madeleine à quelle date nous avons arrêté le compte de Fernande.

— Vous avez dit tout à l'heure qu'elle était la maîtresse d'un violoniste ?

— En effet.

— Connaissez-vous le nom exact de ce monsieur ?

— Exact, non. Nous ne l'avons aperçu que quelques rares fois, lorsqu'il venait chercher la petite. Ce que je sais, c'est qu'il s'appelait Cecouteux, car tout le monde ici se moquait de la petite, trouvant ridicule le nom de son amant.

Croiserel sourit. Il venait de songer que Lebox était pour le moins aussi ridicule que Cecouteux.

— Aviez-vous son adresse ? continua Croiserel, en reprenant aussitôt son sérieux.

— Certainement, je vais vous la faire demander.

— Enfin, je crois comprendre que, dans votre maison, on considérait cette Fernande comme un sujet de plaisanterie. Elle était un peu la risée de ses camarades. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ?

— Oh ! ne croyez pas qu'on était méchant avec elle. On se moquait simplement un peu de ses prétentions. À l'entendre, tous les hommes étaient amoureux d'elle, ils lui promettaient tous une voiture, une villa. Cecouteux lui-même avait rompu avec sa famille, une grande famille du Nord, pour la suivre. Quand on lui demandait alors comme il se faisait qu'elle se contentait de faire le mannequin, elle répondait qu'elle voulait avant tout ne dépendre de personne. J'avais beaucoup de sympathie pour elle. Comme vous pouvez vous en rendre compte, je ne me contente pas de diriger. Je me mêle à mes employées, je participe à leurs peines et à leurs joies. D'ailleurs, elles sont presque toutes mes associées et c'est ce qui me permet d'obtenir ce que j'obtiens, ce dont je suis fière.

De nouveau, la jeune fille parut.

— D'après le livre, Fernande est partie le 8 janvier.

— Vous êtes certaine que c'est le 8 et non pas le 7 ? demanda le commissaire.

— Nous nous en rapportons au livre uniquement. Que ce soit le 7 ou le 8, je me souviens très nettement que Fernande

est venue le matin, qu'elle est partie soi-disant déjeuner avec son ami, le musicien, alors que d'habitude nous déjeunions ensemble, et qu'elle n'est pas revenue. Depuis, nous ne l'avons jamais revue.

M^{me} Leboux interrompit son employée.

— Je me souviens, en effet, que Fernande est venue le matin de sa disparition.

— Elle était même de très mauvaise humeur, reprit l'employée. Elle m'a parlé de son amant en très mauvais termes.

— Que vous a-t-elle dit exactement ?

— Je crois qu'elle lui reprochait de la tromper.

— Mais, dit M^{me} Leboux au commissaire, serait-il indiscret de vous demander où vous avez trouvé cette toque de breitschwantz ?

— C'est sans importance ! répondit Croiserel. J'aimerais mieux que vous me donniez l'adresse que je vous ai demandée.

— Vous ne sauriez pas, Lucienne, où habitait Fernande ? demanda M^{me} Leboux.

— Si, si. À l'hôtel Mercédès, rue Victor-Massé. Ils y habitaient d'ailleurs tous les deux.

*

* *

Une demi-heure après, le même taxi qui avait déposé Croiserel rue de la Paix s'arrêtait devant l'hôtel Mercédès. C'était un petit hôtel comme il y en a tant à Montmartre, avec beaucoup de prétentions à l'élégance. Tout de suite en entrant, à gauche, il y avait un salon minuscule où trois locataires au plus pouvaient faire leur correspondance. Des portières de perles bigarrées, comme on en imagine en Algérie, pendaient dans les embrasures. Un peu partout, dans des cachepots de cuivre repoussé, se dressaient des plantes vertes et des fleurs artificielles.

— Est-ce qu'un certain Cecouteux habite toujours chez vous ? demanda le commissaire au patron de l'hôtel en le regardant de telle manière que ce dernier comprit instantanément à qui il avait affaire.

— Il est parti, répondit-il sur le ton qu'eût pris un inspecteur pour annoncer à son chef que le bandit recherché avait évité le piège tendu.

— Quand est-il parti ?

— Attendez.

Le patron, un gros homme à moustache rousse, au teint blanc, feuilleta son livre de police.

— Le 8 janvier.

— Montrez.

Après avoir consulté à son tour le livre. Croiserel regarda le propriétaire de l'hôtel avec sévérité.

— Où avez-vous lu le nom de Cecouteux ?

Le patron se troubla. De pâle qu'il était, il devint rouge, puis des gouttes de sueur perlèrent sur son front. Sur le livre de police, le nom de Cecouteux n'était pas inscrit.

— Je vais vous expliquer, commença-t-il en s'efforçant de prendre un air dégagé. Ce n'est pas Cecouteux qui habitait l'hôtel, mais sa maîtresse, Fernande Piegat. Elle le logeait.

— Combien de temps ce manège a-t-il duré ?

— Trois mois environ.

— Vous ne connaissez donc pas les règlements ? Vous ignorez encore que vous devez signaler non seulement vos locataires, mais toutes les personnes qui couchent dans votre hôtel ?

— Je n'y ai pas pensé.

La première fois que Croiserel avait entendu prononcer le nom de Cecouteux, il avait été frappé par le fait que les trois syllabes de ce nom lui étaient familières. Il avait fait un effort de mémoire pour se rappeler dans quelles circonstances il les avait entendues, mais en vain. Pourtant, il avait le sentiment très net qu'il avait affaire à quelque personnage plus ou moins recommandable. Cette conviction s'accrut en présence de l'hôtelier.

— Alors, ils sont partis tous les deux le 8 janvier ? demanda le commissaire.

— C'est cela. Je les ai même obligés à me payer la moitié du mois, bien qu'ils n'aient pas occupé la chambre, parce qu'ils avaient négligé de me prévenir dans les délais réglementaires.

— Ils ne vous ont naturellement pas dit où ils allaient ?

— Non.

À ce moment, la femme de l'hôtelier entra dans le bureau. À la vue du policier, elle comprit, elle aussi, à qui elle avait affaire. Elle jeta un coup d'œil sur son mari. Il se redressa de manière à lui montrer que tout se déroulait normalement.

Alors, d'une voix mielleuse, elle se glissa dans la conversation.

— Qu'est-ce que c'est, André ? demanda-t-elle. Monsieur veut sans doute avoir des renseignements sur un de nos locataires.

— Parfaitement, répondit Croiserel.

— Il s'agit, précisa le patron, de M^{lle} Piegat. Est-ce que tu te souviens d'elle ?

— Mais très bien. C'était une charmante fille, honnête et travailleuse, du moins c'est ainsi que je la jugeais.

— Vous ne vous souvenez pas dans quelle circonstance elle est partie ?

— Dans quelle circonstance ?

— Oui.

— Attendez, je vais me souvenir. Ah ! oui, voilà. Elle nous a donné congé le jour même de son départ, ce qui ne se fait pas d'ailleurs. Elle est donc partie, mais sans emporter ses bagages, nous disant qu'elle repasserait le soir pour les prendre. Mais elle n'a pas reparu.

— Alors, vous avez toujours ses bagages ?

— Non, nous ne les avons plus. Mon mari vous l'a peut-être dit. Elle avait un amant, un garçon très bien, d'une grande famille du Nord, à ce qu'il paraît, et artiste jusqu'au bout des ongles. Il vivait avec elle. Lorsqu'elle est partie, il est resté, lui, peut-être deux jours, puisque la chambre était payée. Il attendait, disait-il, la visite de sa sœur, une provinciale. En effet, deux jours après le départ de M^{lle} Piegat, cette sœur est arrivée avec un enfant sur le bras et un baluchon à la main. Cela nous a paru drôle, à André et à moi, mais après tout, cela ne nous regardait pas. C'est à ce moment qu'il a tout emporté et qu'ils sont partis, soi-disant pour retrouver M^{lle} Piegat.

— Ils ne vous ont rien dit ?

— Rien. D'ailleurs, ce départ a été tellement précipité que c'est à peine si nous nous sommes serré la main.

*

* *

« Elle est quand même singulière, cette histoire ! » fit presque à haute voix le commissaire en sortant de l'hôtel. « C'est à croire que l'assassin est justement la personne ne nous prenions pour la victime. » Il alluma une cigarette, dit au chauffeur de le conduire à la police judiciaire.

À peine arrivé, il se hâta vers son bureau. Avant même d'ôter son pardessus et son chapeau, il ouvrit la porte qui sépare son bureau de la pièce voisine.

— Victor, appela-t-il.

Dès que son subordonné parut, il lui dit :

— Tu vas immédiatement aller voir Lefossé. Tu lui demanderas s'il a quelque chose sur un certain Cecouteux. Allez, vas-y. J'attends ton retour. Et dépêche-toi.

Resté seul, le commissaire s'assit à son bureau. Un pli barrait son front. « Comme ils sont longs, comme ils sont longs... » murmura-t-il alors qu'il y avait à peine une minute que Victor était parti. « C'est tout de même ridicule de n'avoir pas plus de mémoire que cela. Cecouteux, Cecouteux... où ai-je entendu ce nom ? »

À ce moment, ses yeux se portèrent sur un journal du matin qui traînait sur sa table. On y lisait, en gros caractères, sur deux colonnes, le titre suivant :

UN CRIME ATROCE À VIROFLAY
*Un ancien cuisinier avait tué sa femme
et enterré son cadavre dans son jardin.
C'est à la suite d'une dénonciation que
la police résolut d'ouvrir une enquête.*

Croiserel n'en lut pas davantage. Il repoussa le journal avec mauvaise humeur. Comme tous ceux qui ont besoin de silence, de tranquillité pour arriver à un résultat, il avait horreur de la publicité que donnaient les journaux aux affaires criminelles. Elle nuisait au développement de l'enquête. Elle provoquait une foule de témoignages fantaisistes au milieu desquels il était difficile de se reconnaître.

Le commissaire fut interrompu dans ses réflexions par le retour de Victor.

— Eh ! bien ? demanda-t-il.

— Nous avons trouvé. Je ne sais pas si vous vous souvenez de l'affaire Matard.

— L'affaire Matard ?

— En mil neuf cent vingt-sept, au mois de mai, un bijoutier du nom de Matard, dont le magasin se trouvait rue de Maubeuge, se présentait au commissariat de son quartier...

— Ah ! oui, je me souviens maintenant. Matard, le bijoutier, qui a prétendu avoir été assailli à l'heure du déjeuner par deux bandits masqués qui lui auraient dérobé neuf cent mille francs de bijoux.

— C'est cela. Et Cecouteux passait justement à ce moment devant le magasin. Il a prétendu avoir tenté d'arrêter les deux bandits.

— Oui, oui, il était complice de Matard. Il jouait la comédie du passant qui se trouvait là par hasard, afin de rendre vraisemblable l'histoire du bijoutier et de permettre à ce dernier de toucher la prime d'assurance. Et quand il a vu que le pot aux roses était découvert, il a disparu. Je me souviens maintenant très nettement de cette histoire. C'est tout ce qu'il y a sur son dossier ?

— Oui, monsieur le commissaire.

— Il n'est pas question de femmes ?

— Non.

— Matard a été condamné, n'est-ce pas ? Cecouteux également sans doute !

— Ils ont été tous les deux condamnés à trois ans de prison ; Cecouteux par défaut, naturellement.

— Merci, Victor. Laissez-moi.

Resté seul, Croiserel parcourut rapidement son courrier. Deux journalistes demandèrent à lui parler. Il les reçut trois minutes. Puis il donna un coup de téléphone à la gendarmerie de Viroflay pour annoncer qu'il passerait dans l'après-midi interroger Favrin.

Il s'apprêtait à sortir lorsque l'appariteur vint lui remettre la carte d'un visiteur.

— Je n'ai pas le temps de recevoir, dit-il en rendant la carte qu'il n'avait même pas lue.

— Pourtant, ce monsieur insiste beaucoup.

Machinalement, Croiserel jeta un regard sur la carte de visite que l'appariteur lui tendait à nouveau.

Le commissaire allait remettre son chapeau. Il s'arrêta net au milieu de son geste. Une rougeur, assez imprévue dans un visage aussi sévère que le sien, vint, durant quelques secondes, animer ses pommettes. *Le visiteur qui demandait à être reçu par le commissaire s'appelait Jean Cecouteux.* « Faites entrer ce monsieur », dit Croiserel qui avait retrouvé tout son calme.

Il était retourné à son bureau. Celui-ci était disposé de telle façon que les visiteurs, en s'asseyant, avaient la lumière du jour en plein visage, cependant que le commissaire, lui, était dans l'ombre.

Quelques moments après, Cecouteux était introduit. C'était un grand jeune homme d'une trentaine d'années, vêtu de noir, avec quelque chose dans la tenue d'un gérant d'hôtel. On sentait que son principal souci était d'inspirer de la confiance.

— Je m'excuse, monsieur le Commissaire, dit-il tout de suite de sa voix fluette, de vous déranger. Vous ne me connaissez pas et...

— Nous ferons connaissance, répondit Croiserel sans pouvoir retenir un sourire.

— ... et ma visite doit vous sembler étrange. Mon nom, ainsi que vous avez pu le lire sur la carte de visite que je vous ai fait remettre, est Jean Cecouteux. J'ai obtenu, en mil neuf cent vingt-quatre un deuxième prix de violon au Conservatoire. Ce matin, en lisant le journal, j'ai appris avec stupeur qu'on avait inculpé un certain Favrin du meurtre de sa femme. Je viens vous dire, monsieur le Commissaire, puisque c'est vous qui vous occupez de cette affaire, que Marie-Louise Favrin a été ma maîtresse et qu'il y a à peine une quinzaine de jours, elle était en parfaite santé.

— Tiens ! fit Croiserel en jouant la naïveté pour mettre en confiance son interlocuteur.

— J'ai considéré de mon devoir de vous dire ce que je savais sur cette mystérieuse affaire.

Cecouteux s'interrompt soudain comme si le but de sa visite était rempli.

— Vous étiez l'amant de Marie-Louise Favrin ? interrogea le commissaire.

— Depuis 1927.

— Et quand M^{me} Favrin a-t-elle quitté son mari pour vous suivre ?

— C'est justement parce que la date de la séparation des époux Favrin coïncide fâcheusement avec celle du crime de Viroflay que je suis venu vous trouver.

— Ce n'était donc pas pour m'annoncer uniquement que M^{me} Favrin était vivante ?

— C'était également pour vous prouver, en me présentant spontanément devant vous, que je suis complètement étranger à cette affaire, que jamais M^{me} Favrin n'a fait devant moi la plus petite allusion à ce crime. Quand j'ai lu, ce matin, dans le journal, le récit de cet horrible assassinat, il m'est apparu que, peut-être, je pourrais être soupçonné de complicité.

— De quelle complicité voulez-vous parler ?

— Il faut, monsieur le Commissaire, que je vous explique tout par le commencement. C'est à l'hôtel de la Source, à Vichy, que j'ai fait la connaissance de Marie-Louise Favrin. Elle était alors femme de chambre du comte et de la comtesse de Juilly, cependant que son mari était chauffeur. Quant à moi, je faisais partie de l'orchestre de l'hôtel. À onze heures, mon travail terminé, nous nous rencontrions tantôt dans ma chambre, tantôt dans le parc. Favrin, lui, passait ses nuits dans le vieux quartier de la ville. Il se désintéressait d'ailleurs complètement de la conduite de sa femme. Cette idylle dura tout le mois de septembre. Au commencement d'octobre, les Juilly rentrèrent à Paris. Mon engagement ne prenant fin que le 15 du même mois, nous dûmes nous séparer, Marie-Louise et moi. À mon retour, des difficultés auxquelles je n'avais pas songé m'empêchèrent de revoir Marie-

Louise aussi rapidement que je l'eusse désiré. Alors qu'à Vichy, nous habitions le même hôtel, que plusieurs fois dans la journée elle réussissait à s'esquiver pour venir m'embrasser, à Paris, elle ne pouvait sortir qu'une fois par semaine. Le soir, à l'heure où son service était terminé, c'était moi qui n'étais pas libre, car à cette époque je faisais partie de l'orchestre d'une brasserie des Boulevards et je terminais passé minuit. Cette vie, évidemment, n'était pas destinée à durer. Malgré l'amour que j'avais pour Marie-Louise, je ne pouvais attendre indéfiniment qu'elle divorçât. D'autant plus qu'elle ne semblait même pas en avoir l'intention. Bien qu'elle n'éprouvât aucun sentiment pour son mari, elle le craignait. Il avait sur elle un ascendant dont je n'ai jamais pu m'expliquer la raison. Devant l'inertie de ma maîtresse, dont l'amour, à ce qu'elle disait, s'était encore accru, je résolus d'avoir avec elle une explication franche. Je m'arrangeai pour obtenir un congé coïncidant avec son jour de sortie. Je lui donnai rendez-vous chez moi...

— Où habitez-vous ?

— J'habitais la chambre d'un camarade en saison à Cannes, rue de l'Entrepôt, à côté de la place de la République. Mais pourquoi me demandez-vous cela ?

— Par curiosité.

— Elle vint donc à l'heure convenue. Tout de suite, avant que j'eusse eu le temps de lui parler, elle m'annonça une nouvelle assez émouvante. Elle était enceinte de mes œuvres. Je lui demandai si elle en était sûre, si son mari, par exemple, ne me disputerait pas cette paternité. Elle m'affirma qu'elle n'avait aucun doute à ce sujet. Alors, je n'osai plus lui dire ce que j'avais préparé. Plein d'égards pour elle, je me contentai de lui faire un tableau assez triste de la vie

que je menais, la suppliant d'y mettre fin. Entre autres arguments, je lui fis remarquer que son dévouement pour ses maîtres était ridicule, que ces derniers, lorsqu'elle ne leur conviendrait plus, n'hésiteraient pas à se débarrasser d'elle. Elle me répondit que je me trompais, que le comte et la comtesse de Juilly étaient la bonté même, que puisqu'elle était obligée de travailler, elle aimait mieux ne pas changer de place. D'ailleurs, ajouta-t-elle, son service allait être allégé. Le comte de Juilly, dont l'état de santé était déjà fort précaire depuis plusieurs années, s'était subitement alité, il y avait deux jours. Les médecins, venus en consultation, avaient exigé qu'il partît immédiatement pour la montagne. La comtesse en avait été très affectée. Puis elle avait réagi. « Puisqu'il le faut, avait-elle dit, nous partirons la semaine prochaine. » Le lundi suivant, Marie-Louise et ses maîtres se rendaient à Davos, dans le canton des Grisons. Durant six semaines, je ne reçus que de brèves cartes de celle que j'aimais. Chaque fois elle m'annonçait son retour imminent, malheureusement, il n'en était rien. Finalement, emmenant Marie-Louise, la comtesse de Juilly rentra à Paris, la petite banque dont son mari était directeur ne pouvant se passer plus longtemps d'une direction. Je revis donc ma maîtresse d'une manière plus suivie cette fois, Marie-Louise n'ayant à s'occuper que d'une seule personne. Deux mois plus tard, la comtesse retourna passer une quinzaine de jours à Davos et, naturellement ne voulut pas se séparer de sa femme de chambre. Ces va-et-vient continuels durèrent jusqu'en février. À ce moment, la grossesse de cette dernière commença à devenir apparente. J'insistai de nouveau pour que Marie-Louise quittât sa place et vînt vivre avec moi. Elle refusa encore, donnant comme argument que ce ne serait pas bien de sa part d'abandonner la comtesse de Juilly à un moment où elle était dans la peine. Je compris qu'insister eût été inu-

tile, et je me pris à avoir des soupçons sur la sincérité de l'amour que M^{me} Favrin prétendait avoir pour moi. J'espaçai les rendez-vous. Deux mois après, je faisais la connaissance d'une jeune femme d'une beauté extraordinaire. Elle s'appelait Fernande et elle était mannequin dans une des plus grandes maisons de modes de Paris. Une liaison ne tarda pas à s'ébaucher. Je continuai cependant à voir Marie-Louise de temps à autre, et je ne lui cachai pas la rancune que je le lui gardai de n'avoir pas eu le courage de faire sa vie avec moi. Au mois de mai, le seize exactement, je reçus d'elle une lettre dans laquelle elle me disait qu'elle avait mis au monde, quatre jours plus tôt, un petit garçon charmant. L'accouchement s'était fait chez sa patronne qui avait eu pour elle mille prévenances. Elle ajoutait que son mari était convaincu d'être le père de l'enfant. Par amour pour moi, elle avait décidé de lui donner mon prénom, c'est-à-dire Jean. Elle ajoutait qu'elle n'avait qu'une envie, me revoir, mais que, pour le moment, c'était impossible. Dès qu'elle se lèverait, elle viendrait et me montrerait notre bébé. Le soir même, j'avais rendez-vous avec Fernande. Au restaurant où nous dînions, je ne pus résister au désir de lui montrer cette lettre. En femme ayant l'habitude des complications sentimentales, elle ne s'en froissa pas et parut même se réjouir sincèrement pour Marie-Louise. Je lui expliquai que cette dernière ne pouvait rivaliser avec elle, que c'était surtout une brave fille, un peu timorée, point du tout jalouse, que d'ailleurs, sans cet enfant qui créait entre nous certains liens, depuis longtemps nous nous serions séparés. Quelques mois s'écoulèrent, durant lesquels Marie-Louise vint me voir trois ou quatre fois, mais jamais avec mon fils. Un jour, je manifestai le désir de le voir. N'étais-je pas, après tout, le père de cet enfant ? Après avoir soulevé de nombreuses difficultés, elle finit par accepter un rendez-vous pour le lundi suivant au jardin des Tuile-

ries. Ce ne fut pas sans émotion que je contemplai cet enfant dont la ressemblance avec moi-même me parut frappante. Mais elle me quitta très vite. La veille, le comte de Juilly était rentré de Suisse, sinon complètement rétabli, du moins beaucoup mieux. Embarrassée par son fils auquel elle devait donner le sein toutes les deux heures, Marie-Louise avait déjà beaucoup de peine à assurer son service sans compliquer encore son existence de rendez-vous avec moi, d'autant plus que notre amour s'était, avec le temps, bien calmé. Nous nous séparâmes donc en nous promettant de nous écrire et de nous voir le plus rapidement possible. En dépit de cette promesse, nous restâmes plus de deux mois sans avoir de nouvelles l'un de l'autre. Entre-temps, mes relations avec Fernande s'étaient affermies. Malgré les débuts du cinéma sonore, ma situation matérielle s'était améliorée. J'entrevois, non sans plaisir, que j'allais pouvoir bientôt épouser Fernande. Je songeais encore souvent à Marie-Louise, mais sans que je pusse m'expliquer pourquoi, j'avais le sentiment qu'elle s'était détachée de moi et que, bien qu'elle ne voulût pas le reconnaître, elle n'avait jamais cessé d'aimer son mari. Une lettre que je reçus d'elle à cette époque me confirma dans cette impression. Elle m'écrivait qu'elle avait fini par comprendre que j'avais raison, que ses maîtres étaient bien gentils, mais que, après tout, ils n'étaient que des maîtres. Son mari et elle avaient donc décidé d'acheter une petite maison. Après avoir cherché un peu partout dans la banlieue parisienne, ils avaient fixé leur choix sur une villa de Viroflay. Elle feignait, dans sa lettre, de ne pas comprendre que si j'avais tellement insisté pour qu'elle ne travaillât plus, c'était pour qu'elle acceptât de partager ma vie. Elle m'écrivait, malignement, qu'elle avait suivi mes conseils. Elle me promettait, en outre, de venir me voir de temps en temps. Elle m'affirmait que son amour n'avait pas changé. Elle rendait res-

posables de notre éloignement la vie, les circonstances, les questions pécuniaires. Au reçu de cette lettre, comme vous pouvez le deviner, monsieur le Commissaire, je me suis étonné de ce changement de condition. Une des raisons que Marie-Louise avait toujours mise en avant pour refuser l'offre que je lui fis tant de fois de nous « mettre en ménage », comme on dit, était justement la nécessité où elle était de gagner sa vie. Or, brusquement, son mari et elle qui, jusque-là, avaient tiré le diable par la queue, disposaient d'une somme suffisante pour quitter leur place et acheter une maison. Je me souviens très bien d'avoir eu à ce moment l'impression que Favrin avait dû faire un mauvais coup. D'ailleurs, il m'avait toujours paru n'être pas en très bons termes avec l'honnêteté. Finalement, je vis plus, dans cette lettre, le désir de s'assurer mon amitié en cas de danger, que celui de se confier à moi dans un élan de sincère et véritable affection. Vous concevez, monsieur le Commissaire, que je me considérai par la suite libre de tous liens. Je ne pouvais attendre indéfiniment que Marie-Louise se décidât à me suivre, d'autant plus que, tout près de moi, Fernande guettait avec impatience le moment où je lui demanderais ce que, tant de fois, j'avais sollicité en vain de M^{me} Favrin. Quelques semaines après, Fernande et moi décidions de vivre ensemble. J'habitais alors un petit hôtel de la rue Victor-Massé.

— Pardon, interrompit Croiserel. C'est elle qui habitait cet hôtel...

Interloqué, Cecouteux se tut un instant. Puis, comme si la mémoire lui était revenue subitement, il continua :

— En effet, vous avez raison. Elle habitait un charmant petit hôtel à Montmartre. Plutôt que de lui demander de venir chez moi, dans ce quartier désagréable de la place de la

République, j'allai habiter chez elle. Jusqu'à ces derniers mois, nous filâmes le parfait amour. Parfois, il est vrai, des querelles s'élevaient entre nous, mais bien vite elles étaient oubliées. De temps à autre, je revoyais Marie-Louise, mais d'une manière amicale. Malgré tout, le petit Jean nous unissait. Il marchait, il jouait. Il était devenu un véritable garçon. J'avais mis sa mère au courant de ma vie intime. Elle ne m'en gardait pas rancune, comprenant très bien qu'un homme de mon âge, en pleine force...

— Je vous en prie, interrompit le commissaire.

— Bref, notre amour de jadis s'était mué en grande amitié. Chaque fois que je pouvais lui causer un plaisir, je le faisais. Je savais qu'elle était très coquette. Aussi, quand l'occasion s'en présentait, je lui faisais obtenir des chapeaux par Fernande. Mais, à mesure que les mois s'écoulaient, au lieu d'espacer ses visites, Marie-Louise les rapprochait. Elle se plaignait de plus en plus de son mari, m'avouant qu'il était brutal, qu'il buvait. Lorsqu'elle venait me voir, elle s'en allait à regret. J'essayais de la reconforter par de bonnes paroles, et elle me quittait un peu remise. Mais lorsque je la retrouvais, une semaine ou deux après, elle était de nouveau très abattue. Un jour, elle m'avoua que le petit Jean était la cause des querelles qui s'élevaient continuellement entre elle et son mari. Favrin qui pourtant, à l'époque de sa naissance, n'avait manifesté aucun soupçon, s'était, paraît-il, rendu compte trois ans plus tard qu'il n'était pas le père de cet enfant. Ce doute tardif me sembla bien étrange, mais je feignis d'y croire pour ne pas faire de peine à Marie-Louise. J'eus bien tort, car, prenant mon silence pour une approbation, elle se glissa de plus en plus dans ma nouvelle vie. Alors qu'au moment de la naissance de notre fils, elle s'était habilement arrangée pour que je me détachasse d'elle, à la fin de

l'année mil neuf cent trente et un, elle mettait tout en œuvre pour me reconquérir. Fernande travaillait toutes les après-midi, cependant que je ne commençais qu'à huit heures et demie du soir. Elle profitait de cette circonstance pour me relancer quotidiennement à mon domicile, soit en téléphonant, soit en me faisant parvenir des petits mots par les grooms des brasseries voisines. Finalement, ce qui devait arriver arriva. Le trois janvier, je lui fis répondre que je ne pouvais pas la voir, que Fernande, qui avait gentiment toléré ses visites, finirait par se fâcher. Dix minutes plus tard elle pénétrait dans ma chambre. Elle avait l'air d'une furie. « Comment, me cria-t-elle, toi, le père de mon enfant, tu veux m'abandonner. Mais je t'aime, moi ? Tu ne t'en es donc pas aperçu. » Je la calmai. Brusquement, elle éclata en sanglots. Entre ses pleurs, je l'entendais qui balbutiait : « Je n'ai que toi au monde, tu ne peux pas faire cela... Il faut que tu m'aimes, que tu me défendes... » Cela m'émut profondément. À ce moment, comme je la prenais dans mes bras pour la consoler, nos bouches se rencontrèrent. Il y eut entre nous comme une communion profonde... Heureusement, elle quitta l'hôtel sans que personne se fût aperçu de sa présence.

— Après qu'elle est redevenue votre maîtresse, que s'est-il passé ?

— Le soir même, je ne sais comment, peut-être par un locataire qui avait entendu une voix féminine dans ma chambre, car je suis sûre que personne ne l'avait vue, Fernande me demandait si c'était Marie-Louise qui était venue me voir dans l'après-midi. Sur ma réponse affirmative, elle entra dans une violente colère. « Tu n'as pas honte de me tromper ainsi, me dit-elle, pendant que je te crois bien tranquillement en train de dormir. » Tout à coup, elle se calma. « Cela n'a pas d'importance, continua-t-elle, si tu ne m'avais

pas trompée le premier, ç'aurait été moi. » Puis, de nouveau, elle s'échauffa. Ce fut à ce moment qu'elle prononça les paroles qui sont un peu cause que je sois venu vous trouver, monsieur le Commissaire. « Je me vengerai, cria-t-elle. J'irai tout raconter à son mari. On rira bien. » Le lendemain, elle était loin d'être calmée. Le soir, j'allai la chercher rue de la Paix. Elle refusa de me parler. J'insistai tellement qu'elle finit par accepter de partager mon dîner. Mais au cours du repas, elle recommença à invectiver contre moi. Soudain, elle se leva. « Ce n'est pas la peine d'essayer de m'amadouer, me dit-elle. À partir de maintenant, c'est fini entre nous. Nous sommes libres l'un et l'autre. Je ne te demande même pas de partir. C'est moi qui m'en irai. » Lorsque je revis Marie-Louise, je lui racontai cette scène. Elle en parut enchantée. « Nous serons heureux sans elle, n'est-ce pas ? » me dit-elle. Je lui répondis affirmativement. L'après-midi que nous avions passée dans ma chambre avait fait renaître mon amour. J'en voulais d'autre part à Fernande de l'intransigeance dont elle avait fait preuve. Elle m'avait froissé plus gravement que je ne l'avais froissée, elle. Quelque chose était rompu entre nous. « Puisqu'elle veut partir, eh bien qu'elle parte ! » Le sept janvier au soir, elle ne reparut pas à l'hôtel. Elle n'était même pas venue chercher ses valises. Le huit au matin, je recevais un télégramme de Marie-Louise. « Arriverai dimanche, baisers » me disait-elle. Ce n'est qu'aujourd'hui, à la lecture des journaux, monsieur le Commissaire, que j'ai été frappé par la corrélation des deux événements qui modifièrent mon existence au début de janvier : la disparition de Fernande, le retour de Marie-Louise. Lorsque j'ai lu que le corps d'une femme avait été retrouvé dans le jardin des Favrin, je ne sais pourquoi j'ai tout de suite songé à Fernande. Ne m'avait-elle pas dit qu'elle se vengerait, qu'elle irait à Viroflay, qu'elle raconterait tout au mari ? Si ce

n'était pas elle qui était enterrée dans le jardin, qui cela pouvait-il bien être ? Certainement pas Marie-Louise. Tout à l'heure, je ne vous ai pas dit l'exacte vérité, monsieur le commissaire : ce matin, Marie-Louise et moi occupions encore la même chambre.

— Pourquoi m'avez-vous menti ? demanda Croiserel.

Cecouteux s'épongea le front. Le long récit qu'il venait de faire avait en quelque sorte excité sa sincérité. On le sentait à présent capable de grands élans, d'actes d'abnégation.

— Parce que j'avais peur. Je ne sais pas pourquoi, je m'imaginai que j'allais être compromis dans cette affaire. Je voulais tout de suite m'en dégager. Il me semblait qu'en disant qu'il y avait quinze jours que je n'avais vu Marie-Louise, je me mettais à l'abri. Ce matin donc, je montrai le journal à Marie-Louise et je lui dis : « C'est toi et ton mari qui avez tué cette malheureuse. » « Mon Jeannot, mon Jeannot » cria-t-elle en serrant notre fils dans ses bras. « Avoue-moi donc la vérité » continuai-je. Elle était blême. Ses joues tremblaient, son visage était devenu méconnaissable. « Je te jure, répondit-elle finalement, que je ne l'ai pas tuée. » « C'est ton mari alors qui l'a tuée. » — « Non, il ne l'a pas tuée. » Mais tout m'apparut clairement. Le sept janvier, Fernande était allée à Viroflay. Que s'était-il passé dans la villa ? je l'ignore. Toujours est-il que Fernande avait été tuée. Le lendemain, Marie-Louise me télégraphiait pour m'annoncer son arrivée. Elle savait bien, la malheureuse, que Fernande ne serait plus là pour l'empêcher de me prendre. Elle n'ignorait pas, également, que la disparition de Fernande ne pouvait que me faire penser qu'elle avait mis ses menaces à exécution. Je compris pourquoi elle avait eu cette mine hagarde lorsqu'elle vint me retrouver le dimanche. Je compris pourquoi elle

n'avait emporté qu'un hâtif baluchon, pourquoi elle avait oublié ses robes. J'imaginai le jour affreux qu'elle avait dû vivre après le crime, au côté de son complice, et quel soulagement elle avait dû éprouver en fuyant cette maison dans le jardin de laquelle un cadavre était enterré. Pourtant, je dois vous dire, un point me paraissait obscur. Comment se faisait-il qu'en partant elle n'avait pas craint les représailles de son mari ? Comment se faisait-il que ce dernier fût devenu le complice de sa femme (car il est matériellement impossible qu'elle ait pu accomplir son crime, et surtout le dissimuler, seule), alors qu'au contraire il eût dû la chasser ? Mais il me revint à l'esprit qu'un lien autre que celui du mariage m'avait toujours paru devoir unir les deux époux. Il existait certainement un secret entre eux. « Marie-Louise, tu peux bien me dire maintenant ce qu'il y a entre toi et ton mari. » Elle ne me répondit pas. J'insistai. Alors, elle se jeta dans mes bras. « Je ne peux pas parler », balbutia-t-elle entre ses pleurs. « Enfin, ne suis-je pas l'homme que tu aimes ? Ne suis-je pas le père de ton enfant ? ». « C'est impossible, impossible, tu m'entends, c'est trop terrible. Je t'aime, vois-tu. Tu me haïrais si je te disais la vérité. » Comprenant que je ne pourrais rien tirer de plus, je me levai, m'habillai. « Est-ce que tu as tué Fernande, oui ou non ? » lui demandai-je brusquement. « Non. » Elle me regarda tristement dans les yeux. « Jure-le sur la tête de notre enfant. » De nouveau, elle se mit à sangloter. « Jure-le sur la tête de Jeannot » répétai-je. « Non, non, je ne peux pas le faire. » « Alors, tu as tué cette malheureuse ? » Elle garda le silence. « Habille-toi, lui signifiai-je. Il faut que nous allions au commissariat. C'est trop grave. Elle feignit de m'obéir. Elle se leva, s'habilla. Mais elle le fit avec tant de lassitude, de désespoir contenu que j'eus pitié d'elle. Je voulus la reconforter en lui jurant fidélité quoi qu'elle eût fait. À peine terminai-je mes belles paroles qu'elle

perdit connaissance. Lorsque je réussis à la ranimer, elle promena un regard indifférent sur moi, sur la pièce où nous étions. Puis, dans un souffle elle me pria de lui chercher un verre d'alcool. « La seule chose qui peut me faire du bien en ce moment. » Je descendis à la hâte et demandai à l'hôtelier de me donner un verre de cognac. Je dus remonter plus lentement, afin de ne pas répandre le liquide. Quelle ne fut pas ma stupéfaction, en ouvrant ma porte, de constater qu'elle avait disparu, emportant mon enfant. J'appelai. Personne ne me répondit. Je revins sur le palier, me penchai au-dessus de la cage de l'escalier. Je vis alors sa main glisser sur la rampe, puis, une fois arrivée à l'extrémité de celle-ci, disparaître. Je criai, mais en vain. Quatre à quatre, je dévalai les cinq étages. Lorsque j'arrivai dans la rue, j'eus juste le temps de voir un taxi l'emporter. Je compris par la suite qu'elle avait profité de mon absence pour quitter notre chambre. Dans l'escalier, avant l'étage où nous devions nous rencontrer, elle s'était cachée dans un corridor, me laissant monter lentement. Puis, elle avait continué sa route. Le temps que j'appelle, que je me rende compte de ce qui s'était passé, elle était presque parvenue au rez-de-chaussée.

— Où croyez-vous qu'elle s'est rendue ?

— Je n'en ai aucune idée, monsieur le Commissaire.

— Selon vous, M^{me} Favrin serait la meurtrière de l'inconnue dont nous avons retrouvé le cadavre à Viroflay. Son affolement, sa fuite, tendraient à le prouver.

— Je ne sais pas. En venant vous voir, j'ai simplement voulu vous prouver que j'étais étranger à cette affaire.

— Je veux bien le croire. Tout à l'heure, vous m'avez parlé d'un secret qui unirait les époux Favrin. Vos relations

avec M^{me} Favrin ne vous ont-elles pas permis de soupçonner quelque chose ?

— Non, monsieur le commissaire.

— Enfin, comme vous me l’avez dit tout à l’heure, c’est alors qu’ils étaient au service des Juilly que l’événement qui leur a permis d’acheter une maison, d’envoyer promener leurs maîtres, de jouer aux petits rentiers à trente-cinq ans, s’est produit. Quand vous les avez connus à Vichy, pour me servir de votre expression, ils vous ont donné l’impression de tirer le diable par la queue.

— Ils n’avaient certainement pas les moyens d’acheter une maison et de se retirer.

Croiserel se leva. Interprétant ce geste comme une invitation à rompre l’entretien, Cecouteux imita le commissaire.

— Je m’excuse, dit-il en s’inclinant avec une nuance de respect, de vous avoir retenu aussi longtemps et je vous remercie de l’accueil que vous m’avez réservé.

— Attendez une minute, je vous prie.

Croiserel ouvrit la porte qui communiquait avec le bureau voisin.

— Victor, appela-t-il, venez donc.

Lorsque le collaborateur du commissaire apparut, ce dernier poursuivit :

— Conduisez M. Cecouteux au bureau des recherches. Monsieur est sous le coup d’un jugement rendu contre lui par défaut.

— Comment ! s'exclama le violoniste en feignant la plus profonde surprise.

Croiserel ne répondit pas.

— Que signifie cette plaisanterie ? continua Cecouteux qui hésitait encore à se fâcher.

Sans lever les yeux, le commissaire précisa.

— Vous avez donc oublié l'affaire Matard ?

— Mais..., mais...

— Il n'y a pas de mais.

— Je croyais qu'elle s'était terminée par un non-lieu. D'ailleurs j'étais innocent. J'ai été victime de ma générosité.

— Vous expliquerez cela au juge... à moins que...

Le commissaire s'interrompit. Puis, pour la première fois depuis la fin de l'entretien, il regarda son interlocuteur.

— ... À moins que vous ne me rendiez un service.

— Quel service ? demanda le musicien en oubliant instantanément ses protestations d'innocence.

— À moins que vous ne retrouviez Marie-Louise Favrin.

— Mais, comment voulez-vous que je le retrouve, monsieur le Commissaire ?

— Je l'ignore. Arrangez-vous.

— Je vous ai raconté ce qui s'était passé... Elle est partie... Je ne vous ai dit que la stricte vérité.

Croiserel ne daigna pas répondre. Il se tourna vers le jeune inspecteur.

— Conduisez le condamné où je vous ai dit, Victor.

Cecouteux porta les mains à son front.

— Non, non, cria-t-il au collaborateur du commissaire, comme il s'approchait de lui... je la retrouverai, je la retrouverai.

VII

MARCEL FAVRIN PARLE

Une heure plus tard, Croiserel pénétrait dans la cour de la gendarmerie de Viroflay. Plusieurs voitures y stationnaient. Par la porte ouverte d'une écurie, on apercevait un gendarme en train d'étriller un cheval. Le commissaire traversa rapidement cette cour, gravit les quelques marches qui donnaient accès à un long couloir, coupé de six portes sur chacune desquelles était fixé un écriteau rédigé à la main, avec un soin bureaucratique. Il rencontra un jeune homme, un journaliste sans doute, en quête d'une cabine téléphonique. Arrivé devant le bureau du capitaine, il frappa. Aucune réponse ne se fit entendre. Il frappa de nouveau.

— Entrez donc, cria une voix furibonde.

Un spectacle peu banal s'offrit alors à ses yeux. Le capitaine de gendarmerie était assis derrière son bureau, confortablement adossé à son fauteuil, les mains jointes de telle manière que les doigts s'enchevêtraient parfaitement, dans une posture avantageuse. En face de lui, assis, debout, appuyés contre les murs, une dizaine de journalistes prenaient des notes. Personne ne fit attention au commissaire, tout le monde était suspendu au récit que faisait le capitaine de la découverte du crime. Celui-ci parlait lentement, de manière que les reporters ne perdissent pas une seule de ses paroles. À la fin de chacune de ses phrases, il observait un temps, puis avant d'en commencer une autre, il demandait : « Vous êtes prêts ? » Comme Croiserel, en entrant, lui avait fait

signe qu'il avait à lui parler, pour toute réponse il s'était contenté de faire un geste dont le sens était : « Vous voyez bien que je suis occupé. Attendez un instant. » Puis, il continua ainsi :

— Vous êtes prêts ? Merci. À la suite des renseignements qui m'étaient parvenus, j'avais acquis la certitude que nous nous trouvions, non pas en présence d'une fugue banale, mais d'un crime atroce... non pas en présence, d'une fugue banale, mais d'un crime horrible, atroce, plutôt, enfin, comme vous préférez. Vous êtes prêts ?

— Vous pouvez continuer, capitaine.

— Merci. Je résolu, d'en avoir, le cœur net. De concert, avec la police judiciaire, je décidai, de me rendre, sur place... de me rendre sur place. Un examen approfondi de la maison, du jardin, pouvait seul, selon moi, apporter, quelque éclaircissement, à cette affaire, mystérieuse. Vous connaissez, Messieurs, le résultat, de notre initiative, de notre initiative. D'une part, découverte du cadavre de M^{me} Favrin, de l'autre, arrestation de l'assassin. On ne pouvait pas, en demander, davantage.

Croiserel alluma une cigarette et attendit patiemment que le capitaine de gendarmerie fût arrivé à la fin de ses explications. Lorsque l'éternel journaliste qui revient après le départ de ses confrères avec l'espoir de se voir donner un détail que ceux-ci n'auront pas, eût disparu, le commissaire s'approcha du capitaine, en souriant.

— Vous avez peut-être eu tort de faire cette déclaration à la presse.

— Pourquoi ?

— Il y a de nombreuses chances que celle que vous croyez être la victime soit en excellente santé.

— Qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Vous ne m'avez pas compris ?

Le capitaine s'était dressé. Puis il arpenta à grandes enjambées son bureau. Brusquement, il s'arrêta.

— Voulez-vous que je vous ouvre ma pensée, dit-il en essayant de donner à sa voix des inflexions câlines.

— Je ne demande pas mieux.

— Vous vous perdez dans des subtilités. Comme beaucoup de vos collègues, vous aimez la complication. Vous recherchez des choses auxquelles personne n'a pensé. La solution logique que l'homme de bon sens trouverait, celle-là elle vous est désagréable. Il vous semblerait, en l'adoptant, que vous diminuez vos mérites. En effet, quelle gloire peut-on tirer d'une arrestation que tout le monde a prévue ?

Croiserel ne jugea pas utile d'entamer une discussion avec le capitaine. Il en avait trop vu, dans sa longue carrière, pour se formaliser d'une attaque de ce genre. Il avait pour lui sa conscience. Il savait bien que sa seule préoccupation, dans toutes les affaires qui lui étaient confiées, était de faire triompher la justice. Ce n'était ni l'envie, ni l'orgueil, ni la vanité d'un capitaine de gendarmerie qui pourraient l'atteindre.

— Si je vous ai téléphoné, tout à l'heure, précisa Croiserel, pour vous annoncer mon arrivée, c'est que mon désir est d'interroger à nouveau Favrin. Voulez-vous avoir l'amabilité de me le faire amener. J'ai plusieurs questions à lui poser qui, je l'espère, apporteront quelque éclaircissement sur une

affaire qui, quoi que vous prétendiez, me paraît encore bien compliquée.

*

* *

Un instant après, deux gendarmes introduisaient Favrin dans le bureau du capitaine. L'inculpé n'avait sans doute pas dormi. Son visage était défait. Ni rasé, ni lavé, les cheveux en désordre, les vêtements fripés, il avait l'aspect d'un vagabond qu'on eût ramassé à l'aube, sous un pont.

— Veux-tu une cigarette ? lui demanda tout de suite Croiserel, pour le reconforter.

— Ce n'est pas de refus, trouva moyen de répondre Favrin.

Pour montrer qu'il se désintéressait de la suite que pouvait donner le commissaire à cette affaire classée pour lui, le capitaine était retourné à son fauteuil, et, les jambes croisées, s'était plongé dans la lecture d'un journal, mais sans comprendre ce qu'il avait sous les yeux, bercé qu'il était par une voix lointaine qui lui répétait sans se lasser : « Demain ton interview paraîtra, demain ton interview paraîtra... et peut-être ta photo... et peut-être ta photo. »

— Tu ne veux toujours pas avouer, dit le commissaire, que tu as tué ta femme. Pourtant, comme tu as pu le voir, on a retrouvé son cadavre dans ton jardin. Il serait quand même plus simple que tu t'expliques. Tu n'es pas un enfant. Tu dois bien te rendre compte qu'il t'est impossible de nier. C'est

comme si tu me disais, en ce moment, alors que tu as une cigarette entre les doigts : « Je ne fume pas. » Évidemment tu ne fumes pas à la seconde précise où tu le dis. Mais tu viens de fumer et tu vas refumer. Est-ce que tu me comprends ? Il ne s'agit pas de jouer sur les mots. Tu n'as peut-être pas tué ta femme, mais tu sais qui est le coupable, c'est peut-être toi qui as creusé la fosse, enfin tu n'ignores pas comment les choses se sont passées.

— Je n'ai pas tué ma femme, répondit Favrin.

— Tu devrais comprendre, Favrin, que tu n'auras pas le dernier mot. Tu es seul, prisonnier, cependant que nous sommes nombreux, que nous avons la liberté d'interroger qui nous voulons. La lutte est inégale. Il vaudrait bien mieux pour toi, pour te concilier l'indulgence des jurés qui auront à se prononcer sur ton sort, que tu adoptes une autre attitude.

— Je n'ai pas tué ma femme.

— Ne te moque pas de moi, Favrin. Comme je viens de te le conseiller, il ne faut pas jouer sur les mots.

— Je ne sais même pas ce que cela veut dire.

— Cela veut dire : faire le niais.

— Je n'ai pas tué ma femme. Je suis innocent. Je demande qu'on me relâche.

— Et le cadavre ?

— C'est peut-être un voisin qui a fait le coup.

On sentait que Favrin avait déjà mis sur pied tout un système de défense.

— Tu affirmes que tu n'as pas tué ta femme ?

— Oui je l'affirme.

Le commissaire, durant une seconde, jeta un regard perçant sur l'inculpé, puis il prononça ces trois mots inattendus :

— Je le savais.

À l'encontre de ce qu'on eût pu attendre, aucune joie ne se peignit sur le visage défait de l'inculpé. Il leva les yeux, regarda avec étonnement son interlocuteur.

— Oui, je le savais, répéta ce dernier. Tu n'as pas tué ta femme pour l'excellente raison qu'elle n'est pas morte. Certains témoignages me permettent d'affirmer qu'elle est en excellente santé.

De pâle qu'il était, Favrin devint livide. Il laissa tomber sa cigarette.

— Qu'est-ce que tu as ? demanda le commissaire.

Il essaya de parler mais il ne put balbutier que quelques mots inintelligibles.

— Il ne faut pas te frapper, Favrin. Au contraire, réjouis-toi. Tu dois te sentir soulagé de voir que ce que tu as toujours dit est confirmé par les événements. Tu es innocent du meurtre dont on t'accusait. D'ailleurs, tu l'aimais bien ta femme. Tu n'aurais pas été capable de la tuer.

Mais Favrin s'était ressaisi. Les rides qui, durant cette dernière minute, avaient sillonné son visage, s'étaient effacées. Son regard s'était éclairé, en même temps qu'une expression amère se lisait sur le bas de sa figure.

— Ce n'est pas bien, monsieur le Commissaire, dit-il. Ce que vous faites-là n'est pas bien.

— Qu'est-ce que tu veux dire ?

— Ce n'est pas bien d'avoir recours à de tels moyens pour me faire avouer. Vous avez voulu m'attendrir. Vous avez voulu, en feignant de me croire incapable de tuer ma femme, faire vibrer en moi ce fond d'honnêteté que l'on trouve chez les pires criminels. Vous y avez réussi, monsieur le Commissaire. Je suis un infâme individu. Je mérite le châ-timent le plus sévère. C'est vrai, elle m'aimait pourtant. Elle acceptait tout de moi. Elle supportait mes brutalités, ma mé-chanceté, sans jamais se plaindre. Car, voyez-vous, elle n'a pas toujours été domestique. Elle avait reçu une très bonne éducation. Malheureusement, la guerre avait dispersé sa fa-mille. Un jour, elle s'est trouvée seule. Et moi, au lieu de la protéger, au lieu de lui rendre plus douce cette existence à laquelle elle n'était pas habituée, pour laquelle elle n'était pas faite, je la maltrai. Non, ce n'est pas bien, monsieur le Commissaire, ce que vous avez fait. Vous aviez tous les droits, sauf celui de paraître croire à mon innocence. J'a-voue, monsieur le Commissaire. J'avoue... Je l'ai tuée.

— Vous voyez, dit à Croiserel le capitaine de gendarme-rie qui n'avait pas perdu une parole de cette confession, et qui, à chaque mot, s'était senti insensiblement grandir, pren-dre de l'importance. Mais le commissaire ne répondit même pas à cette interruption.

— Pourquoi as-tu tant tardé à avouer ?

— J'étais replié sur moi-même. Je ne savais pas ce que je disais. J'avais peur. Ce n'est que lorsque vous m'avez té-moigné quelques égards, qu'une sorte de détente s'est opé-

rée en moi et que j'ai compris ce que j'avais fait. Il y avait un tel contraste entre l'homme que j'étais et celui que vous avez feint de croire que j'étais, que, brusquement, je n'ai plus pu me contenir.

VIII

CHEZ LE COMTE DE JUILLY

« Décidément, il est plus fort qu'il ne le paraît... » murmura le commissaire dans l'automobile qui le ramenait vers Paris. Durant tout le trajet, il réfléchit à la volte-face de Favrin, tâchant de démêler les raisons qui avaient amené ce dernier à s'accuser d'un meurtre qu'il ne pouvait avoir commis. « À moins que... » murmura-t-il encore. Il venait de songer à Cecouteux. Ce dernier n'était-il pas complice de Favrin ? La déclaration qu'il avait faite à la police judiciaire n'était-elle qu'un tissu de mensonges ? La victime pouvait-elle être vraiment M^{me} Favrin ? M^{me} Gilbert n'avait tout de même pas inventé sa rencontre de la gare de Viroflay. « Ce qu'il y a de certain, pensa Croiserel, c'est que derrière l'affaire dont nous nous occupons, il y en a une autre beaucoup plus grave. Les Favrin n'avaient aucune fortune. Du jour au lendemain, ils se retirent, achètent une maison, vivent de leurs rentes. »

— Eh bien ! demanda le commissaire à son jeune collaborateur, est-ce qu'il y a du nouveau ?

— Rien, monsieur le Commissaire.

— Où est-il ?

— À côté. Je l'ai ramené pensant que vous désireriez peut-être l'interroger.

— Je n'ai rien à lui dire. Alors, malgré la perspective d'être arrêté, il ne t'a conduit nulle part.

— Nulle part. Il a commencé par me dire qu'il pensait que Marie-Louise s'était réfugiée chez son ancienne maîtresse, la comtesse de Juilly. Puis il a changé d'avis. « Elle n'aura jamais osé, m'a-t-il dit, maintenant que son nom est dans tous les journaux. La comtesse la ferait arrêter immédiatement. Ce n'est pas la peine que nous y allions. »

— Eh bien ! je vais y aller moi-même. J'apprendrai toujours quelque chose d'intéressant, dit le commissaire en remettant son chapeau.

*

* *

Le comte et la comtesse de Juilly habitaient un petit hôtel particulier, rue Boissière, tout près de l'avenue Kléber.

Peu après que Croiserel eut sonné, un valet de chambre vint lui ouvrir.

— Est-ce que M. et M^{me} de Juilly sont chez eux ?

— De la part de qui ? demanda le valet de chambre, un grand garçon blond à l'accent étranger.

— De la part du commissaire Croiserel.

Le domestique introduisit le détective dans un salon Louis XV décoré de tapisseries des Gobelins. Dans une vitrine marquetée, des porcelaines de Saxe, des bibelots, attiraient le regard. L'ensemble de la pièce était douillet, pré-

cieux, mais froid. Croiserel s'assit dans un fauteuil au moment même où le carillon d'une pendule ancienne tintait agréablement. Il était cinq heures. Dix minutes plus tard, personne n'était encore venu. La nuit tombait. À travers les tentures on apercevait déjà la lumière triste d'un réverbère. Le commissaire se leva, fit quelques pas dans la pièce, puis ouvrit la porte par laquelle on l'avait introduit. Le hall était désert. Il appela. Le valet de chambre parut presque aussitôt.

— Est-ce que vous m'avez annoncé ? demanda le policier non sans animosité.

— Oui, monsieur.

— Voulez-vous dire au comte de Juilly que je suis pressé et que je n'ai par conséquent pas le temps d'attendre.

— Monsieur le comte va descendre dans un instant. Lorsque Monsieur est arrivé, il venait de rentrer.

Croiserel retourna au salon. Cette fois, il n'y était pas depuis deux minutes que le comte de Juilly l'y rejoignait.

C'était un homme maigre, de taille moyenne, aux joues creuses, aux traits tirés, mais dont les yeux avaient un éclat doux et intelligent qui charmait tout de suite.

— Je suis navré, dit-il de sa voix au timbre bas et voilé, de vous avoir fait attendre, mais j'ai eu une journée très fatigante. La Comtesse est rentrée aujourd'hui de voyage. J'ai dû aller la chercher à la gare, m'occuper d'elle, et lorsque vous êtes arrivé, je venais de rentrer. Ma santé, malheureusement, laisse beaucoup à désirer. Et bien que sachant que vous m'attendiez, je n'ai pas pu faire autrement que de prendre quelques instants de repos.

— C'était tout naturel, répondit Croiserel.

— Puis-je vous demander, Monsieur, le motif de votre visite ?

— Vous avez sans doute lu les journaux ce matin.

— Non. Comme je vous l'ai dit j'ai eu tellement à faire aujourd'hui que je n'ai pas encore eu le temps de les lire. Mais qu'est-il arrivé ?

— Il est arrivé, Monsieur, que deux de vos anciens domestiques sont impliqués dans une affaire assez étrange. Vous avez bien eu à votre service un couple du nom de Favrin ?

— Favrin ?

— Oui. Il a prétendu avoir été chauffeur à votre service cependant que son épouse était femme de chambre.

— Je ne me souviens pas du nom, mais je crois me rappeler les personnes auxquelles vous faites allusion. Lui est grand et fort avec une moustache rousse.

— C'est cela.

— Vous dites qu'il s'appelle Favrin ? Je ne m'en souvenais plus. Je le connaissais surtout sous le nom de Marcel. Et alors ?

— Il est inculpé d'assassinat sur la personne de sa femme, pour le moment. Mais de l'enquête à laquelle je me suis livré, il ressort que cette dernière est vivante. Le cadavre découvert dans son jardin serait celui d'une autre femme.

— Mais c'est abominable ce que vous me racontez-là !

— J'ai pensé que, peut-être, vous pourriez me donner quelques renseignements sur la façon dont vous vous êtes séparé de ce couple.

— Vous me posez là une question à laquelle, avec la meilleure volonté, il m'est bien difficile de répondre, j'étais, à l'époque, très gravement malade. Les docteurs désespéraient de me sauver. Ma femme seule s'occupait de toutes les questions domestiques.

— Peut-être qu'en demandant à M^{me} de Juilly...

— Mais certainement. Malheureusement, elle n'est pas encore rentrée. Je ne sais même pas au juste l'heure à laquelle elle rentrera. Elle est arrivée ce matin de Cannes. Et elle repart après-demain. Vous vous imaginez le nombre de visites, de courses qu'elle peut avoir à faire.

— Pourtant, je ne vous cacherai pas que je tiendrai beaucoup à la rencontrer, ne serait-ce que quelques instants.

— Si vous voulez revenir à l'heure du dîner. Elle sera sans doute là, et elle vous recevra avec plaisir.

— Puis-je vous poser une question avant de me retirer ? Je m'excuse d'abuser ainsi de votre temps, mais l'affaire dont je m'occupe en ce moment est très importante. J'ai eu l'impression, au cours de l'enquête, que les Favrin étaient plus liés par un secret que par l'amour. N'avez-vous, par hasard, jamais rien remarqué d'anormal dans leur existence ? Ne vous ont-ils pas donné l'impression de fréquenter certains milieux plus ou moins recommandables en dehors de leur service ?

— Je ne me suis aperçu de rien.

— Vous n’avez pas constaté la disparition de quelques objets précieux après leur départ, car j’oubliais de vous dire que ces mêmes domestiques, qui étaient obligés de travailler pour vivre, se sont brusquement trouvés à la tête d’une fortune leur permettant d’acheter une maison et de se retirer.

— Je ne sais absolument rien, répondit le comte de Juilly qui commençait à donner des signes de lassitude.

Ses yeux avaient perdu leur éclat. Il faisait un effort pour paraître prendre intérêt à la conversation de son interlocuteur. De temps en temps, comme les vieilles gens qui ont tendance à se voûter, il se redressait, faisait un geste, essayait visiblement de vaincre la fatigue. Croiserel s’en aperçut. Il se leva, mais quelle ne fut pas sa surprise de voir que le comte, qui semblait tellement tenir à être seul, ne bougea pas. Le commissaire crut que c’était un excès de politesse.

— Je reviendrai, dit-il, à l’heure du dîner.

— C’est parfait, murmura le comte Juilly sans se lever. Ma femme sera certainement rentrée et elle vous donnera tous les renseignements que vous désirez. Je suis convaincu que, grâce à elle, vous éclaircirez cette mystérieuse affaire.

Le commissaire voulut le remercier, mais celui-ci, lui coupant la parole, continua avec une animation bien imprévue chez un homme qui, un instant auparavant, n’avait paru tenir qu’à une chose : se débarrasser de son visiteur.

— Dans ce genre d’enquête, disait-il, il ne faut en effet négliger aucun renseignement, aucun témoignage. C’est souvent d’un petit détail que jaillit la lumière. Je ne saurais que vous féliciter pour la manière intelligente dont vous exercez votre profession.

Cependant que le comte de Juilly parlait, des bruits de voix, venant du hall, arrivèrent aux oreilles du commissaire. Il essaya d'en surprendre le sens, mais la conversation du comte, trop proche de lui, couvrait ces paroles déjà à demi étouffées par les murs. Il se souvint alors qu'au moment où il s'était levé, une légère sonnerie à laquelle il n'avait pas prêté attention, mais qui n'avait sans doute pas échappé à M. de Juilly, avait retenti dans le fond de l'hôtel particulier.

— Je ne suis pas qualifié, continuait le comte, pour vous donner des conseils, monsieur le Commissaire... Pourtant, je me permettrai de vous dire que c'est en persévérant dans la ligne de conduite que vous vous êtes tracée que vous obtiendrez des résultats dont vous pourrez vous enorgueillir.

« Il parle, pensa Croiserel, pour ne rien dire et pour gagner du temps. »

Soudain, tout redevint silencieux dans le hall. Alors, comme s'il venait seulement d'achever sa pensée, le comte se leva.

— Au revoir, monsieur le Commissaire, à tout à l'heure, je l'espère, dit M. de Juilly plus froidement...

*

* *

Lorsque la porte de l'hôtel de Juilly se fut refermée, Croiserel fit quelques pas dans la direction de la place Victor-Hugo, puis il s'arrêta. Durant un instant, il feignit de chercher un objet dans ses poches. Finalement, il traversa la

rue, et sur le trottoir opposé, revint sur ses pas. En passant devant le petit hôtel, il en examina rapidement la façade. Parvenu au coin de la rue Boissière et de l'avenue Kléber, il s'immobilisa de nouveau, parut hésiter. À une vingtaine de mètres, l'enseigne d'un café-bureau de tabac attira son attention. Il s'y rendit, s'assit dans la salle du fond où deux domestiques du quartier étaient en train de jouer au billard. Le commissaire commanda un apéritif. Puis, comme le garçon tardait à le servir, il tira de sa poche un canif avec lequel il frappa le marbre de la table...

— Une minute, Monsieur, répondit le garçon en surgissant de derrière le comptoir. Je vais m'occuper de vous.

— Non, non, cela ne fait rien, venez.

Le garçon s'approcha.

— Vous allez me faire une petite course. Vous allez vous rendre...

— Monsieur, je regrette, mais cela va être le coup de feu de l'apéritif...

Croiserel tira de son gousset deux billets de dix francs et les glissa dans la main du garçon qui les accepta en protestant faiblement.

— Vous allez vous rendre à côté, au 48 de la rue Boissière. Vous sonnerez. Au valet de chambre qui vous ouvrira, vous direz que le commissaire qui est venu tout à l'heure veut lui parler. Vous lui direz où je suis et vous ajouterez que c'est très important et qu'il sera récompensé.

Le garçon, sentant brusquement qu'il était indispensable, regarda les deux billets que lui avait donnés le commissaire.

— Ce n'est pas assez ? demanda ce dernier.

Il ne répondit pas.

— Tiens, en voilà deux autres et pars tout de suite.

*

* *

Cinq minutes plus tard, le valet de chambre des Juilly, nu-tête, dans la même tenue que pendant son service, pénétrait dans le café. Au lieu de se diriger tout de suite à la table du commissaire, il commença par acheter un paquet de cigarettes. C'était sans doute le prétexte qu'il s'était donné pour sortir. Puis, apercevant Croiserel, il s'approcha de lui comme si celui-ci ne l'avait pas fait appeler.

— Prenez donc quelque chose, dit le commissaire.

— Je n'ai pas le temps.

Croiserel entrouvrit son veston, laissant voir son insigne. Le valet de chambre, d'embarrassé qu'il était, devint craintif.

— Que me voulez-vous ? demanda-t-il, s'imaginant sans doute que c'était à lui que le policier en avait.

— J'ai différentes questions à vous poser. Allons, prenez quelque chose. Du café, de la bière, un apéritif ? Qu'est-ce que vous désirez ?

— De la bière, répondit timidement le valet de chambre.

— Depuis combien de temps êtes-vous au service du comte de Juilly ?

— Depuis le deux février.

— Et les autres domestiques ?

— Ils sont entrés à peu près en même temps que moi.

— Vos prédécesseurs étaient-ils encore là quand vous êtes arrivé ?

— Non monsieur.

— Qui vous a mis au courant ?

— Monsieur le comte lui-même. D'ailleurs, il s'est contenté de nous dire de faire pour le mieux.

— Il ne vous a pas donné les raisons pour lesquelles il avait renvoyé les autres domestiques ?

— Si. D'ailleurs nous le savions par le bureau de placement.

— Quelles sont ces raisons ?

— Madame la comtesse était en voyage avec son fils. Il devait la rejoindre. À cause de la crise, il a préféré, durant son absence fermer l'hôtel.

— Le comte et la comtesse sont donc partis en janvier.

— Oui, c'est cela. En rentrant au début de février, il nous a engagés.

— La comtesse n'est rentrée que ce matin !

— Oui.

— C'était la première fois que vous la voyiez ?

— Oui, Monsieur.

— Est-ce que le comte vous avait prévenus de son retour ?

— Non. Ce matin seulement, il nous a dit qu'il allait la chercher à la gare de Lyon. Une heure après, tous deux rentraient. La comtesse était tellement fatiguée que j'ai dû lui ôter son manteau de fourrure. Elle était même de très mauvaise humeur. Par une erreur du chef de train, elle n'avait pu avoir la couchette qu'elle avait retenue à Cannes. Elle s'est longuement plainte d'avoir été obligé de voyager avec des Américains qui n'avaient fait que boire toute la nuit.

— Elle devait cependant se réjouir d'être de retour chez elle.

— Après s'être reposée, elle a été beaucoup mieux. Elle s'est intéressée à moi, à la cuisinière, à toute la domesticité. Elle nous a donné des couvertures supplémentaires. Elle s'est occupée de mettre un peu d'ordre dans la maison, ce qui n'était pas de trop, car monsieur le comte, lui, se désintéressait de tout.

— Qu'a-t-elle fait ensuite ?

— Elle s'est changée ; elle a donné quelques coups de téléphone.

— Et son fils ? Quel âge a-t-il ?

— Il doit avoir quatre ans.

— Est-ce qu'avant de rentrer dans cette place on vous avait prévenu que vos maîtres avaient un enfant ?

— Non.

— Est-ce que vos maîtres ont déjeuné à la maison ?

— Oui.

— Il ne s'est rien passé de particulier pendant le repas ? Aucune dispute par exemple ne s'est élevée entre eux ?

— Si. En effet. Monsieur de Juilly a reproché à sa femme de n'être pas rentrée comme elle l'avait promis. J'ai cru comprendre qu'elle aurait dû être à Paris vers le 15 février. Elle s'est emportée en disant qu'elle était bien libre de faire ce qu'il lui plaisait.

— Que se sont-ils dit d'autre ?

— Monsieur de Juilly a menacé sa femme de ne jamais la laisser repartir. Elle s'est fâchée. Je l'ai même entendu répondre que, puisque c'était ainsi, elle retournerait dans sa famille et ne s'occuperait plus de l'enfant.

— Pourtant, vous aviez l'impression qu'elle aimait son fils.

— J'ai surtout eu l'impression que, si le comte était bien le père de cet enfant, elle n'en était pas la mère.

— Après le déjeuner qu'ont-ils fait ?

— Ils ont pris le café au salon. Ils avaient cessé de se quereller. Assis l'un à côté de l'autre, sur le divan, ils se parlaient au contraire avec beaucoup de gentillesse. Au moment où j'apportais les liqueurs, le fermoir du collier de madame la comtesse s'est ouvert et c'est monsieur le comte qui le ferma.

— Vous laissiez entendre, tout à l’heure, que vous avez eu l’impression que l’enfant n’était pas celui de la comtesse mais que, par contre, le comte en était le père. Qu’est-ce qui vous a suggéré cela ?

— Ce n’est qu’une impression.

— Pourtant, vous sembliez assez certain de ce fait.

— C’est que Madame la comtesse ne se préoccupait pas beaucoup de cet enfant, alors que son mari, au contraire, avait pour lui mille attentions.

— Vous disiez que ce garçon vous paraissait âgé d’environ quatre ans.

— Je ne pourrais pas l’affirmer.

Le commissaire tira son portefeuille de sa poche, appela le garçon, régla les consommations, glissa un billet de cent francs dans la main du valet de chambre. Puis, avec une précipitation inattendue, sauta dans un taxi.

— Avenue Henri-Martin, cria-t-il en poussant la glace intérieure qui le séparait du chauffeur.

— Quel numéro ? demanda ce dernier.

— À la mairie du XVI^e.

*

* *

Il était six heures moins deux minutes, lorsque Croiserel pénétra dans le bureau de l'état civil.

— Je voudrais, dit-il, en montrant sa carte de la police judiciaire à l'employé qui avait déjà enlevé ses manches de lustrine, et qui, les yeux fixés sur la grande horloge de la cour centrale, attendait le premier coup de six heures pour mettre son chapeau, que vous me donniez deux petits renseignements.

— Il est six heures, répondit l'employé en se dirigeant déjà vers le porte-manteaux.

— Pardon, il est six heures moins deux minutes.

— Je vous dis qu'il est six heures.

— Évidemment, si nous discutons pendant deux minutes, il sera six heures quand nous aurons terminé. Je vous prie de me donner immédiatement les renseignements que je vais vous demander, sans quoi vous aurez affaire à moi.

Avec une mauvaise grâce évidente, l'employé se rassit.

— Je vous écoute, dit-il, sans cesser de regarder l'horloge.

— Je voudrais que vous recherchiez dans vos archives la date exacte de deux naissances. Elles doivent avoir eu lieu toutes deux, à la même époque, c'est-à-dire, autour du mois de mai 1928. L'une est celle de Jean Favrin, fils de M^{me} Favrin, née Godel et de Marcel Favrin ; l'autre, celle d'un enfant dont j'ignore le prénom, né du comte et de la comtesse de Juilly. L'adresse de ces deux enfants est la même, 48, rue Boissière.

— Et c'est à six heures que vous venez me demander ces renseignements ?

En effet, six heures sonnaient. Le commissaire sourit.

— Vous pouvez bien, pour une fois, faire un petit quart d'heure de travail supplémentaire, croyez-vous que, moi aussi, je n'aimerais pas mieux, en ce moment, aller retrouver ma femme, chez moi, rue Boulard, et aller prendre avec elle un petit apéritif avenue d'Orléans en lisant les journaux du soir ? Ce n'est pas pour mon plaisir que je vous dérange.

Gagné par le ton bon enfant du commissaire, l'employé sourit à son tour.

— C'est bien parce que c'est vous ! dit-il.

Et lui qui avait mis tant de mauvaise volonté à renseigner le visiteur ne sut plus comment se prodiguer pour lui donner satisfaction.

— Vous partez ? demanda-t-il d'un ton sévère à une de ses subordonnées, qui, en se garrant était venue lui dire au revoir.

— Il est six heures.

— C'est possible, mais vous allez rester. Nous avons du travail. Monsieur attend.

*

* *

Vingt minutes plus tard, Croiserel possédait les renseignements qu'il désirait. Pour le moins qu'on puisse dire, ils étaient sensationnels. Le fils des époux Favrin était né le 28 mai 1928, celui des Juilly, quelques jours avant, le 22 mai exactement. Mais ce qui était extraordinaire, c'était que l'acte de naissance du jeune Favrin portait la mention : décédé le 3 juillet. Quel était donc cet enfant pour lequel Marie-Louise avait une si grande adoration ? Le fils des Juilly, prénommé Patrice, était vivant, lui. D'en conclure qu'il y avait eu substitution, il n'y avait qu'un pas à franchir.

En descendant la rue de la Pompe, le commissaire réfléchissait à l'étrange découverte qu'il venait de faire. Le « petit Jeannot » dont il avait tant entendu parler n'était donc pas le fils des époux Favrin. S'il était celui des Juilly, comme tout portait à le croire, comment expliquer la raison de cette substitution ? Quel intérêt pouvaient avoir eu les Juilly à cacher la naissance de leur fils ? Il ne faisait plus de doute à présent pour le policier que c'était avec l'argent de leurs maîtres que les Favrin avaient acheté la maison de Viroflay, que c'était également avec les mensualités que ces derniers devaient leur verser, qu'ils vivaient. Mais pour quelles raisons mystérieuses, les Juilly avaient-ils tenu à dissimuler la naissance de leur fils ? Comment se faisait-il d'autre part, qu'à la suite de la triste affaire de Viroflay, l'enfant eût été ramené chez ses parents ? Le matin encore, selon les affirmations de Cecouteux, il se trouvait dans les bras de Marie-Louise Favrin. Deux heures plus tard, la comtesse rentrait de Cannes avec son garçon. Tout cela était bien incompréhensible.

« Ce soir, pensa le commissaire, je saurai la vérité et je gage qu'elle surprendra tout le monde. »

Lorsque, une demi-heure plus tard, Croiserel sonna à la porte de la demeure des Juilly, ce fut le comte lui-même qui vint lui ouvrir.

— Ah ! c'est vous, dit-il. Je pensais que c'était ma femme. Dans mon impatience de la revoir, j'allais lui ouvrir moi-même, comme vous le voyez.

— Elle n'est pas encore de retour ?

— Non, pas encore, mais si vous voulez bien entrer, vous pourrez l'attendre au salon.

— Je vous remercie, mais j'ai encore quelques courses à faire. Si vous le permettez, je vais me rendre libre. Je reviens dans une demi-heure.

— À ce moment, elle sera là certainement, répondit M. de Juilly.

En quittant le comte, Croiserel retourna au petit café où, une heure auparavant, il avait eu un entretien avec le valet de chambre. Il prit un jeton de téléphone à la caisse. Lorsqu'il eut au bout du fil la police judiciaire, il demanda à parler au jeune inspecteur Victor Beaufrand.

— C'est vous, Beaufrand ? demanda-t-il. Est-ce qu'il y a quelque chose de nouveau ? Non, bien. Cecouteux n'a toujours rien dit ? Il feint encore d'ignorer ce qu'est devenue Marie-Louise ? Tant pis pour lui.

Durant dix longues minutes, Criserel s'entretient avec son collaborateur. La conversation avait dû être d'importance car le policier qui avait brusquement tiré la porte de la cabine sur lui, l'avait plusieurs fois entrouverte pour s'assurer qu'aucun consommateur, attendant son tour, pût l'entendre.

Lorsqu'il eut terminé, il s'épongea le front, commanda un bock et demanda la permission de jeter un coup d'œil sur le journal du soir que la caissière immobilisait sans le lire.

En première page, il n'était question que du crime de Viroflay. La déclaration du capitaine de gendarmerie était reproduite en entier. « Sans intérêt » murmura le commissaire. « Ce que les gens peuvent être bêtes. » Il venait de songer à tout ce que lui avait révélé son enquête et le contraste entre ce qu'il savait de cette affaire et ce que les autres affirmaient, avait provoqué cette amère réflexion.

Durant un long moment, le commissaire médita sur les points incompréhensibles de ce crime. Un mot revenait sans cesse sur ses lèvres : « La victime... la victime... la victime... » Puis il songea à ce qu'il venait d'apprendre à la mairie du XVI^e arrondissement.

*

* *

Cette fois, la comtesse était chez elle. Rentrée de Cannes par le train qui arrive à Paris à huit heures quarante-cinq, elle avait déjà revu toutes ses amies, elle avait déjà réorganisé toute sa maison, elle avait déjà couru ses magasins préférés.

Le comte reçut Croiserel avec beaucoup d'amabilité. Depuis le retour de sa femme, il semblait de bien meilleure humeur. Bien que sa santé ne lui permît pas de boire de l'alcool, il avait demandé qu'on apportât trois verres.

— Je viens d’annoncer votre visite à la comtesse, dit-il. Elle vous prie de l’excuser quelques minutes car, avant de descendre, elle tient à surveiller le coucher de son fils. C’est légitime, n’est-ce pas ? Quand on n’a qu’un seul enfant, on le gâte...

— En effet, répondit Croiserel.

— Je crois que son intention est de vous demander de rester à dîner. Je la devance. Vous ferez comme si je ne vous avais rien dit.

— Je vous remercie.

— Imaginez-vous qu’elle doit ressortir ce soir. Il faut également qu’elle s’habille. Vous nous excuserez de dîner rapidement.

— Je vous en prie.

Soudain, de l’étage supérieur, un léger cri d’enfant capricieux se fit entendre.

— Vous voyez, continua le comte, quand je vous le disais qu’il était gâté...

— Malgré tous ses petits défauts, vous devez être heureux de le revoir, fit habilement le commissaire. Il y avait sans doute longtemps que la comtesse était partie avec son fils.

— Deux mois environ. Mais je ne suis pas resté tout ce temps séparé de ma femme. J’ai été la rejoindre.

— Je comprends cela.

— Quand on est marié et qu’on a des enfants, on se fait difficilement à la vie de garçon.

Le comte parlait avec beaucoup de calme. Tout ce qu'il disait semblait le reflet exact de ce qu'il pensait. De temps à autre, il accompagnait ses paroles d'un geste mesuré, ou bien il lissait sa fine moustache noire qu'accentuait encore la pâleur de son visage. Il semblait avoir pour le commissaire cette sympathie sujette à des sautes d'humeur qu'ont en général les malades pour les gens bien portants. Alors qu'il venait d'avoir une délicate attention à l'égard de son hôte, il lui arrivait de ne même pas répondre au moment où celui-ci lui demandait aimablement la permission de fumer.

Le commissaire observait cet étrange personnage qui, malgré sa nervosité, malgré son extrême sensibilité, savait tendre entre ses interlocuteurs et lui un voile impénétrable.

— Puis-je vous offrir une cigarette ? demanda Croiserel.

— Non, merci, je ne fume pas. Ma femme non plus d'ailleurs. Je lui ai fait perdre cette habitude. Elle exagérait vraiment. Elle fumait, il y a quelques années, jusqu'à cinquante cigarettes par jour. À présent, elle a oublié l'existence même du tabac. Mais, au fait, dites-moi, cher Monsieur, quand vous ai-je vu pour la première fois ? Est-ce ce matin ou hier matin ?

— Ce matin.

— J'ai bien fait de vous le demander. Dans mon esprit, c'était hier. Enfin, cela n'a aucune importance. Ce que je voudrais, c'est que vous me rappeliez en quelques mots ce dont il s'agissait. Ce matin, je vous ai écouté distraitement. Vous me disiez qu'on avait arrêté un de mes anciens domestiques, qui s'était rendu coupable d'un crime. Mais ce dont je ne me souviens pas très bien, c'est la suite. Vous avez dit, je

crois, qu'il avait tué sa femme, mais que le cadavre retrouvé n'était pas celui de sa femme.

— Je n'ai jamais dit cela, répondit le commissaire.

— Enfin, quelque chose d'approchant.

— J'ai dit qu'on avait cru, au commencement, qu'il avait tué sa femme, celle-ci ayant disparu.

— Je ne vois pas très bien, monsieur, ce que la comtesse peut avoir d'intéressant à vous communiquer à ce sujet. Ces domestiques nous ont quittés depuis au moins trois ans, et elle sera certainement incapable de vous donner les précisions que vous désirez. Vous m'excuserez de vous avoir fait revenir, car je ne crois pas que votre dérangement sera récompensé. Tout cela est ma faute. Depuis l'année que j'ai dû passer dans la montagne, je sens, quoique tout le monde me le cache, que je suis bien diminué.

— Oh ! ne croyez pas, monsieur, que je comptais emporter de chez vous des renseignements me permettant d'arrêter les coupables. Je pensais simplement que, puisque vous aviez eu ce ménage plusieurs années à votre service, vous pourriez, peut-être, me fournir sur son compte des détails susceptibles d'orienter mes recherches. Je me disais, également, que la comtesse, étant en contact direct avec la domesticité, serait à même de me révéler certains faits pouvant m'aider énormément.

— La voilà justement, dit le comte en se levant et en se dirigeant à la hâte vers la porte qui venait de s'entrouvrir et par l'embrasement de laquelle on apercevait une main, un poignet cerclé d'un bracelet de diamants et un avant-bras nu.

— Une seconde, fit-elle à son mari, je parle à Serge.

M. de Juilly revint auprès de Croiserel qui s'était levé, lui aussi, et qui avait mis ses mains dans les poches de son veston boutonné.

— Ma femme donne des ordres, dit le comte. Il n'y a rien qui ne l'amuse autant. Si elle pouvait donner des ordres au milieu de la nuit, elle le ferait. Si elle...

Le comte s'interrompt. La comtesse venait enfin de pénétrer dans le salon. Devant sortir après le dîner, elle s'était mise en grand décolleté. Autour de son cou, à une mince chaîne de platine, pendait un solitaire. Toute de noir vêtue, sans une pierre de couleur, sans une perle, n'ayant pour toute parure que le solitaire de la gorge et les diamants du poignet, elle avait beaucoup d'allure.

— Bonsoir, monsieur, dit-elle, avant que son mari eût présenté le commissaire. Le comte m'a prévenue de votre visite. Je serai très heureuse si je peux, par un moyen ou un autre, aider la justice. Malheureusement, je crois que les renseignements que je vous donnerai ne vous soient que d'une bien minime utilité.

La beauté de la comtesse était un peu lourde. C'était une femme d'une trentaine d'années, donnant l'impression de santé, d'épanouissement malgré sa fatigue visible. Le cou était fort : le nez légèrement relevé ; les bras, longs et bien faits ; les yeux, petits et vifs. Sous cette apparence assez ordinaire, on devinait cependant un esprit fin, moqueur, ayant de l'à-propos et de la délicatesse.

— À votre insu, madame, vous m'apprendrez des choses qui me seront fort utiles, répondit le commissaire. La première question que je vous poserai est la suivante : est-ce à

l'époque où M^{me} Favrin était à votre service qu'elle a accouché d'un petit garçon ?

— Oui, il y avait un an que j'avais engagé le ménage.

— Pouvez-vous me dire, madame, quelles ont été les circonstances qui ont entouré cet événement.

— Je ne vois pas ce que vous désirez savoir.

— Je désire savoir, par exemple, où a eu lieu l'accouchement.

— Je ne vois pas l'intérêt que cela peut présenter. J'ai tenu à ce que ma domestique fût traitée comme toute femme devait l'être, à quelque condition qu'elle appartienne. Je veux dire que je l'ai autorisée à accoucher chez moi.

— Si mes renseignements sont exacts, votre fils, madame, est né à la même époque.

— Oui, monsieur, une semaine avant.

— Et, par la suite, qu'est-il advenu de l'enfant des domestiques ? La mère pouvait-elle faire son service ; enfin, vous donner satisfaction en le gardant, ou bien, l'a-t-elle confié à une parente, à une œuvre ?

— D'après ce que j'ai compris à cette époque, elle l'a, je crois, confié à une parente.

— Voulez-vous me dire, je vous prie, de quelle façon vous vous êtes séparée du ménage Favrin ?

— Très volontiers. Mais, avant tout, puis-je vous demander d'être des nôtres ce soir ? J'ai pris sur moi de faire mettre le couvert.

— C'est très aimable de votre part.

— C'est surtout très normal. Je vous ai fait revenir à une heure si tardive...

Quelques instants après, le comte et la comtesse de Juilly, ainsi que leur hôte, passaient dans la salle à manger, vaste pièce donnant une impression saisissante de nudité, au sortir de ce salon encombré. Aux quatre coins se dressait une sorte de lampadaire, ce qui ajoutait à la solennité froide de la salle.

Le commissaire, après avoir prononcé quelques banalités, renouvela sa question.

— Puis-je vous redemander, madame, comment vous vous êtes séparée du ménage Farvin ?

— Oh ! d'une manière tout à fait normale, répondit la comtesse.

À ce moment, le domestique présenta le premier plat à M^{me} de Juilly.

— Serge, dit cette dernière, voulez-vous d'abord servir l'invité.

Déconcerté par cette entorse aux usages, le domestique hésita un instant. Il allait obéir, lorsque le comte l'interpella :

— Mais non..., mais non..., servez madame.

La comtesse ne répondit pas. Elle jeta sur son mari un regard de reproche, puis, finalement, se servit.

Cette petite scène n'avait pas échappé au commissaire. Il crut comprendre que la comtesse, pour marquer que Croiserel n'était pas de son monde, n'avait pas voulu tenir à ses

prérogatives et que le comte, craignant de froisser son hôte, avait remis les choses en place.

— Oui, d'une manière tout à fait normale, répéta la comtesse comme si rien ne s'était passé. Peu après l'accouchement de ma femme de chambre, je ne tardai pas à m'apercevoir que le service se relâchait. Je me décidai donc d'avoir une explication avec cette dernière. Je lui demandai si elle ne se sentait pas un peu fatiguée par ses couches qui avaient été assez pénibles. Elle me répondit, qu'en effet, elle ne se sentait plus aussi forte que jadis, mais qu'elle était encore bien capable d'assurer son service. Sur ces entrefaites, il arriva qu'un soir son mari rentra complètement ivre. Au milieu de la nuit, un sergent de ville sonna à notre porte. Favrin avait laissé la voiture, tous feux éteints, devant la maison. Par pitié pour la pauvre Marie-Louise, je passai sur cet incident. Mais, par la suite, ses fautes se multiplièrent. J'étais d'autant plus ennuyée que je me trouvais seule à la maison. Avec la meilleure volonté, il me devenait difficile de garder ce ménage. Finalement, je les priai de chercher une autre place, leur assurant que, malgré tout, je leur donnerais un excellent certificat. « Si vous croyez que nous avons besoin de votre certificat ! » me répondit le mari avec un accent de faubourgs que je ne lui avais jamais entendu. Pourtant, quelques jours après, les Favrin me demandèrent sincèrement pardon. Je fus touchée et je leur fis savoir qu'ils pourraient rester chez moi tant qu'ils n'auraient pas trouvé une place leur convenant entièrement. Ils me remercièrent, mais refusèrent cette faveur. Je ne sais si votre enquête vous l'a appris, mais Marie-Louise, avant d'avoir épousé Favrin, avait été la femme d'un industriel très riche de Marseille. Elle avait beaucoup d'amour-propre et il ne se passait pas de jour qu'elle ne fit allusion à son passé. Or, une semaine plus tard, elle m'annonça que cet industriel était mort et qu'il avait

laissé trois cent mille francs. Sa vie allait donc changer. Elle et son mari allaient acheter une petite maison et vivre de leurs rentes. Je les félicitai. Rien ne me faisait autant plaisir que ce dénouement. Tout ce que j'avais désiré se réalisait. D'une part, j'allais être débarrassée de ce ménage qui était devenu impossible, de l'autre, je les savais à l'abri du besoin.

— Connaissez-vous, par hasard, le nom de cet industriel ?

— Je vous dirai que je n'ai jamais cru à cette histoire et que, pour éviter de mettre cette pauvre Marie-Louise dans l'embarras, je ne lui ai jamais posé aucune question à ce sujet. Le jour où le mari et la femme me firent part de l'héritage qui venait de leur échoir, je ne voulus pas manifester une curiosité qui n'eût pas manqué de paraître, sinon étrange, du moins intéressée, après la confiance que tant de fois je leur avais accordée.

La comtesse s'interrompt pour se servir à boire.

— Madame ! ne put s'exclamer le comte.

— Qu'avez-vous ?

Il ne répondit pas, baissa la tête.

— Est-ce qu'à la suite de ce renvoi vous avez eu des nouvelles du ménage ? interrogea encore le commissaire.

— Peut-être. En tous les cas, je ne m'en souviens pas. Malgré tout, l'intérêt que je leur portais était égoïste. Ce que je désirais, c'était d'être bien servie. Après leur départ, ils sont complètement sortis de mon esprit et je ne crois pas avoir songé une seule fois à eux.

*
* *

Au café, le commissaire tira ses cigarettes de sa poche et en offrit une à la comtesse.

— Vous êtes très aimable, répondit cette dernière, mais je ne fume pas.

— Pourtant, vous fumiez beaucoup jadis.

— Vous vous trompez certainement..., jamais je...

La comtesse n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Son mari l'interrompit.

— Ne dites pas cela, chère amie. Vous fumiez, vous fumiez à un point inimaginable.

M^{me} de Juilly regarda son mari avec étonnement.

— Vous ne vous en souvenez pas ?

— Si, mais il y a tellement longtemps que j'ai comme l'impression que ce n'était pas moi qui fumais.

— C'était une autre, observa malicieusement le commissaire. Le temps fait de nous des êtres absolument différents, à un tel point que, parfois, lorsqu'on nous rappelle que nous aimions telle ou telle chose qu'aujourd'hui nous trouvons ridicule, nous nous demandons si c'était vraiment possible.

Le commissaire, en prononçant ces mots avait souri finement.

— Est-ce que vous me permettez de téléphoner ? continua-t-il. Imaginez-vous que je n'avais pas du tout pensé, en venant chez vous, que vous auriez l'extrême amabilité de me retenir à dîner. Je devais passer voir un de mes amis avant huit heures. Comme vous le voyez, je ne pourrai pas y être.

— En effet, il est huit heures et demie.

— Je voudrais cependant le prévenir pour qu'il ne s'inquiète pas trop.

— Il n'y a rien de plus simple, répondit le comte. Si vous voulez me suivre, je vais vous conduire dans mon bureau où vous serez tout à votre aise pour téléphoner.

— Je m'excuse, madame, dit Croiserel galamment, de vous fausser ainsi compagnie.

— Je vous en prie. D'ailleurs, ce sera tout à l'heure à mon tour de m'excuser, car il faudra que je parte...

Le commissaire suivit M. de Juilly qui le conduisit dans une pièce aussi vaste de proportions que la salle à manger, mais toute tapissée de livres anciens. Au côté d'un fauteuil de cuir fauve, sur un guéridon encombré de magazines, de papiers, se trouvait le téléphone.

Croiserel décrocha l'appareil. Comme le comte faisait mine, par discrétion, de se retirer, il lui dit :

— Mais non, mais non, restez. Vous ne me dérangez pas du tout.

Puis, dans un de ces sourires que les hommes ont entre eux, il ajouta :

— Ce coup de téléphone peut être entendu de tout le monde.

M. de Juilly feignit d'apprécier la plaisanterie en souriant à son tour. Il était pourtant visible qu'il eût préféré se retirer.

— Allô, allô, c'est toi ? demanda Croiserel. Non, non, je demande M. Hector... oui, Hector. Ah ! c'est toi... eh bien ! mon pauvre ami, j'ai dû te faire attendre ? Veux-tu que nous allions demain à l'Empire, le programme sera le même. Et nous dînerons ensemble, si cela t'amuse. Allons, au revoir.

C'est entendu, n'est-ce pas ? entendu... bien entendu.

Du retour au salon, les deux hommes trouvèrent la comtesse plongée dans la lecture d'un journal du soir. Elle le jeta négligemment, comme s'il ne contenait rien d'intéressant.

— Vous avez pu avoir votre numéro de téléphone ? demanda-t-elle.

— Je vous remercie. Je l'ai eu très facilement.

— Je vais être, malheureusement, obligée de vous quitter, cher monsieur. Je crois vous avoir dit que j'avais rendez-vous avec des amis à neuf heures.

— Pourtant, madame, j'aurais aimé vous poser encore quelques questions. Tout ce que vous m'avez dit jusqu'à présent est beaucoup plus intéressant que vous ne semblez le croire et me permettra de faire assez rapidement la lumière sur cette mystérieuse affaire.

— Mais qu'a-t-elle donc de mystérieuse, cette affaire ? demanda la comtesse. Pendant que vous téléphoniez, j'ai jeté un coup d'œil sur le journal du soir. Tout semble très clair.

La pauvre Marie-Louise a été assassinée par son mari, on a même retrouvé son corps.

— Évidemment, à première vue, tout paraît simple.

— Et même à seconde vue.

— À seconde vue, c'est différent. L'enquête à laquelle je me suis livré me permet d'affirmer que le cadavre découvert dans le jardin n'est pas celui de M^{me} Favrin. Qui est la victime ? C'est justement ce que je voudrais découvrir.

— Avez-vous un soupçon ?

— Oui.

Le comte s'était levé.

— Mais c'est passionnant ce que vous dites là... Vous êtes...

— Laissez donc monsieur le Commissaire nous révéler, interrompit la comtesse, l'identité de la victime.

— C'est que cela m'est très difficile, répondit Croiserel. Une indiscretion est si vite commise.

— À nous, à nous seuls, vous pouvez bien le dire, fit la comtesse en regardant le policier de manière à le séduire.

— Oui, mais c'est excessivement délicat. Non, j'aime mieux tout vous raconter plus tard.

La curiosité des Juilly était piquée.

— J'ai deviné, dit le comte. Il s'agissait d'une maîtresse de Favrin. Et le criminel ce n'est pas Favrin...

— Mais M^{me} Favrin, précisa la comtesse.

— C'est cela, reprit M. de Juilly. M^{me} Favrin a surpris son mari avec une maîtresse. Au cours d'une scène de jalousie, elle a tué cette dernière. Le meurtre commis, les époux se sont réconciliés et se sont entendus pour faire disparaître le cadavre.

— C'est assez ingénieux, répondit le commissaire, mais trop invraisemblable. Je vous avouerai que j'ai de la peine à croire qu'après une telle scène deux époux puissent se réconcilier.

— Qui est donc cette victime ? demanda M^{me} de Juilly qui paraissait très excitée à l'idée de connaître, d'un instant à l'autre, la vérité sur une affaire encore obscure pour le reste de la France.

— Je vous le dirai tout à l'heure.

— Mais tout à l'heure je ne serai plus là.

— Vous y tenez vraiment ?

— Nous y tenons tout deux, répondit le comte.

— Je vous préviens, vous allez être surprise.

— Cela m'est égal, répondit en riant la comtesse.

— Eh bien ! cette victime, madame, cette victime dont nous ignorions tous l'identité, c'est vous-même, madame.

Les rires de la comtesse cessèrent aussitôt. M. de Juilly regarda le commissaire avec stupeur.

— Que signifie cette plaisanterie ? demanda-t-il à Croiserel en le dévisageant avec colère. Nous vous avons reçu aimablement. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour faciliter votre tâche, et c'est parce que nous mani-

festons une curiosité que vous avez d'ailleurs vous-même provoquée, que vous vous permettez cette grossière plaisanterie !

M^{me} de Juilly était toute pâle. Instinctivement elle s'était approchée de son mari. Alors qu'elle avait paru, jusque-là, nourrir une certaine sympathie pour le commissaire, elle le regardait à présent comme un de ces ivrognes qu'elle rencontrait parfois sur son chemin et dont elle avait une peur irraisonnée.

— Je sais bien, continua le comte, que vous avez cédé au désir de paraître spirituel. Il est cependant fâcheux qu'un homme occupant un poste de l'importance du vôtre n'ait pas davantage le sens de ce qu'on peut ou ne peut pas dire.

Croiserel, durant cette semonce, ne s'était pas départi de son calme. Les paroles du comte avaient paru, au contraire, l'amuser.

— Pour une maladresse, dit-il finalement, vous devriez être plus indulgent. Personne n'est exempt d'en commettre, vous-même, par exemple, monsieur de Juilly...

À ce moment, des bruits de voix s'élevèrent dans le hall et, traversant les murs épais, vinrent jusqu'au salon.

Le comte se dirigea vers la porte, abandonnant sa femme avec une brusquerie de naufragé.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il au valet de chambre aux prises avec deux inconnus.

— Ces messieurs voudraient parler à Monsieur, répondit Serge en désignant le salon où se trouvait le policier.

Prévenu aussitôt, ce dernier se rendit dans le hall.

— Ah ! oui, dit-il, ce sont mes amis.

— Comment ? s'écria le comte. Vous donnez vos rendez-vous chez moi ?

— Oui, monsieur, répondit le commissaire en changeant de ton.

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Vous allez le savoir tout de suite. Laissez-moi vous dire que cette comédie a assez duré.

Croiserel s'adressa à Victor Beaufrand, son jeune collaborateur.

— Conduisez Cecouteux ici.

Et il lui montra du doigt la porte du salon.

Tremblante, pâle comme une morte, la comtesse se tenait immobile au milieu de la pièce.

— Marie-Louise, tu es là ? s'écria Cecouteux en l'apercevant.

Il courut vers elle. Mais au moment même où il allait la prendre dans ses bras, elle fit un pas en arrière et tomba sur un divan, évanouie.

— Vous la reconnaissez ? demanda Croiserel.

— C'est Marie-Louise, c'est Marie-Louise, répéta Cecouteux avec des larmes dans les yeux. Mais, mon Dieu ! comme elle est belle, comme elle est élégante !

Le commissaire se tourna vers Victor.

— Ne perds pas de vue M. de Juilly.

Ce dernier se tenait dans l'embrasure de la porte. En quelques instants, il avait vieilli de dix ans. Un cerne presque noir faisait ressortir ses yeux ainsi que ceux d'un intoxiqué. On sentait pourtant que tout ce qui lui restait de forces, il l'employait à garder la maîtrise de lui-même.

— Que signifie tout cela ? demanda-t-il à Victor qui s'était rapproché de lui. Je ne comprends pas. Est-ce que je suis la victime d'un cauchemar ou tout se passe-t-il comme je le vois ?

— Vous êtes victime d'un cauchemar, répondit Victor qui appréhendait que le comte ne perdît complètement la tête.

— Vous dites bien que je suis victime d'un cauchemar ?

— Mais oui, mais oui. Ce n'est rien.

— Alors, réveillez-moi. Je vous en supplie, réveillez-moi...

— Dans un instant, répondit Victor.

— Tout de suite... tout de suite.

Le jeune inspecteur appela son chef, qui était occupé avec Cecouteux à ranimer la comtesse. Croiserel se retourna. Victor lui fit comprendre par signes qu'il ne savait que faire du comte. Le commissaire s'approcha des deux hommes.

— Réveillez-moi, continuait de répéter M. de Juilly.

— La voiture est en bas ? demanda Croiserel à son subordonné.

— Oui, chef.

— Conduis-le tout de suite quai des Orfèvres. Nous te rejoignons dans un instant.

Le commissaire s'apprêtait à retourner auprès de la femme évanouie, lorsque, tout à coup, le comte poussa un cri strident. Victor le saisit par les épaules. Au même moment, M. de Juilly tomba sur les genoux. Il resta une seconde dans cette posture de supplicé, la bouche entrouverte comme s'il allait parler, puis il poussa un râle et s'écroula la tête en avant.

Comme les policiers le relevaient, ils sentirent que M. de Juilly était agité d'un tremblement. Ils l'assirent dans un fauteuil, lui ôtèrent son col, le frictionnèrent. Tout fut inutile. Quelques secondes après, le comte de Juilly rendait le dernier soupir. Un petit flacon gisait à terre. Au moment où Cecouteux s'était écrié : « Marie-Louise ! » il en avait absorbé le contenu.

IX

CROISEREL TRIOMPHE

Un manteau de voyage jeté sur ses épaules nues, les cheveux défaits, le visage luisant, l'ex-comtesse de Juilly était assise dans le bureau du commissaire. Le bruit s'était répandu rapidement à la Police judiciaire de l'arrestation sensationnelle à laquelle avait procédé Croiserel. Aussi son bureau était-il trop petit pour contenir tous les inspecteurs, les brigadiers, commissaires du quai des Orfèvres, venus à la fois pour le féliciter et pour assister à l'interrogatoire de Marie-Louise Favrin.

— Vous pensiez, demanda Croiserel, que j'allais vous prendre pour la comtesse de Juilly ? Vous êtes vraiment naïve.

Marie-Louise ne répondit pas et se mit à pleurer.

À ce moment, la sonnerie du téléphone retentit. C'était M. Lejeune, le directeur de la police judiciaire, qui tenait à féliciter le commissaire.

— Eh bien ! madame Favrin, expliquez donc à ces messieurs comment le comte de Juilly a tué sa femme.

Mais Marie-Louise était incapable de parler. Des sanglots jaillissaient de sa gorge. Quand elle s'interrompait, c'était pour pousser des cris déchirants.

Croiserel, devinant dans quelle détresse était plongée cette femme, se radoucit. Il s'approcha d'elle, la prit par les épaules, lui fit chercher un cordial.

— Allons, ma petite, il ne faut pas vous laisser abattre ! Je sais bien que vous êtes innocente. Vous avez été victime de votre bon cœur. Les juges le sauront. Allons, Marie-Louise, déchargez votre conscience.

M^{me} Favrin regarda le commissaire avec reconnaissance. Son visage s'éclaira. Elle repoussa le verre que lui tendait un inspecteur.

— Ce n'est pas la peine, dit-elle.

Puis, d'une voix à peine plus forte qu'un souffle, elle commença le récit suivant :

— Je savais bien, monsieur le Commissaire, que personne ne serait dupe de la comédie que le comte m'a obligée de jouer. J'ai longtemps refusé, mais il était la proie d'une telle inquiétude que, finalement, je n'ai pu résister à ses prières.

— Commencez par le début, interrompit Croiserel.

— Par où vous voudrez, monsieur le Commissaire. C'est en mai 1927 que nous sommes entrés, mon mari et moi, au service du comte et de la comtesse de Juilly. Bien que nous fussions des jeunes mariés, nous ne nous entendions guère. Pourtant, nous étions très heureux dans notre nouvelle place. M^{me} de Juilly était une femme de grand cœur et elle avait pour nous des attentions que nous n'avions jamais trouvées ailleurs. Le comte, lui, était gravement malade. Deux fois par an, il partait pour la Suisse où il restait plusieurs semaines. Lors de notre entrée au service de

M^{me} de Juilly, celle-ci étant souffrante, nous passâmes le mois de septembre à Vichy. C'est là que je fis connaissance de Jean Cecouteux. Mon mari était dur, violent, autoritaire. Jean sut me prendre par la douceur, par la tendresse, et je devins sa maîtresse. La comtesse de Juilly me témoignait tellement d'affection que je le lui avouais en pleurant. Elle me réconforta, me dit qu'il était naturel qu'une femme qui ne trouvait pas l'amour auprès de l'être qui partageait son existence le cherchât ailleurs. Je compris par la suite qu'elle avait également un amant. Un jour elle m'envoya même le prier de ne pas venir à un certain rendez-vous qu'elle lui avait donné, son mari s'étant trouvé mal. Une dizaine de mois après ce séjour à Vichy, la comtesse mettait au monde un garçon, à l'insu de son mari, alors en Suisse depuis janvier. Une semaine plus tard, j'accouchai également d'un enfant que mon mari crut le sien. Malheureusement, le pauvre petit ne vécut pas... Ce fut à ce moment que la comtesse, qui appréhendait le retour du comte, eut l'idée de faire passer son fils pour le mien. Elle me confia donc son enfant, me fit jurer de ne jamais le dire à personne. Puis, comme il m'était difficile, tout en assurant mon service, de m'occuper du bébé comme la mère l'eût désiré, elle nous fit venir, mon mari et moi, et nous proposa de nous retirer dans les environs de Paris. Elle nous achèterait une petite maison et nous ferait parvenir une mensualité. Cette idée, comme bien vous le pensez, nous enchantait. Mais, en échange, elle nous demandait de nous consacrer uniquement à son enfant et de ne jamais confier son secret à qui que ce fût, même à nos plus proches parents. C'est pourquoi, monsieur le Commissaire, ma sœur, ainsi que Cecouteux, ne surent jamais ce qui était arrivé. Malheureusement, dans l'oisiveté, mon mari contracta des habitudes de jeu. La pension que nous faisait parvenir la comtesse ne lui suffit bientôt plus. Malgré mon opposition, il

demanda qu'elle fût augmentée de cinq cents francs. La comtesse accepta. Deux fois par semaine, elle venait à Viroflay voir son enfant. Elle avait confiance en moi. Deux ans plus tard, dans un tripot, mon mari perdit une somme qu'il n'avait pas. De nouveau, il m'obligea à intervenir auprès de la comtesse. Elle se montra encore conciliante. Tout alla ainsi, tant bien que mal, jusqu'au mois de décembre 1931. À ce moment, les exigences de Marcel devinrent telles que je songeai à le quitter. Je sentais qu'une catastrophe était dans l'air. Le comte se portait mieux et habitait à Paris depuis plusieurs mois. Il avait remarqué les absences régulières de sa femme. D'autre part, des pertes d'argent l'avaient amené à vérifier ses livres. Il interrogea sa femme qui lui répondit qu'elle n'avait pas de comptes à lui rendre. Elle était de plus en plus nerveuse, d'autant plus que l'amour qu'elle avait pour son fils s'était transformé en adoration. Le jour de l'an arriva. Malgré sa parole, M^{me} de Juilly ne put nous verser la gratification qu'elle nous avait promise. Elle vint le 2 janvier. Au cours d'une scène violente, mon mari, à demi ivre, la lui réclama. Pour la première fois depuis que nous la connaissons, elle se mit en colère. Je me souviens encore de ses paroles. « Comment, dit-elle à mon mari, pour me remercier de vous avoir acheté une maison, de vous faire parvenir chaque mois de l'argent, vos exigences grandissent tous les jours. C'est incroyable ! C'est du chantage ! » Malheureusement, la pauvre Madame ne se trompait pas. Le jour même, sans rien me dire, Marcel écrivait au comte. Je n'ai jamais lu cette lettre, et j'en ignore entièrement le contenu. Tout ce que je sais, c'est que le jeudi suivant, alors que la comtesse et moi nous nous trouvions dans la chambre du petit Jean, on sonna à la porte d'entrée. J'entendis mon mari crier : « Descends ouvrir. » Il était cinq heures environ. La nuit était déjà tombée. Aussi, ne distinguai-je pas le visage du visiteur. Il

s'avança et je ne pus retenir un cri strident. « Qu'est-ce que tu as ? » interrogea Marcel qui descendait l'escalier. Le comte, le comte était là. Il était très pâle. Tout de suite il me demanda où était sa femme. Je ne répondis pas. Ce fut Marcel qui prit la parole.

— Nous allons voir, dit-il. Entrez au salon, monsieur le Comte.

M. de Juilly obéit.

— Qu'as-tu fait ? Est-ce que tu es devenu fou ? criai-je dans l'oreille de mon mari, lorsque nous fûmes seuls.

— C'est tout naturel qu'il connaisse cet enfant, me répondit-il.

À ce moment nous aperçûmes M^{me} de Juilly. Attirée par le bruit, elle s'était avancée sur le petit palier du premier étage.

— Votre mari est là ! criai-je malgré moi.

Je me souviendrai toute ma vie de l'expression qui se peignit alors sur son visage. Immobile, les yeux fixés sur moi, elle avait paru ne pas comprendre ce que je lui disais. Quelques secondes s'écoulèrent ainsi, dans un silence dramatique. Puis, elle entrouvrit la bouche :

— Où est-il ? demanda-t-elle.

— Il est dans le salon, répondit mon mari sur un ton méchant.

Alors, très calmement, sans même me regarder...

Arrivée à ce passage de son récit, Marie-Louise fut prise d'un tremblement. Elle voulut continuer, mais les sons qui

sortirent de ses lèvres n'eurent rien d'humain. Finalement, elle put reprendre.

— Oui, sans même me regarder. Madame est morte en croyant que j'étais complice de mon mari. Je l'ai bien senti, quand elle est passée devant moi, comme si j'étais une étrangère. Très droite, elle est entrée dans le salon. Nous la suivions à quelques pas. Je me demandais s'il n'était peut-être pas plus discret de les laisser seuls, lorsqu'une détonation claqua. La voix de la comtesse s'éleva. Elle disait, cette voix que je n'entendrai plus jamais : « Qu'est-ce que vous faites ? » Mais une autre détonation retentit. Le visage caché dans les mains, j'entendis le bruit d'une chute, des râles, puis plus rien. Vous dire ce qui s'est passé par la suite, monsieur le Commissaire, vous le devinez. Je voulus appeler au secours, crier, mais mon mari m'en empêcha. Le comte avait perdu la tête. Il courait dans la maison comme un fou. On entendait, au premier étage, l'enfant qui pleurait. Finalement, les deux hommes s'entretenaient à voix basse. J'étais à demi inconsciente. Je ne me rendais plus compte de ce qui s'était passé. Mon mari me conduisit, en me soutenant, auprès de l'enfant. Puis il redescendit. Que firent les deux hommes à ce moment, je ne pourrai le dire. Tout ce que je sais, c'est que, longtemps, je les entendis aller et venir dans le jardin. Le lendemain, j'interrogeai Marcel sur ce qui s'était passé. Il me répondit que la comtesse n'avait été que légèrement blessée et qu'elle était rentrée à Paris avec son mari. Puis, me prenant brusquement par le poignet, il ajouta : « Ce n'est pas vrai. Elle est là, dans le jardin. » À partir de ce moment, je n'eus plus qu'un désir : quitter cette maison. Je télégraphiai à Cecouteux. Je savais qu'il tenait beaucoup à moi et au petit Jean dont il ignorait la mort survenue peu après mon accouchement. Je résolus donc de le rejoindre. Le di-

manche, sans rien dire à mon mari, chargée d'un maigre baluchon, je pris Jean sur mon bras et je partis pour Paris.

— Comment se fait-il, interrompit Croiserel, que vous ne vous soyez pas servi de votre belle valise à initiales ?

— C'était, monsieur le Commissaire, un cadeau de M^{me} de Juilly. Depuis la mort de ma maîtresse, je ne voulais plus penser, plus voir quoi que ce fût qui me rappelait le drame.

— Vous avez bien gardé le petit Jean.

— Il le fallait. Qu'eût dit Cecouteux si j'étais arrivée sans l'enfant qu'il considérait comme le sien.

— Continuez.

— Et c'est aujourd'hui que le drame s'est dénoué. À la lecture du journal de ce matin, je compris que j'allais être arrêtée. Jean Cecouteux vous a sans doute raconté ce qui se passa entre lui et moi. Une fois dans le taxi avec l'enfant, je m'aperçus que je n'avais pour toute fortune que quelques francs. Je ne savais où aller. Le pauvre petit pleurait. Je résolus de téléphoner à M. de Juilly. Il ne savait encore rien. Quand je lui eus appris que le cadavre de sa femme venait d'être découvert, mais qu'on croyait que c'était moi, il se mit à balbutier dans l'appareil. Finalement, il me pria de l'attendre. Un quart d'heure après, il venait me chercher dans le café d'où je venais de lui téléphoner. Il comprit tout de suite que, dans l'état où j'étais, je n'allais pas tarder à attirer l'attention sur moi. Il m'assura, alors, que si je voulais consentir à lui obéir on ne saurait jamais la vérité. Il me révéla qu'il avait promis à Marcel, le jour du drame, la moitié de sa fortune s'il acceptait de devenir son complice. Il m'assura encore que Marcel ne parlerait pas, que son intérêt était de

paraître tout ignorer. Quant à moi, il fallait que je disparaisse le plus vite possible.

Il me conduisit donc chez lui, me donna des robes...

— Et vous avez accepté de jouer cette comédie ?

— Oui ! monsieur le Commissaire. J'avais peur. Je croyais qu'on allait m'accuser d'avoir assassiné ma maîtresse, puisque je n'avais pas parlé tout de suite après le crime. Et puis, j'étais tellement certaine qu'on ne me découvrirait pas, que l'affaire en resterait là... Mais l'après-midi, le comte vint me trouver. Il était méconnaissable. « Un inspecteur est venu chez moi. Il veut absolument parler à la comtesse », me dit-il. Ce fut à ce moment que l'idée de me faire passer pour sa femme lui vint. Vous connaissez le reste.

— Il vous confia même les bijoux de M^{me} de Juilly, observa Croiserel.

— Oui.

— Où sont-ils ?

Marie-Louise porta machinalement la main à son cou. Elle poussa un cri.

— Ne soyez pas surprise de leur disparition, dit le commissaire.

Il alluma une cigarette, puis ajouta :

— Faites entrer Cecouteux.

Quelques secondes après, le violoniste apparut, encadré par deux inspecteurs.

— Victor, fit le commissaire en souriant, prenez donc les bijoux qui se trouvent dans la poche droite de ce monsieur.

Le collaborateur de Croiserel obéit. Cecouteux avait, en effet, profité d'un moment d'inattention pour subtiliser les bijoux.

Ce livre numérique

a été édité par la

bibliothèque numérique romande

<https://ebooks-bnrs.com/>

en juillet 2017.

— Élaboration :

Ont participé à l'élaboration de ce livre numérique : Sylvie, Anne C., Françoise.

— Sources :

Ce livre numérique est réalisé principalement d'après : Pierre Dugast (Emmanuel Bove), *La Toque de Breitschwantz*, Paris, Émile-Paul frères, 1933. D'autres éditions ont été consultées en vue de l'établissement du présent texte. La maquette de première page a été réalisée par Laura Barr-Wells en juillet 2017.

— Dispositions :

Ce livre numérique – basé sur un texte libre de droit – est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser librement, sans le modifier, mais vous ne pouvez en utiliser la partie d'édition spécifique (notes de la BNR, présentation éditeur, photos et maquettes, etc.) à des fins commerciales et professionnelles sans l'autorisation de la Bibliothèque numérique romande. Merci d'en indiquer la source en cas de reproduction. Tout lien vers notre site est bienvenu...

— **Qualité :**

Nous sommes des bénévoles, passionnés de littérature. Nous faisons de notre mieux mais cette édition peut toutefois être entachée d'erreurs et l'intégrité parfaite du texte par rapport à l'original n'est pas garantie. Nos moyens sont limités et **votre aide nous est indispensable ! Aidez-nous à réaliser ces livres et à les faire connaître...**

— **Autres sites de livres numériques :**

Plusieurs sites partagent un catalogue commun qui répertorie un ensemble d'ebooks et en donne le lien d'accès. Vous pouvez consulter ce catalogue à l'adresse : www.noslivres.net.